

I. Qu'est-ce qu'une langue créole ?

1. Définition historique

Aucune définition substantielle n'ayant réussi à emporter l'adhésion générale des spécialistes, nous considérerons d'abord les langues créoles comme une classe *historique* que l'on peut caractériser ainsi:

Créoles (définition historique): Langues apparues entre les seizième et dix-neuvième siècles en conséquence de la conquête du monde par cinq nations européennes: Espagne, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Portugal.

Cette définition peut paraître simpliste, mais elle a le mérite d'être indiscutable. Le qualificatif "apparues" est essentiel: il veut dire que ces langues n'existaient pas du tout avant le *terminus a quo* indiqué. On verra plus tard ce que cela implique. L'expression "conquête du monde" est volontairement vague et polémique: elle recouvre les "grandes découvertes" (terme ethnocentrique s'il en est); la première colonisation du seizième au dix-huitième siècle, dont l'esclavagisme négrier, pour reprendre le terme de Pétré-Grenouillot (2004), est l'élément crucial; et la seconde colonisation du dix-neuvième siècle, qui voit apparaître de nouveaux acteurs, Etats-Unis, Allemagne, Italie, et pendant laquelle l'esclavagisme n'est plus qu'une formation rémanente, en voie d'abolition. La liste des nations conquérantes donne à penser que les langues de ces nations sont impliquées dans l'apparition des créoles, ce qui est vrai, sans dire pour autant qu'elles seules le sont, ce qui serait faux.

Cette délimitation temporelle a en outre un but négatif. On a soutenu que les processus à l'oeuvre dans la formation des langues créoles se retrouvent dans l'évolution de langues qui lui échappent. L'anglais et les langues romanes seraient des créoles; on parle de "créolisation" du français dans les banlieues. Nous pensons qu'on ne gagne rien à une telle extension. Les langues créoles *connues comme telles* se sont formées dans des conditions très particulières, diverses mais avec des points communs, et de toute façon bien différentes de celles de la Gaule du premier siècle ou des banlieues parisiennes du début du vingt-et-unième. Nous n'incluons donc que celles-là dans notre inventaire.

Enfin, notre "en conséquence de" est lui aussi délibérément imprécis. Le fait que le quintette énuméré ait joué le rôle principal pendant la séquence historique en cause a en effet pour conséquence que les créoles s'identifient au premier abord par le fait que leur lexique est manifestement hérité des langues de ces nations. C'est même le fondement de leur classification élémentaire en créoles anglais, espagnols, français, néerlandais et portugais, selon que telle ou telle des cinq nations fut pour un temps dominante dans une aire donnée.¹ Mais la conquête du monde par l'Europe a eu des effets d'ébranlement au-delà des colonisations proprement dites, qui eurent eux-mêmes pour conséquence la formation de langues créoles "de deuxième génération" en quelque sorte, dont les bases lexicales ne sont pas l'une des cinq langues européennes. Elles ne sont même pas (indo-)européennes du tout, puisqu'on parle ici des créoles amérindiens, arabes, bantous et polynésiens. Notre formulation permet de les inclure dans la définition.

¹ On dit aussi "créoles à base lexicale anglaise", etc. pour signifier que l'anglais, [etc.](#) ne sont pas le tout de ces créoles. Ce scrupule est louable, mais il ne justifie pas, nous semble-t-il, l'encombrement de l'expression. L'anglais s'en tire plus élégamment avec *English-based Creoles, etc.*

2. Les conditions nécessaires à la genèse d'un créole

Le premier pas vers une définition plus substantielle des créoles consiste à essayer de déterminer quelles sont les conditions nécessaires (mais jamais suffisantes) pour qu'il s'en forme. Commençons par une lapalissade: puisque les langues créoles sont apparues à date historique, cela signifie que les populations qui les ont actuellement pour langues maternelles pratiquaient d'autres langues avant cette date. La formation d'un créole met donc toujours en jeu l'abandon de langues ancestrales et l'adoption d'une autre langue. Mais cette adoption est particulière: les populations en question n'ont pas acquis une langue existante, à la façon dont les immigrés ou leurs enfants finissent par acquérir la langue du pays d'accueil. Ce qu'elles ont appris, c'est un lexique étranger autour duquel s'est formée une langue nouvelle, différente de celle à laquelle appartenait ce lexique dans toutes les composantes de la grammaire: phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique.

Voilà donc la première question à laquelle il faut répondre avant même d'examiner le processus de formation: pourquoi les futurs créolophones n'ont-ils pas appris toute la langue, mais seulement son lexique? (Naturellement, la suite des événements a fait qu'ils ont généralement fini par apprendre la langue du lexique, parfois en perdant le créole - peut-être est-ce le cas des Afro-Américains - souvent en le conservant, comme dans les Antilles françaises. Mais c'est là une autre histoire.) Quelles conditions particulières ont causé cet arrêt et cette déviation? Il semble qu'on peut les résumer comme suit. Pour qu'un créole se forme, il faut:

- (a) une population multilingue rassemblée du fait d'événements catastrophiques (au sens technique ou commun du qualificatif), et qui n'aurait sans doute pas existé sans eux;
- (b) un groupe humain étranger responsable des événements et de ce fait en position de dominance absolue ou relative par rapport à la population dont il a provoqué la réunion;
- (c) un déficit de communication dans celle-ci, parce qu'il s'y parle plusieurs langues et que beaucoup de ses membres se côtoient pour la première fois;
- (d) une urgence vitale à pallier ce déficit, car les conditions nouvelles dues à l'action du groupe étranger ne laissent pas le loisir de s'en remettre aux recettes habituelles (bilinguisme, interprètes "professionnels");
- (e) parallèlement à (c) et (d) et les aggravant, une rupture sociale, parfois redoublée d'une coupure géographique, qui dérouté les individus et les détourne, au moins pour un temps, des anciennes pratiques;
- (f) par suite de (c)-(e), et pour tenter d'y remédier, un recours forcé à la langue du groupe étranger dominant, laquelle, de par cette dominance et cette étrangeté mêmes, n'est accessible que très partiellement durant la période cruciale, en fait par sa composante la plus "extérieure", le lexique;
- (g) le maintien de toutes ces conditions (a)-(f) pendant une durée suffisante pour que, de cet apprentissage partiel, émerge une nouvelle langue qui remplace les langues ancestrales au sein de la population désormais créolophone;
- (h) la survie et la reproduction durables de cette population, dans la préservation de sa langue et de son identité créoles.

Ce scénario abstrait, il convient de lui donner chair. Pour ce faire, nous allons décrire à grands traits deux "matrices créoles", comme on peut les nommer, choisies délibérément pour leur différence assez radicale, bien qu'elles réalisent également le scénario. L'une est celle des Antilles, l'autre se situe en Afrique de l'Ouest, dans une aire qui couvre le sud du Sénégal, la Casamance, et l'actuelle Guinée-Bissau.

2.1. La matrice créole antillaise

Aux Antilles, la catastrophe évoquée en (a) est la déportation en esclavage depuis les côtes ouest-africaines entre la fin du seizième siècle et la première moitié du dix-neuvième d'environ dix millions de personnes (cf. Pétré-Grenouillot 2004: 162 et suiv.) destinées à servir de main d'oeuvre servile dans des exploitations agricoles industrielles, principalement des plantations de canne à sucre, denrée stratégique dans les échanges commerciaux de cette "première mondialisation". Les étrangers du point (b) sont représentés par les cinq nations conquérantes qui toutes se livrèrent à la traite négrière et s'emparèrent de territoires insulaires et continentaux dans l'aire caraïbe.

Les points (c)-(e) sont évidents vu les conditions de la traite, qui mêlait les populations dans les ports d'embarquement, sur les bateaux négriers et dans les plantations où les esclaves étaient employés, et vu l'arrachement qu'était cette déportation. Des documents attestent que le mélange fut parfois délibéré, afin d'empêcher les cargaisons d'esclaves de fomenter des révoltes sur les bateaux ou à leur arrivée sur la plantation. Il est néanmoins peu probable que cette politique ait été systématique, ni toujours praticable : à l'apogée de la traite, les esclaves provenaient en majorité de deux régions, le Golfe du Bénin et l'Angola, où les langues, kwa dans l'une, bantoues dans l'autre, ne sont pas très nombreuses et sont étroitement apparentées, en sorte qu'on voit mal comment on eût pu empêcher les esclaves de réussir le minimum de compréhension nécessaire pour organiser une révolte. Cela montre bien l'importance du point (e).

Sont donc apparus (point (f)) des créoles anglais, espagnols, français, néerlandais et portugais (voir ci-dessous).

A ce propos, il convient de s'interroger: de quelle variété de la langue du groupe étranger parle-t-on ? Quand on dit "créole français", par exemple, de quel français s'agit-il ? Pas de celui qu'on est en train de lire, cela va de soi. Mais peut-on être plus précis ? On sait que le système plantationnaire ne s'est pas établi en un jour.³ Avant l'importation massive d'esclaves africains, les Antilles avaient été peuplées - après avoir été dépeuplées de leurs habitants indigènes - de colons européens plus ou moins volontaires, signataires plus ou moins forcés de contrats d'engagement qui, de fait, les expédiaient pour la vie outre-Atlantique. Ainsi se forma ce qu'on nomme la "société d'habitation", antérieure à la "société de plantation" d'au moins un demi-siècle. Tant qu'elle dura, les Européens "libres" furent plus nombreux aux îles que les esclaves africains dont la traite n'avait pas encore pris les dimensions industrielles qu'elle acquit ensuite (cf. Chaudenson 2003; Pétré-Grenouillot 2004).

A l'exception de quelques nobles attirés par l'aventure, ces colons appartenaient en majorité aux classes populaires rurales et urbaines. Dans les îles

² Celle-ci inclut non seulement toutes les îles de la mer des Caraïbes, mais aussi les côtes qui la bordent, de la Floride jusqu'aux Guyanes.

³ On sait aussi qu'il ne fut pas inventé aux Antilles. Il avait été expérimenté dès le Moyen-Age en Méditerranée, à Chypre par exemple, sous domination génoise ou vénitienne. Les esclaves étaient alors originaires des Balkans et du Moyen-Orient.

françaises, ils étaient pour la plupart originaires des provinces du Nord et de l'Ouest, donc locuteurs de dialectes d'oïl (et de quelques dialectes d'oc) assez différents les uns des autres pour poser de sérieux problèmes de communication. Ceux-ci ont été résolus sans doute par suite d'un nivellement dialectal - la formation d'une sorte de koiné - qui ne pouvait manquer de se produire au sein de populations somme toute restreintes sur des territoires de peu d'étendue. L'éducation scolaire, assurée par des prêtres missionnaires apparemment plus actifs qu'en métropole, et qui, à cette période, s'adressait aux noirs comme aux blancs, a également dû jouer un rôle unificateur (cf. Hazaël-Massieux 1996). On ne peut donc exclure qu'un certain nombre des traits qui caractériseront le créole trouvent leur origine dans ce premier processus linguistique caractéristique de la société d'habitation.

Enfin, s'agissant des points (g) et (h) dont la réalisation se vérifie du seul fait que des langues créoles ont perduré jusqu'à nous, on notera que la permanence des conditions matricielles résulte dans certains cas de la cruauté même de la situation plantationnaire.⁴ Ainsi, le sranan, créole anglais du Surinam, est l'une des rares langues créoles documentées à date ancienne: nous en possédons un dictionnaire compilé en 1780. La langue de cette époque apparaît peu différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et il semble qu'elle ait atteint cet état vers 1750. Mais les plantations sucrières s'implantent au Surinam dès 1660.⁵ Il faut donc presque un siècle pour que le créole se stabilise, ce qui est long. Selon toutes probabilités, cette latence s'explique par la dureté des conditions de vie des esclaves : ceux-ci mouraient trop vite pour pouvoir se reproduire en nombre suffisant, en sorte que leur renouvellement se faisait avant tout par d'incessantes "importations". Ces nouveaux arrivants, s'ils trouvaient en créole en voie d'éclosion, ne pouvaient que l'apprendre comme une langue seconde, le ramenant ce faisant à l'état d'un pidgin (voir plus loin). Il fallut donc du temps, et que les conditions s'améliorent quelque peu, pour que les points (g) et (h) deviennent réalité (cf. Arends 1995).

2.2. La matrice guinéenne

Voyons à présent un tout autre cas de figure, celui de l'aire Casamance- Guinée-Bissau, "guinéenne" pour faire court. Ici, la catastrophe du point (a) se révèle bien moins tragique que dans le cas précédent : elle consiste en la survenue vers 1450 de quelques dizaines de marins portugais, auxquels succéderont à partir de 1460 quelques centaines de colons établis aux îles du Cap-Vert, alors désertes. Beaucoup de ces colons étaient juifs. L'émigration mettait entre eux et l'Inquisition une prudente distance.

Afin de commercer librement, hors d'atteinte du monopole royal, ils furent nombreux à aller s'établir sur le continent, parmi les populations côtières de la Casamance et de l'actuelle Guinée-Bissau. On nomme *lançados* ces exilés volontaires, terme qu'on peut traduire par "rejetés" ou "aventurés". Les *lançados* fondèrent des comptoirs, prirent femme(s) et firent souche. Leurs descendants métis sont les *filhos da terra*, les "enfants du pays". La dominance requise par le point (b) n'a donc avec eux rien de dominateur. Elle relève bien plutôt du prestige fragile dont jouit l'étranger colporteur de nouveautés.

⁴ Là où ces points ne se sont pas réalisés, les créoles, s'il s'en est formé, n'ont pas survécu. C'est sans doute ce qui s'est passé au Brésil et dans le sud des Etats-Unis.

⁵ Le Surinam est alors britannique depuis 1651. Les Hollandais s'en emparent en 1668.

⁶ Les Juifs furent expulsés du Portugal en 1495, sauf à se convertir au catholicisme. Ceux qui le firent restèrent suspects, au point que beaucoup émigrèrent vers l'Afrique ou, après 1500, vers le Brésil (voir ci-dessous).

⁷ Sur toute cette histoire, cf. Rougé 2003.

L'implantation des *lançados*, hors de tout plan de colonisation, provoqua en tout cas des ébranlements dans les sociétés locales. § Leur exemple attira de nouveaux entrepreneurs venus du Portugal, directement ou via le Cap-Vert. Les villages où ils s'étaient implantés devinrent des petites villes où afflua toute une nouvelle population. On appela *grumetes*, terme de marine dont le premier sens est "mousse", ces Africains détribalisés, employés par des Européens africanisés. ⁹ Il se forma ainsi un nouveau groupe social composé des *grumetes* et des *filhos da terra*, remplissant les conditions des points (a)-(î), et dont le portugais créolisé, *crioulo* en portugais, kriyol de son nom vernaculaire, devint la langue distinctive. ¹⁰

La conversion au christianisme des *grumetes* créolophones, originellement "animistes", renforça encore l'identité de ce groupe et en assura la permanence exigée par les points (g) et (h) du scénario créologène. Le caractère tardif et relativement superficiel de la colonisation portugaise y contribua aussi. Plus récemment, la guerre d'indépendance (1961-1974) a eu pour effet de généraliser l'emploi du kriyol, devenu *de facto* la langue véhiculaire de l'Armée de Libération, puis du nouveau pays. ¹¹

On voit que le scénario esquissé plus haut permet de raconter des histoires très différentes par leur contenu. Mais ces histoires, si elles nous donnent une idée des causes nécessaires, ne nous disent pas *comment*, par quels processus linguistiques, donc mentaux, les langues créoles se sont formées. Là, les observations nous manquent, nous n'avons que des théories. Nous allons à présent les examiner.

3. Les processus linguistiques de formation des langues créoles

Il faut repartir de notre définition historique. Selon elle, les créoles s'identifient *grammaticalement* par une évidence et une interrogation. L'évidence est que, moyennant telles différences phonétiques ou sémantiques, ils partagent leur lexique avec une autre langue, qu'on peut nommer la "langue-source", terme imprécis, mais maniable. ¹² L'interrogation concerne le reste : morphologie et syntaxe, et elle consiste en trois questions: quelle est l'origine de ces morphosyntaxes? Pourquoi sont-elles si différentes de celles des langues-sources? Pourquoi, avec des langues sources distinctes, montrent-elles des points communs spécifiques?

Il faut s'arrêter un peu sur ces questions. Il n'existe pas encore de métrique entièrement objective pour comparer des grammaires et en évaluer les similitudes et les différences. Nos typologies ne sont pas assez sûres pour cela. Cette limite doit nous rendre prudents, mais non nous paralyser, car des observations indéniables et fructueuses en dépit de leur manque de totale rigueur restent possibles. On remarque

⁸ Bien que le Portugal y ait établi des places fortes dès le dix-septième siècle, la colonisation de la Casamance et de la Guinée-Bissau ne fut réellement entreprise qu'au dix-neuvième. Le premier de ces territoires fut donné à la France au Congrès de Berlin (1884-1885). Le créole portugais n'y disparut pas pour autant. Il se parle encore aujourd'hui.

⁹ Il existe au moins une ressemblance phonétique entre ce terme de *grumete* et celui de *kruman* qui désignait les marins africains des navires britanniques, qui résulte lui-même d'un croisement entre *crewman* 'homme d'équipage' et Kru, peuple du Ghana auquel appartenait la majorité de ces hommes. Les voyages des mots n'est pas l'un des aspects les moins fascinants des études créoles.

¹⁰ Cf. Kihm (1994) pour une description.

¹¹ La faiblesse du colonialisme de Lisbonne fit que la connaissance du portugais demeura toujours très limitée, bien plus que celle du français au Sénégal voisin, par exemple. On notera aussi l'importance de la diversité linguistique en Guinée-Bissau, où l'on compte une vingtaine de langues "locales".

¹² L'anglais permet *lexifier language*, qu'on hésite à traduire par "langue lexificatrice".

en particulier un surprenant découplage lorsqu'on compare, d'une part, le lexique et, d'autre part, la morphosyntaxe d'un créole et de sa langue-source.

La première comparaison fait généralement apparaître une grande ressemblance formelle des lexèmes, du niveau de celle qu'on observe entre des variétés très proches de la même langue: cf. français *table* vs. haïtien *tab*, portugais *cadeira* 'chaise' vs. kriyol *kadera* (on comparera les étymons latins de ces deux mots, *tabula* et *cathedra*). Même lorsque la comparaison n'est pas aussi triviale, les divergences n'ont presque jamais l'ampleur de celle qui sépare, p. ex., latin *aqua* de français *eau*, et elles demeurent assez transparentes: ainsi, haïtien *dlo* 'eau' s'explique par l'agglutination du partitif *de* et de l'article défini à un nom lui-même phonétiquement inchangé, [o] (*de l'eau* > /dlo/); kriyol *yagu* 'eau', superficiellement assez dissemblable du portugais *àgua*, ne met guère en jeu qu'une épenthèse initiale et la chute d'une voyelle finale atone. Le mauricien a de même *dilo*. D'autres créoles portugais ont *agwa* ou *awa*. Les créoles anglais ont tous quelque chose comme *wata*. Les créoles arabes disent *ma*, comme les arabes dialectaux. Bref, du point de vue lexical externe, c'est-à-dire de l'apparence phonétique des lexèmes, les créoles s'écartent peu de leurs langues-sources.

La comparaison morphosyntaxique révèle des différences bien plus profondes. Pour s'en tenir à quelques exemples très simples, on relève ainsi que l'article défini est postposé au nom en haïtien (*tab-la* 'la table', *dlo-a* 'l'eau'); et qu'il est inexistant en kriyol où, selon le contexte, *kadera* correspond tantôt à *a cadeira* 'la chaise', tantôt à *uma cadeira* 'une chaise'.¹³

Mais c'est dans le domaine du prédicat ou groupe verbal que se rencontrent les différences les plus marquées. Deux phrases idiotes, tirant parti du mini-vocabulaire introduit à l'instant, suffiront à le faire voir: *Tab-la ap tombé nan dlo* 'La table tombe dans l'eau'; *Kadera kay na yagu* (*A cadeira caiu na àgua*) 'La chaise est tombée à l'eau'. La première montre que là où le français fait usage d'une forme temporelle du verbe (*tombe*, 3^e personne du singulier du présent), l'haïtien montre une forme invariable *tombé* précédée d'une particule aspecto-temporelle *ap*.¹⁴ En kriyol, le passé (ou l'accompli) est dénoté par l'absence de toute marque, là où le portugais emploie une forme fléchie *caiu* 'tomba'.¹⁵

En somme, tout au contraire de ce que nous avons observé avec le lexique, les créoles s'écartent de leurs langues-sources dans le domaine morphosyntaxique bien davantage que ne le font jamais des variétés, même éloignées, de ce qu'on est convenu d'appeler une même langue, voire des langues distinctes mais apparentées d'assez près, telles les langues romanes.

Du même coup, et nous en venons à la troisième des questions énumérées ci-dessus, on constate que dans ce domaine les créoles ou bien se ressemblent plus que ne le font leurs langues sources respectives, ou bien, à tout le moins, ne se différencient pas davantage - ce qui signifie qu'ils ont divergé de conserve. Cette

¹³ L'article postposée du haïtien provient de la particule déictique là que l'on trouve dans *cette table-là*. Sa forme varie selon une règle phonologique : [la] après consonne, [a] après voyelle. On trouve ce même *la* dans tous les autres créoles français (guyanais, louisianais, martiniquais-guadeloupéen, mauricien, seychellois), avec des emplois éventuellement un peu **différents et sans les alternances phonétiques qui caractérisent le seul haïtien**.

¹⁴ On pourrait aussi traduire avec une tournure périphrastique : '... **est en train de tomber...**'. Mais cet « **en train de** », **facultatif, serait nettement** plus marqué que *ap*, lequel est plus proche en fait d'une forme progressive anglaise (*isfalling*).

¹⁵ Comparez *na kay* 'tombe' ou 'tombera', *ta kay* 'tombe (habituellement)', *kay ba* 'était tombée'.

harmonie n'allait pas de soi (pourquoi n'ont-ils pas divergé n'importe comment?); elle réclame une explication au moins autant que l'écart lui-même.¹⁶

Les théories élaborées pour expliquer le comment de la formation des créoles se distinguent précisément selon les réponses qu'elles donnent à cette question et aux deux autres. Les réponses, à leur tour, dépendent de ce que propose la théorie quant à l'origine du "reste", autrement dit de tout ce qui n'est pas le lexique apparent. On distingue ainsi trois théories: celle pour qui le reste provient aussi de la langue-source; celle pour qui il provient de la ou des langues que la langue-source a recouverte(s); celle enfin pour qui il ne provient d'aucune langue particulière, mais de la grammaire interne alias faculté de langage innée des formateurs du créole.

Il ne saurait être question ici de disséquer ces trois théories en toutes leurs parties, encore moins de relater et d'évaluer les débats, parfois acerbes, qui en opposent les tenants. On adoptera un point de vue vaguement platonicien: on feindra que les théories existent par elles-mêmes, et ne font que se nicher dans les esprits de celles ou ceux qui à tel moment les incarnent - ce qui n'est pas tout à fait faux.¹⁷ Les ayant ainsi désincarnées, on les exposera rapidement, montrant ce qu'elles expliquent et ce qui leur résiste, et, surtout, ce qu'elles entraînent pour la question que nous traînons encore: quelle place les créoles occupent-ils?

3.1. Le principal vient de la langue-source

Pour cette première théorie, un créole constitue une variété particulièrement divergente de la langue-source.¹⁸ Le fait, pour le dire plus exactement, n'est pas que le créole diverge de telle variété prise comme étalon davantage que ne le font les autres variétés rapportées au même étalon - disons, le normand ou le picard comparé au français parisien "cultivé" - mais qu'il diverge par rapport à toutes les autres variétés, présentant des propriétés qu'aucune de celles-ci ne possèdent. Pourquoi ? La situation sociolinguistique en serait cause : le nivellement dialectal évoqué plus haut ajouté à la rupture des normes provoquée par l'exil aurait permis à des tendances évolutives présentes mais réprimées de se libérer (tendance à l'analyticité, par exemple, qui expliquerait la disparition des flexions verbales).

Le rôle principal échoit ainsi aux locuteurs natifs de la langue-source alors qu'ils étaient majoritaires, c'est-à-dire pendant la société d'habitation (voir plus haut), avant l'afflux d'esclaves venus d'Afrique (ou de Madagascar dans l'Océan Indien). Ces derniers auraient tout au plus accentué le phénomène en produisant dans un premier temps ce que les spécialistes en apprentissage de langues secondes (L2) "sur le tas" par des adultes nomment une "variété basique" (basic variety) de la variété déjà "créolisée" que leur parlaient les colons.¹⁹

On objectera trois choses à cette conception. Premièrement, la notion de "tendance évolutive", réifiée et détachée des savoirs et des pratiques des locuteurs

¹⁶ Elle est particulièrement frappante lorsqu'on compare des créoles "indo-européens" à des créoles "non-indo-européen", arabes ou bantous, par exemple.

¹⁷ La première théorie est généralement identifiée avec Robert Chaudenson et ses disciples (cf. Chaudenson 2003) ; la seconde a surtout été développée au Québec par des chercheurs groupés autour de Claire Lefebvre (cf. Lefebvre 1998) ; la troisième est pour l'essentiel l'oeuvre de Derek Bickerton (cf. Bickerton 1981). Mais toutes trois constituent l'aboutissement provisoire de courants de pensées qui se manifestent dès le milieu du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire dès que des linguistes, professionnels ou amateurs, commencent à s'intéresser aux langues créoles (cf. les textes joints de Thomas 1869, Baissac 1880, Vinson 1882, Adam 1883, Faine 1936 ; cf. aussi Coelho 1886, Schuchardt 1909).

¹⁸ Le français, dans la mesure où les tenants de cette théories ont surtout consacré leurs travaux aux créoles français des Antilles et de l'Océan Indien.

¹⁹ On sait que le premier sens du mot "créole" désigne les Blancs nés aux Îles, comme on disait.

individuels, est au moins aussi douteuse qu'en matière d'évolution des espèces. Là comme ici, il n'existe pas de téléologie et une tendance ne peut être qu'une reconstruction *ex post facto*.

Deuxièmement, on ne s'explique pas la dérive parallèle, voire la convergence partielle de créoles de langues-sources différentes, sauf à prêter à celles-ci des tendances évolutives analogues, ce qui, même à prendre la notion au sérieux, apparaît hautement improbable. La recherche a, il est vrai, montré que les variétés basiques (voir ci-dessus) de langues différentes sont assez semblables entre elles. Voilà qui offrirait une explication. Notez toutefois que le résultat serait le même si la "basification" s'était appliquée directement à la langue-source. Autrement dit, le recours aux concepts venus des travaux sur l'apprentissage de L2 rend inutile l'élaboration d'une théorie spécifiquement créole. Et, pour autant qu'ils fonctionnent, ces concepts mettent en jeu une théorie bien différente, comme on le verra.

Enfin, pour des raisons qui paraîtront assez évidentes si l'on relit le scénario créologène et ses réalisations, une telle conception rend difficilement compte de la formation de créoles "non plantationnaires" comme le kriyol de Guinée-Bissau.

3.2. L'essentiel vient du substrat

Ce terme désigne les langues maternelles des créolophones avant qu'ils le deviennent : langues du phylum Niger-Congo, de familles kwa et bantou, à Haïti ; de même phylum, mais de familles mandé et atlantique en Sénégal. Sachant que quiconque parle une langue étrangère avec une compétence moins que complète - ce qui est le cas de 99% des personnes ayant appris ladite langue après l'âge de 13 ans - y introduit des traits phonologiques ("l'accent") et morphosyntaxiques de sa langue maternelle, l'idée s'imposait d'elle-même que les propriétés divergentes des créoles pussent avoir une telle origine.²⁰

C'est une idée assez ancienne. La formule que la linguiste haïtienne Suzanne Comhaire-Sylvain proposait dans sa thèse de 1936, que le créole haïtien serait du "français avec une grammaire éwé" est fameuse, même parmi les non-spécialistes. Qui plus est, elle ne manque pas d'attraits identitaires. Le développement de la grammaire générative a permis de la mettre en forme : dès lors que les lexèmes se définissent comme des matrices de traits phonologiques, sémantiques et morphosyntaxiques, on peut concevoir que les Africains futurs créolophones, confrontés à du français, n'aient retenu des mots qu'ils en attrapaient que le son et la référence - que le son /tab(1)/, p.ex., désigne tel objet -, mais aient substitué les traits morphosyntaxiques des lexèmes équivalents dans leurs propres langues. On parle alors, de façon un peu trompeuse, de "relexification". On explique ainsi que le verbe haïtien *bay ou ba* 'donner' (de *bailler*) se construise avec un double objet direct (*M bay Mari tab-la* 'J'ai donné la table à Marie') et fonctionne aussi comme une pseudo-préposition voulant dire 'pour' (*Machté tab-la ba Mari* 'J'ai acheté la table pour Marie'), à la manière de son homologue fongbé, langue kwa du Bénin considérée comme ayant été la langue maternelle de la majorité des esclaves amenés en Haïti à la période cruciale.

²⁰ La notion de substrat nous vient de la linguistique historique du dix-neuvième siècle. On invoquait ainsi le substrat gaulois pour rendre compte de certaines particularités du français apparemment inexplicables par les processus ordinaires du changement linguistique - par exemple la transformation généralisée de /u/ latin en /ü/ comme dans *lune* < *luna*, propre au gallo-roman (mais observée également dans quelques dialectes nord-italiens et portugais). Cette notion a toujours été disputée, car elle permet trop facilement d'expliquer l'incompris par l'inconnu.

La comparaison systématique a en outre fait apparaître des parallèles suggestifs entre les structures des prédicats en haïtien et en fongbe. Le processus décisif, selon les partisans de la théorie "relexificationniste" aurait été ici la réanalyse d'auxiliaires ou de tournures périphrastiques du français en particules aspecto-temporelles modelées sur celles dont les locuteurs du fongbe avaient la compétence native. De même, la structure du groupe nominal haïtien, avec son article défini postposé, paraît calquer celle du groupe nominal fongbé.

La théorie substratiste relexificationniste, assez convaincante à première lecture, se heurte pourtant au même obstacle que la précédente. Comment expliquer la similitude, partielle mais significative, des langues créoles, au-delà de l'aire antillaise où elle a connu sa première et, à ce jour, quasi unique application? Seule l'identité ou, à tout le moins, la ressemblance des substrats y parviendrait. Supposer un substrat unitaire ou, en tout cas, peu diversifié dans l'aire antillaise n'est certes pas déraisonnable - quoique ce soit une hypothèse difficile à démontrer. Mais que dire de la Sénégalie dont les langues, bien que lointainement apparentées aux langues du Bénin, en sont typologiquement fort différentes? Et de l'Océan Indien, où le substrat, s'il a agi, est malgache? Et des créoles arabes d'Afrique de l'Est pour lesquels aucun substrat n'est clairement isolable?

En outre, la mise en oeuvre de la relexification et, encore davantage, de la réanalyse requiert une connaissance de la langue-source bien au-delà de la reconnaissance des mots et de leur référence: elle exige par exemple de déchiffrer des tournures périphrastiques telles que être après, source plausible de la particule de présent-futur *ap*, dont le sens n'est pas compositionnel; de reconnaître en là un élément déictique compatible avec la signification définie que l'on cherchait à exprimer;²¹ et ainsi de suite. On comprend mal, dans ces conditions, pourquoi les esclaves africains des Antilles, déjà bien avancés dans leur apprentissage, n'ont pas acquis une variété beaucoup plus proche du français que leur parlaient les colons que ne l'est le créole, d'autant que la théorie substratiste, à la différence de la précédente, n'accorde nullement à ces colons le rôle de créolisateurs.²² La question est encore plus embarrassante dans une situation comme celle de la Sénégalie, où les rapports entre les futurs créolophones et les porteurs de la langue-source furent beaucoup plus étroits qu'aux Antilles, souvent aussi étroits qu'on peut l'imaginer, et nettement plus égalitaires.

Bref, cette théorie n'est pas dépourvue de valeur - il est évident que des interférences se sont produites entre les langues maternelles et la langue-source - mais elle n'apporte pas de réponse convaincante à la question essentielle: pourquoi un créole s'est-il formé? Le scénario esquissé plus haut nous a donné les conditions nécessaires. Il nous manque encore de comprendre la condition suffisante telle que, le scénario réalisé, un créole se forme. Or, il faut en être conscient, cette formation est un événement rare. L'issue ordinaire est que la population dominée finisse par acquérir la langue des dominants, éventuellement en la modifiant, mais pas à ce point. Quelle peut donc être cette condition sans quoi il ne se fait pas de créolisation?

²¹ Les articles définis français n'ont pas été reconnus ni segmentés. Le montrent les nombreux cas d'agglutination, tant dans les créoles des Antilles que dans ceux de l'Océan Indien (cf. haïtien *tajan* 'argent', *lanmen* 'mer', *zwazo* 'oiseau', etc.).

²² Certains l'ont sans doute fait. On pense ici aux esclaves domestiques, en contact plus étroit avec les maîtres européens que les esclaves des champs. Il se peut donc que les diverses variétés plus ou moins proches de la langue-source qui constituent le "continuum post-créole" aient existé dès l'origine (cf. Alleyne 1980). Ce continuum, bien attesté dans les îles anglophones (p.ex., la Jamaïque) ne se retrouve néanmoins pas partout. Il n'existe pas, en particulier, à Haïti ni en Guinée-Bissau, où le créole, d'une part, le français ou le portugais, d'autre part, s'opposent frontalement.

3.3. Beaucoup vient de la grammaire interne

On n'insistera jamais assez sur l'importance de la rupture au principe de toute langue créole. Cette rupture, on l'a vu, n'est pas forcément spectaculaire. Mais la théorie que nous exposons à présent tient son rôle pour essentiel, en cela qu'elle interrompt la chaîne de transmission qui, de mère à enfant, fait que la langue d'une génération se reproduit avec peu d'altérations à la génération suivante. Le mode de l'interruption, à son tour, varie sûrement selon les situations. On n'est pas requis de supposer que les mères cessèrent jamais de parler à leurs enfants - encore que, dans la situation des plantations, on peut bien penser qu'elles n'en avaient guère le loisir! Mais cette parole de transmission, même tenue, n'aboutissait à rien: le mêlement constitutif du nouveau groupe (voir les points (a)-(e) du scénario) rendait la langue maternelle inutile dès que l'enfant, tôt laissé à elle ou lui-même, frayait avec d'autres.

En quoi communiquaient-elles, ces bandes de gosses? Les adultes avant eux s'étaient heurtés au problème au début du scénario, et ils l'avaient plus ou moins résolu en jargonnant la langue des dominants qui les avaient mis dans cette situation, de force brute ou par violence plus douce, en créant telles conditions non dépourvues d'attraits. Par jargon ou pidgin, terme plus technique, on entend un système d'expression qui fonctionne en dehors de la grammaire interne innée. Un pidgin comporte un vocabulaire, mais les éléments de celui-ci, de forme souvent peu stable, sont assemblés, non selon les principes qui règlent les syntaxes des langues naturelles, mais selon d'autres principes, plus primitifs peut-être, plus pragmatiques en tout cas. Pour certains auteurs (cf. Bickerton 1998), ces principes définiraient le "protolangage", faculté antérieure au langage dans l'évolution de l'espèce humaine, que l'émergence de ce dernier n'a pas supprimée, mais a reléguée aux situations d'urgence où le langage complexe, entravé par sa diversité, ne marche plus.

Des adultes peuvent s'en contenter, mais pas des enfants. Voilà l'articulation cruciale de la théorie: les enfants pré-pubères se distinguent des adolescents et des adultes par le fait que leur capacité d'acquisition linguistique, qui n'est pas autre chose que leur faculté de langage ou grammaire interne même, est en pleine activité, elle n'a pas encore été frappée d'inhibition. Pour cette capacité, le pidgin qu'ils se voient contraints de reprendre de leurs aînés - car c'est le seul médium commun - n'est pas assimilable puisqu'il n'a pas de grammaire, ou du moins pas une grammaire conforme à la grammaire interne. La tâche des enfants - qu'ils accomplissent bien sûr "sans y penser" - consiste donc à conformer le pidgin aux prescriptions de la grammaire interne, par définition la même chez tous, créant ainsi un créole, c'est-à-dire une nouvelle langue naturelle.

On remarquera que, pour cette théorie, la grammaire interne est une véritable grammaire à laquelle il ne manquait qu'un lexique pour "tourner" ; c'est un programme génétiquement installé, un "bioprogramme linguistique", d'où le nom de *Language Bioprogram Hypothesis* ou LBH qu'on lui a donné et que nous lui conservons.

⌘ On prendra garde que certaines langues sont appelées par tradition des pidgins, qui sont en réalité des créoles ou des pidgins dits "développés" (*expanded pidgins*) qui, pour manquer de locuteurs natifs, n'en sont pas moins de vraies langues. Le *Pidgin English* ou tok pisin de Papouasie-Nouvelle-Guinée en est un cas typique.

²⁴ Les adolescents et les adultes *apprennent* les langues par des artifices divers, souvent peu efficaces, ils ne les acquièrent plus naturellement. Il se peut qu'il y ait des exceptions. On observe en tout cas des degrés dans l'inéptitude. Il serait intéressant de comprendre pourquoi les individus ne sont pas tous égaux dans ce domaine.

Le gros atout de la LBH est qu'elle explique de façon simple et élégante les similitudes entre les créoles de langues-sources et de substrats différents. Mais pourquoi, demandera-t-on alors, les langues créoles ne sont-elles pas toutes identiques, abstraction faite du vocabulaire ? On peut faire deux réponses, qui ne s'excluent pas. Premièrement, chaque créole, une fois formé, entre dans une histoire singulière qui va le marquer de traits particuliers. Deuxièmement, il n'est pas acquis que le bioprogramme spécifie toute la grammaire. Il est remarquable que l'uniformité grammaticale des créoles se manifeste surtout dans le domaine de la structure du prédicat (particules aspecto-temporelles préverbaux, verbes invariables, etc.) ; les groupes nominaux, en revanche, sont de formes assez variées, généralement reprises des langues sources.

Cette observation soulève un problème empirique. Il est crucial pour la théorie, on l'a vu, que les adultes ne jouent qu'un rôle passif dans le processus de créolisation, et que les enfants, seuls acteurs, n'aient accès qu'au pidgin - qu'ils soient, en d'autres termes, dans une situation analogue à celle des premiers humains chez qui le langage émergea alors qu'ils étaient entourés de congénères qui ne disposaient que du protolangage.²⁵ Or, l'analogie ne tient pas. Dans les plantations et a fortiori sur les côtes africaines d'il y a trois ou quatre siècles, le paysage contenait forcément aussi du "vrai" langage auquel il est impensable que les enfants n'aient pas été exposés, si peu que ce fût.

D'autre part, la passivité des adultes est loin d'être avérée. Mieux (si l'on peut dire !) l'existence d'enfants n'est nullement toujours certaine. On a évoqué plus haut le cas du Surinam où les conditions étaient telles pendant les premières décennies de la colonisation hollandaise que les esclaves ne vivaient pas assez longtemps pour laisser une descendance. Le créole (le sranan) ne s'en développa pas moins, plus lentement qu'ailleurs sans doute, mais sans attendre que des enfants en nombre suffisant ne viennent achever la tâche (cf. Arends 1995).

Il ne s'agit pas de rejeter la LBH (pas davantage que les deux théories précédemment exposées), mais de la relativiser, et cela de deux points de vue: d'une part, la conformation à la grammaire interne, pour être réelle, n'a peut être pas l'ampleur prévue par la théorie "classique", du fait de l'inévitable voisinage de grammaires particulières et parce qu'il n'est pas exclu que les spécifications de la grammaire interne soient partielles. D'autre part, rien ne prouve que l'accès à celle-ci soit entièrement barré chez les adultes. Supposer que ces derniers sont encore capables, dans une certaine mesure, d'y avoir recours pour "régulariser" un pidgin expliquerait l'émergence de créoles à la fois typiques et distinctifs dans des environnements et des conditions historiques qui n'invitent pas à penser que les enfants aient pu jouer un rôle décisif. On peut du reste supposer que les processus de "basification" évoqués plus haut constituent la manifestation de ce recours.

3.4. Conclusion sur la formation des langues créoles

Au total, il semble bien que les langues créoles se distinguent des autres essentiellement par le fait d'être apparues à des dates historiquement proches et situables. Les autres langues, les vieilles langues, ne sont pas apparues: elles résultent de processus de changement continu, parfois accélérés, mais jamais rompus depuis la première émergence du langage - pour autant que nous le sachions, bien entendu. Ou alors, on dira qu'elles apparaissent chaque fois qu'un enfant produit ses

²⁵ Le rapprochement est explicite chez le principal auteur de la théorie (cf. Bickerton 1998). Pour plus de commentaires critiques quand à la contribution des études créoles à la question de l'origine du langage, cf. Kihm (2003, 2005).

premières articulations. Mais cette apparition procède d'une transmission: l'enfant, comme individu, reçoit une langue dont la grammaire est conforme *pour l'essentiel* à la grammaire interne dont il hérite comme membre de l'espèce humaine. "Pour l'essentiel": cela veut dire que cette grammaire transmise, résultat d'une évolution de plusieurs millénaires, présente le plus souvent toutes sortes de complexités et d'irrégularités qui l'éloignent du plan de la grammaire interne, sans pourtant le contredire - si bien que l'enfant acquiert cette grammaire sans la modifier; ou en la modifiant - car le changement ne s'arrête jamais - mais pas nécessairement, rarement en fait, dans le sens d'un rapprochement vers le plan de la grammaire interne.

Que les créoles soient apparus, en revanche, signifie que, dans une certaine mesure, aucune grammaire établie ne les précède. Ils procèdent donc directement de la grammaire interne - mais dans une certaine mesure seulement. Il serait évidemment capital de mesurer cette certaine mesure, qui varie au cas par cas. Nous n'en sommes pas capables.

4. Les créoles comme famille reconstituée

Il est temps à présent de tirer les conséquences de ce qui précède pour ce qui est de l'appartenance des créoles à l'un ou l'autre des réseaux qui enserrant les langues, à savoir:

Le réseau global: toutes les langues humaines représentent autant de spécifications de la composante génétiquement déterminée de la grammaire interne, souvent appelée "grammaire universelle" (GU).

Les réseaux génétiques: des langues sont génétiquement reliées (parentes) lorsqu'elles constituent les termes provisoires d'évolutions divergentes à partir d'une même langue.

Les réseaux typologiques: les langues sont essentiellement semblables et phénoménologiquement diverses. Tout n'étant pas possible étant donné le plan déterminé par la grammaire interne, cette diversité n'est pas un chaos et les divergences se regroupent en types de langues.

Les réseaux aréaux: indépendamment de tout lien génétique (mais sans les exclure), des langues peuvent converger en tout ou partie du seul fait de coexister assez longtemps dans un certain espace, sur une certaine aire (cf. l'aire balkanique). Comme les langues existent d'abord dans l'esprit de ceux qui les parlent, les convergences aréales sont la conséquence d'un plurilinguisme répandu dans des situations de contacts fréquents entre individus de langues diverses.

Que les créoles appartiennent au réseau global des langues humaines ne fait de doute pour personne. Les questions intéressantes se posent à propos des réseaux génétiques, typologiques et aréaux. Or, et c'est ce qu'on va montrer à présent, les trois théories qui viennent d'être exposées ont pour effet de les exclure, à des titres divers.

Nous verrons d'abord ce qu'il en est des rapports des créoles avec leurs langues sources et de substrat. Puis nous aborderons la question finale des rapports des créoles entre eux.

4.1. Les rapports des créoles avec leurs langues sources et de substrat

Admettons qu'un créole représente pour le principal une modification de sa langue-source. Cette modification est si peu importante au niveau de la forme des lexèmes que le créole apparaît tout au plus comme un dialecte des moins divergents au sein du réseau génétique étroit qui constitue la langue source. Pour le dire plus clairement, il est l'une des variétés de celle-ci. A tous les autres niveaux, en revanche, les modifications sont si profondes que le créole s'écarte non seulement du réseau génétique étroit, mais aussi du réseau génétique large incluant la langue source: les créoles français et portugais, par exemple, présentent des propriétés morphosyntaxiques qu'aucune langue romane ne possède; et de même des créoles anglais et néerlandais par rapport aux langues germaniques; des créoles arabes par rapport aux langues sémitiques.

On voit ainsi les créoles se rattacher à de tout autres réseaux typologiques que ceux des langues auxquelles ils sont censés être génétiquement liés: pour autant, par exemple, que le français et le portugais manifestent le même type en matière de flexion verbale (marquage flexionnel du temps, accord du verbe avec son sujet en personne et en nombre) et de flexion nominale (marquage obligatoire du pluriel et quasi obligatoire de la définitude), les créoles français et portugais se rattachent à un autre type dans ces domaines: marquage non-flexionnel du temps, pas d'accord du verbe, grammaticalité des noms "nus", non marqués pour le nombre et la définitude.²⁶

En soi, ce n'est pas un problème: les appartenances génétique et typologique ne se recouvrent pas nécessairement. Mais l'observation montre qu'il faut du temps et bien des générations pour qu'une langue ou une famille de langues - par exemple, les langues romanes - s'écartent de façon significative du type de la langue-mère, en l'occurrence, le latin. Il s'ensuit que l'écart typologique d'une langue-fille par rapport à sa langue-mère est forcément redoublé de changements phonologiques conséquents, qu'une longue durée ne peut manquer de produire.

S'agissant des créoles, l'écart est pour ainsi dire instantané. Une ou deux générations, ce n'est rien. Et les changements phonologiques, on l'a vu, sont en conséquence minimales. Il se crée ainsi une relation de parenté paradoxale: mère et fille à ne considérer que leurs traits les plus apparents, langue source et créole sont pour tout le reste telle une aïeule face à sa lointaine descendance, que les seules apparences, précisément, ne devraient pas permettre, ou à grand-peine, de relier l'une aux autres. En quoi la notion de parenté est-elle encore pertinente dans ces conditions (cf. Hall 1966: 124)?

Supposons à présent que la relation essentielle soit celle qui unit le créole aux langues ancestrales des créolophones plutôt qu'à la langue source qui, dans cette hypothèse, n'est source que de la forme des lexèmes. Langue source et créole ne partagent donc aucun réseau génétique, ou alors sur le mode insignifiant mis en évidence à l'instant. Mais le créole et ses substrats n'en partagent aucun non plus. Car ce sont les mots qui font la parenté. Comment se lient-ils, alors?

On est tenté de conclure - c'est à cela que tend la théorie relexificationniste - qu'ils appartiennent au même réseau typologique: l'haïtien et le fongbe (son substrat le plus plausible) réaliseraient le même type morphosyntaxique. Dans ce cas précis, il se peut que ce soit vrai. Dans bien d'autres situations, on ne peut tout simplement

²⁶ Ainsi, en français et en portugais, on dit nécessairement *J'aime les chats / Gosto dos gatos*, sans que les chats en question soient réellement définis - puisqu'il s'agit des chats en général - ni que leur pluralité soit pertinente, puisqu'elle n'est pas dénombrable. En haïtien et en kriyol, en revanche, on dit *M renmen chat / N ta gosta di gatu*, littéralement: « J'aime chat », ou *chat* fait en quelque sorte référence à l'espèce.

rien dire de sensé, soit qu'on ne parvienne à aucune comparaison typologique convaincante;²⁷ soit - achoppement plus fondamental qu'il faut bien finir par avouer - parce que la typologie linguistique est encore fort loin d'être une science exacte. Si peu exacte, en fait, que même les rapprochements apparemment les plus assurés, tel celui entre l'haïtien et le fongbe, n'échappent pas à la critique: trop partiels, pas assez appuyés sur des preuves historiques que celui-ci est bien le substrat de celui-là, ils pourraient bien être l'effet du hasard et de la nécessité.

Face à ces critiques, il ne semble pas que les "substratistes" aient songé à se replier sur un terrain qui, après tout, leur était ouvert: le réseau aréal. Pourquoi les similitudes morphosyntaxiques entre les créoles et les langues antérieurement parlées par leurs locuteurs ne seraient-elles pas dues au contact plus ou moins prolongé entre les premiers, en voie de formation, et les secondes, pas encore, voire jamais éteintes? Sur certains terrains, Guinée-Bissau ou Papouasie-Nouvelle-Guinée, par exemple, l'idée de tels *Sprachbünde* n'est pas absurde. Il n'est pas sûr, toutefois, qu'elle convienne bien aux situations plantationnaires.

Bref, avec le primat du substrat, le paradoxe est devenu moins scandaleux. Mais les relations qu'on sait établir entre celui-ci et le créole sont branlantes, souvent de peu d'intérêt heuristique. On y perd ce qu'on croyait avoir gagné en soustrayant les créoles à la relation étroitement familiale.

Reste la troisième éventualité: les créoles ne doivent rien qu'à eux-mêmes... ou peu s'en faut. Auto-constitués, n'empruntant que des mots qui, pour leur venir d'un pidgin, n'appartiennent même plus vraiment aux langues sources, ils n'entretiennent avec celles-ci aucune relation qui vaille. Ils sont sans famille. Et presque sans entourage, puisque les rôles du substrat comme de la langue source sont, sinon tout à fait révoqués, du moins minimisés au possible. C'est bien alors le cas que les affinités typologiques qu'ils entretiennent ne peuvent qu'être l'effet du hasard et de la nécessité. Le seul réseau duquel ils participent est le réseau global, mais cela va tellement de soi que cela devient une tautologie: un créole est, par définition, le représentant le plus fidèle de la faculté de langage qui tisse ce réseau.

On retrouve une idée défendue en son temps par Hjelmslev pour qui les créoles représentaient en quelque sorte des langues "idéales". Le qualificatif de "langues artificielles" qu'on leur a parfois accolé au dix-neuvième siècle reflète aussi peut-être cette apparente idéalité: les créoles volapük ou espéranto spontanés!

4.2. Les rapports des créoles entre eux

Seront-ils plus aisés à définir que ceux qu'entretient chaque créole avec sa langue source et ses substrats ou adstrats possibles? On s'y attendrait. L'intérêt spécifique des études créoles ne repose-t-il pas, somme toute, sur les similitudes partielles mais significatives que l'on repère à travers tout le domaine? Pourtant, les choses ne sont guère plus claires.

Les langues créoles peuvent-elles partager un réseau génétique? Oui, si l'on ne considère que leurs langues sources: le français et l'anglais, par exemple, sont des langues indo-européennes, donc les créoles qui en proviennent en sont aussi; les créoles arabes, en revanche, s'inscrivent dans un autre réseau génétique. A nouveau, on se trouve face à des propositions qui ne sont pas fausses, mais qui n'aident en rien à résoudre le paradoxe créole, parce qu'elles excluent qu'on puisse apparenter les créoles par-delà leurs rattachement lexicaux.

²⁷ Il en va ainsi pour le kriyol et les langues ouest-atlantiques de Guinée-Bissau, ou pour le tok pisin et les langues papoues et océaniques qui l'environnent.

Cela paraît de bon sens. On n'en a pas moins tenté de démontrer une possible monogénèse d'au moins tous les créoles de langue source indo-européenne, dont l'ancêtre commun serait un pidgin portugais, "relexifié" en anglais, en espagnol, en français et en néerlandais (cf. Thompson 196¹⁾.²⁸ L'hypothèse a trois inconvénients elle n'est pas démontrable ; elle ne crée le réseau génétique qu'au prix d'une opération, la relexification, qui ressortit à une autre logique, celle des contacts de langues ; elle ne vaut pas et, pour des raisons historiques évidentes, ne saurait valoir pour les créoles non indo-européens, qui contribuent pourtant au premier chef au paradoxe créole.

Les créoles forment-ils un réseau typologique ? Existe-t-il un "type créole" ? On l'a soutenu avec force assez récemment (cf. McWorther 1998). L'auteur s'est aussitôt heurté aux objections que soulève toute entreprise de cette sorte et que Troubetzkoy avait déjà pointées dans un passage fameux à propos du "type indo-européen" : aucun des traits retenus n'est propre aux langues indo-européennes et aucune langue indo-européenne ne les présente tous. La question n'est donc pas décidable... et tant mieux, sans doute, vu sa charge idéologique. Bref, les langues créoles se ressemblent de façon significative, mais ces ressemblances ne suffisent pas à créer un type qui les distinguerait de toutes les autres.

D'où viennent-elles donc, ces ressemblances qui ne s'expliquent ni par une commune origine, qui n'est pas, ni par un substrat commun, qui n'existe pas davantage, ni par un voisinage aréal, évidemment impossible entre un créole français formé aux Antilles au dix-septième siècle et un créole arabe apparu en Afrique de l'Est à la fin du dix-neuvième ? Il ne reste, semble-t-il, qu'une seule réponse : que tous les créoles ont requis pour se former un recours spécifique à la grammaire interne universelle.

La notion de "recours spécifique" est essentielle. C'est elle qui distingue les langues créoles des langues héritées, non formées, non apparues, pour lesquelles la grammaire interne est seulement la condition de possibilité de la grammaire particulière "naturellement" acquise par les enfants. Mais ce recours est partiel et réparateur. Il n'est que le facteur constant, responsable de la similitude des créoles, au sein d'un ensemble de facteurs variables en types et en intensité, qui en expliquent la diversité.

Quelle sorte de groupe les créoles constituent-ils alors ? On propose d'y voir une famille reconstituée, entité paradoxale dont l'unité repose sur une communauté d'expériences - divorces, ruptures, retours sur soi - indépendamment vécues. On se méfierait, bien sûr, d'une telle analogie entre des événements affectant des êtres de chair et d'esprit et des processus attribués à des êtres idéaux. Mais la notion même de famille de langues est elle-même une analogie, qui a démontré son utilité pourvu qu'on l'utilise avec précaution.

Le paradoxe créole tient là: les langues créoles, qui n'ont ni mères ni soeurs, qui ne se ressemblent que de s'être reconstituées en partie sur un plan commun à toute langue humaine, forment néanmoins quelque chose qui peut porter le nom de famille. Sans doute fallait-il que les représentations sociales et le concept de famille évoluent pour qu'apparaissent les catégories permettant de concevoir une telle formation. Où l'on peut voir, du reste, un nouveau paradoxe : la dislocation des familles ne fut-elle pas au principe des sociétés créoles "typiques" ?

²⁸ On a même spéculé que ce pidgin portugais serait lui-même la relexification du sabir (ou lingua franca) utilisé autour de la Méditerranée dès le Moyen-Age.

II. Inventaire descriptif des langues créoles et des pidgins

Cet inventaire - nécessairement incomplet (cf. Hancock 1977, 1981) - est fondé sur le travail de Holm (1989) dont nous reprenons l'ordre d'exposition. Il comporte non seulement les créoles et les pidgins actuellement parlés dans le monde, mais aussi ceux, maintenant disparus ou moribonds, dont nous savons qu'ils sont nés et ont fleuri pendant la première mondialisation. Nous y incluons même des idiomes antérieurs à ce bouleversement ou marginaux par rapport à ses effets, pour autant qu'ils présentent des caractères linguistiques et sociolinguistiques analogues. Il ne saurait évidemment être question d'offrir plus qu'une carte d'identité pour chacune de ces langues. La bibliographie fournie permettra au lecteur intéressé d'aller y voir de plus près.

1. La lingua franca

Elle se manifeste aussi sous le nom de "saber", du verbe *saber* voulant dire "savoir". Quiconque a quelques connaissances en littérature française en a rencontré un échantillon dans la Turquie du *Bourgeois Gentilhomme* de Molière (*Se ti saber, ti respondir...*). Du turc, certes non, mais bien ce pidgin ancré à la côte barbaresque, de la Tunisie au nord du Maroc, à l'époque où Molière écrivait. Alger était alors un émirat pirate où se mêlaient toutes les populations des deux rives de la Méditerranée, maîtres et esclaves, musulmans et chrétiens. La lingua franca, langue franque, langue des Francs, c-à-d des Européens, les aidait à se comprendre. Mais son origine est bien plus ancienne, sans doute contemporaine de la première Croisade (1096), peut-être encore antérieure si l'on suppose, comme l'ont fait certains, que la lingua franca prolonge un pidgin latin que rien n'atteste, mais dont la situation linguistique de l'Empire romain rendait l'existence quasi inévitable. Le plus ancien texte connu, une pharmacopée, est daté de 1353 et il fut rédigé à Djerba (Tunisie).

Des pidgins, la lingua franca a tous les caractères: jamais langue maternelle ou première de quiconque, son emploi resta cantonné aux échanges élémentaires entre gens n'ayant d'autre idiome en commun. Un faute de mieux dont témoigne la limitation du vocabulaire, l'absence presque totale de procédés morphologiques, la rigidité de la syntaxe et la pauvreté des moyens de présentation de l'information (focalisation, etc.) - du moins à en juger par ce qui nous est parvenu.

Un autre trait pidgin est le fait d'être associé à plus d'une langue source. Le vocabulaire de la lingua franca fut d'abord principalement italien et provençal (occitan). Puis l'apport espagnol et portugais l'emporta, sans forcément supplanter les termes déjà introduits. On trouve ainsi pour dire "vouloir" aussi bien *volir* (italien et/ou provençal) que *querer* (espagnol et/ou portugais). L'idiome comportait en outre un nombre non négligeable de mots arabes, p.ex., *taybo* "bon" < arabe *Tayyib*, peut-être croisé avec portugais *(es)tà bom* "c'est bon".

La lingua franca vivait encore quand les Français conquièrent l'Algérie en 1830. Les troupes en rapportèrent une chanson qui commence par *Travadja la muker...*, qu'il est inutile de traduire (*travadja* < provençal *travallar*, *muker* < espagnol *mujer*). Elle disparut ensuite de l'usage. Elle n'a survécu qu'à travers le folklore "papaouète" et les mots dont elle a enrichi les argots européens (p. ex., *clebs*, *mouquère*, etc.).

L'étude princeps de la lingua franca est Schuchardt (1909).

2. Les pidgins et créoles portugais

2.1. *Un pidgin: la lingua de preto*

Hormis le texte en lingua franca de 1353 mentionné ci-dessus, l'un des plus anciens documents pidgins est portugais. Il fut publié en 1516, soixante ans après la "découverte" des Îles du Cap-Vert et de ce qui est actuellement la Guinée-Bissau (1456), dans le *Cancioneiro Geral* ("chansonnier général"), sorte d'almanach périodiquement remis à jour. Il s'agit du discours qu'aurait prononcé à la Cour de Lisbonne un roi de Sierra-Leone (*Serra Leoa* "Montagne [en forme de tête de] Lionne") venu saluer son cousin de Portugal. Si l'événement est réel, il a dû se situer entre 1460, date où les Portugais parvinrent en Sierra Leone et la nommèrent ainsi, et la publication. A cette dernière date (1516), la variété de portugais pidginisé mise dans la bouche du roi africain - *A min rrey de negro estar Serra Lyoa...* "Moi roi de noir être Sierra Leone..." - avait pris racine au Portugal même, parmi les quelques milliers d'esclaves d'origine africaine qui s'y trouvaient alors, ouvriers agricoles, domestiques ou artisans. Leur parler, que les Portugais nommaient *lingua de preto* "langue de noir" ou *falar Guiné* "parler Guinée" (c-à-d l'Afrique subsaharienne) nous est connu par plusieurs pièces (*autos*) du dramaturge Gil Vicente, qui y met en scène des esclaves, au titre de personnages comiques. Moyennant une certaine stylisation inévitable, l'authenticité de leur langage est garantie par le fait que Gil Vicente consigne des traits, phonétiques en particulier, qu'un lusophone n'aurait pu inventer, et qui se retrouvent dans des créoles apparus plus tard (p.ex., /d/ pour /r/ ou inversement).

Telle qu'elle se montre dans ces documents, la lingua de preto semble un idiome déjà assez élaboré, peut-être plus proche d'une variété basique d'une langue seconde en cours d'apprentissage (voir plus haut) que d'un pidgin. Elle a pris de l'importance dans les débats sur l'origine des créoles lorsque certains auteurs (surtout Naro 1978) ont entrepris de démontrer qu'il s'agissait en fait d'un xénolecte plus ou moins délibérément mis au point par les Portugais eux-mêmes, peut-être sur le modèle de la lingua franca (cf. ci-dessus), avec le projet de s'en servir comme d'une "langue d'exploration" (*reconnaissance language*) enseignée aux interprètes recrutés sur place, de préférence au trop complexe portugais. Cette hypothèse, fondée sur des arguments chronologiques, a été réfutée au moyen de ces mêmes arguments. Quoi qu'il en soit, il est probable que la lingua de preto, rapatriée par des esclaves retransportés en Afrique (s'il y en eut), a constitué l'une des racines des créoles subséquents. Cela suffit à la rendre importante. On sait en outre que des variétés pidginisées de portugais ont longtemps eu cours tout au long de la côte ouest-africaine, ainsi qu'en Indonésie et jusqu'en Chine.

L'étude la plus complète de la lingua de preto se trouve chez Teyssier (1959). On consultera aussi Naro (1978), Goodman (1987).

2.2. Les créoles

Les créoles portugais, sans doute les plus anciens de tous, se répartissent entre deux branches, correspondant aux deux parties de l'Empire portugais, africaine et asiatique. Une branche américaine a dû exister, mais elle a été recouverte (voir plus loin).

On attirera d'abord l'attention sur les territoires où il n'y a *pas* de créole, à savoir, d'une part, le Brésil, d'autre part, l'Angola et le Mozambique. L'absence de créole au Brésil est peut-être due au fait que la fonction véhiculaire a été remplie pendant les deux premiers siècles de la colonie en grande partie par la *lingua geral*

("langue générale"), qui n'était pas un pidgin, ni un créole, mais une koïné tupi (famille tupi-guarani). Il reste que les variétés les moins standards du portugais brésilien présentent des traits qui les rapprochent des créoles, si bien qu'ils pourraient être ce que Holm (2003) nomme des "semi-créoles", à savoir des parlers qui ou bien ne se sont pas complètement créolisés à cause de l'influence d'une langue source trop présente au moment critique, ou bien qui, ayant créolisé, se sont ensuite rapprochés de ladite langue source.

En Angola et au Mozambique, la présence de grandes langues servant déjà de langues véhiculaires (kimbundu dans la région de Luanda, changane ou tswana autour de Maputo) et le fait que la présence portugaise s'est longtemps cantonnée à quelques points de la côte ont fait que les conditions pour la formation d'une matrice créole n'ont jamais été réunies. L'utilisation occasionnelle de variétés pidginisées n'est évidemment pas à exclure.

2.2.1. L'Afrique - La branche africaine se divise en deux groupes: au nord, les créoles des Îles du Cap-Vert et de Guinée-Bissau - Casamance; au sud, les créoles des îles du Golfe de Guinée: São Tomé, Príncipe et Annobôn. Le cap-verdien (kauberdianu) est fait de deux groupes dialectaux, entre lesquels l'intercompréhension est difficile: les dialectes des îles au vent (*Barlavento*: Santo Antão, São Vicente, Santa Luiza, São Nicolau, Boa Vista et Sal) et les dialectes des îles sous le vent (*Sotavento*: Santiago, Fogo, Maio et Brava). Ces derniers dialectes, surtout Santiago, sont très proches du créole de Guinée-Bissau - Casamance (kriyo4. L'archipel du Cap-Vert était désert quand les Portugais y abordèrent en 1456. (Il se peut que des pêcheurs sénégalais y aient touché à l'occasion, mais sans s'y établir.) A partir de 1462, on y amena des esclaves depuis le Sénégal et la Guinée-Bissau actuelle. Leurs langues - wolof, balante, mandinka, d'autres encore - n'ont laissé pour ainsi dire aucune trace lexicale sur le créole. L'aridité et le relief empêchèrent le développement d'une économie de plantation. Les Îles du Cap-Vert, Santiago surtout, servirent aussi de dépôt temporaire pour des esclaves ensuite dirigés vers les autres colonies portugaises qui les employaient (Golfe de Guinée, Brésil).

Le kriyol de Guinée-Bissau, à la différence du cap-verdien, langue maternelle et souvent unique de la population, est avant tout une langue véhiculaire, à laquelle la guerre coloniale et le développement de la capitale ont donné un rôle **essentiel, au point qu'elle tend à supplanter les parlers ancestraux parmi les** jeunes générations à Bissau, situation qui n'est pas sans rappeler celle du tok pisin de Papouasie-Nouvelle-Guinée (voir plus loin). Dans la Guinée-Bissau contemporaine, le kriyol n'est lié à aucun groupe ethnique particulier, bien qu'il soit davantage pratiqué par les populations "animistes" et chrétiennes de l'ouest que par les musulmans, Mandingues et Peuls, de l'est. En Casamance, province méridionale du Sénégal, en revanche, il est la langue identitaire, première ou non, des chrétiens de Ziguinchor, la capitale provinciale. Il est assez probable que cette région limitrophe soit le berceau historique du kriyol. On discute néanmoins beaucoup quant à savoir si celui-ci s'y est développé spontanément, ou bien a été apporté depuis le Cap-Vert. Rappelons que la Guinée-Bissau, indépendante depuis 1975 comme le Cap-Vert, lui a longtemps été rattachée par l'administration coloniale (jusqu'en 1879) et a formé avec lui une république unie jusqu'en 1980.

Sur le cap-verdien, on consultera Meintel (1975), Baptista (2003); sur le kriyol, cf. Wilson (1962), Rougé (1986), Kihm (1994).

Les îles du Golfe de Guinée étaient tout aussi désertes que celles du Cap-Vert à l'arrivée des Portugais en 1471, et elles furent elles aussi peuplées d'esclaves pris sur les côtes continentales les plus proches: Bénin, Congo et Angola. Deux langues

se partagent l'île de São Tomé (sans compter le portugais officiel): le créole santoméen (foro) et l'angolar (ngola). Le second se distingue du premier principalement par sa phonologie et par le nombre important de mots d'origine bantoue, kimbundu surtout, qu'il comporte. Il semble que les Angolars descendent d'esclaves évadés (marrons). On ajoutera le parler des tongas, descendants de travailleurs importés du Cap-Vert dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle pour faire les travaux agricoles auxquels les esclaves récemment libérés se refusaient, qui est une variété de cap-verdien. Comme, et même davantage que Santiago du Cap-Vert, São Tomé servit de relai pour le commerce transatlantique des esclaves. Au contraire du Cap-Vert, l'île se révéla propice à la canne à sucre. L'histoire coloniale de São Tomé fut mouvementée: vers le milieu du dix-septième siècle, l'île se retrouva dépeuplée de ses colons portugais, à la suite d'épidémies et de la guerre avec les Pays-Bas, qui s'en emparèrent de 1640 à 1644. Le néerlandais n'exerça évidemment aucune influence sur le créole, mais le fait que celui-ci se soit trouvé assez longtemps isolé de sa langue source ne fut peut-être pas sans conséquences.

L'île de Príncipe, à environ 150 km au nord de São Tomé, exploitée à partir de 1500, connut une histoire parallèle à celle de sa grande soeur, avec laquelle elle forme la République de São Tomé et Príncipe. Son créole, différent du santoméen, est appelé lungwiye "langue de l'île" par ses locuteurs natifs. Ceux-ci furent toutefois décimés par une épidémie de maladie du sommeil au tout début du vingtième siècle, si bien que le lungwiye "pur", non influencé par le santoméen ou le portugais, était déjà considéré comme moribond dans les années 70 par ses derniers descripteurs.

Fâ d'Ambo "parler d'Annobôn" est le nom vernaculaire du créole de l'île d'Annobôn, à 150 km au sud de São Tomé, partie de la Guinée Equatoriale, ancienne colonie espagnole. L'île d'Annobôn fut cédée par le Portugal à l'Espagne en 1778. Les quelques deux siècles de présence portugaise suffirent toutefois à assurer la pérennité du créole portugais. Celui-ci est assez différent des autres créoles du Golfe de Guinée, tant par sa phonologie que par sa syntaxe. L'influence de l'espagnol n'est pas négligeable.

Dans leur ensemble, les créoles portugais du Golfe de Guinée se différencient très nettement de leurs confrères septentrionaux. Les évolutions phonétiques des lexèmes, la forme des mots grammaticaux, particules aspectuelles, déterminants, négation, etc., la syntaxe même, tout les distingue. L'intercompréhension entre les deux groupes est quasi nulle. La différence des langues de substrat, bantou et kwa ici, atlantiques et mandé là, l'explique peut-être, mais seulement en partie. On relève en revanche des coïncidences troublantes et encore mal comprises entre le santoméen-lungwiye et les créoles français des Petites Antilles (voir plus loin).

Sur le foro et l'angolar, on consultera Valkhoff (1966), Ferraz (1979), Rougé (2004); sur le lungwiye, Valkhoff (1966), Günther (1973); sur le fâ d'Ambo, Post (1992).

2.2.2. *L'Orient* - Là encore les Portugais devancèrent les autres Européens. Ils furent les premiers à atteindre l'Inde par la mer, en 1498, au terme du périple de Vasco de Gaina chanté par Camôes. (Les Arabes les avaient bien sûr précédés de beaucoup.) Dès le début du seizième siècle, ils établirent des postes de commerce fortifiés sur la côte occidentale, à Cochin, Cannanore, Goa et Diu, en accord, souvent forcé, avec les rajahs locaux. Afin d'accroître la population de ces postes, Afonso de Albuquerque, gouverneur de l'Inde portugaise (1509-1515), appela les soldats, artisans et commerçants portugais qui s'y trouvaient esseulés à épouser des Indiennes, à

condition qu'elles fussent de haute caste, ce que la Couronne encouragea en dotant ces couples mixtes. Leurs enfants formèrent alors un nouveau groupe ethnique et social, converti au catholicisme et à la langue portugaise, à laquelle ces Indo-Portugais demeurèrent fidèles, non sans la modifier. Nombre de ces modifications reflètent l'influence des langues indo-aryennes et dravidiennes environnantes, ainsi l'ordre sujet-objet-verbe (SOV) et la réanalyse de certaines prépositions portugaises en postpositions, traits fort peu typiques des langues créoles en général.

Les créoles indo-portugais étaient encore bien vivants à la fin du dix-neuvième siècle, alors que les Portugais s'étaient retirés depuis plus de deux siècles. (Mais Goa, qui resta à Lisbonne jusqu'en 1961, était passé au portugais standard.) De nos jours, un créole est toujours parlé à Korlaï, près de Bombay, ainsi qu'à Daman.

Les mêmes causes produisirent les mêmes effets au Sri Lanka (Ceylan) que les Portugais tinrent jusqu'en 1658. Un créole portugais a survécu au sein des communautés chrétiennes dans plusieurs villes, en particulier à Batticaloa. Du moins était-il vivant dans les années 80. Là encore, l'influence des langues environnantes, cingalais et tamoul, est patente.

Poursuivant leur avancée vers l'Est, les Portugais s'établirent aussi au sud de la Malaisie, à Malacca, et dans plusieurs îles de l'archipel indonésien. Un créole appelé *papia kristang* "parler chrétien" par ses locuteurs s'est maintenu jusqu'à nos jours à Malacca. En revanche, les créoles parlés en Indonésie n'ont pas survécu à la conquête hollandaise du dix-septième siècle. (Aucun créole ne s'est développé à Timor, restée portugaise jusqu'au milieu du vingtième siècle, pour les mêmes raisons qu'en Angola et au Mozambique, à savoir l'existence d'une langue véhiculaire locale, le *tetum*, de la famille austronésienne.) Des créoles portugais ont également été parlés à Flores et aux Célèbes, mais ils ont disparu il y a une cinquantaine d'années.

Enfin, les Portugais atteignirent la Chine et s'établirent à Macao en 1555, qu'ils conservèrent, au moins nominale, jusqu'en 1999. Le créole *macaïste* (*macaïsta*) fleurit jusqu'au début du vingtième siècle. Le développement de la scolarisation en portugais, puis l'influence croissante de la Chine et du chinois (cantonais et mandarin) finirent par en avoir raison, probablement dans les années 40. Quelques très vieux locuteurs en avaient gardé la mémoire vers 1980.

Tous les créoles portugais d'Orient ont un air de famille qui les distingue en bloc des créoles d'Afrique. Cela tient évidemment au fait qu'à mesure qu'ils progressaient vers l'Est, les navigateurs portugais apportaient avec eux les habitudes linguistiques acquises dans les établissements précédents. L'influence des créoles de Malaisie et d'Indonésie sur celui de Macao est particulièrement évidente. Cela étant, la différence des substrats (ou des adstrats), indo-aryen et dravidien d'un côté, malais de l'autre, sépare bien nettement deux groupes traditionnellement dénommés indo-portugais et malayo-portugais. On notera pour conclure que les créoles portugais d'Orient sont tous des créoles de forteresse (*fort creoles*), lesquels s'opposent aux créoles de plantation (*plantation creoles*) dans la classification de Reinecke (1937).

Sur les créoles portugais de l'Inde et de Sri-Lanka, cf. Schuchardt (1882); Smith (1977). Sur le *papia kristang*, cf. Baxter (1983).

2.2.3. *L'Amérique* - Comme indiqué plus haut, le portugais non standard du Brésil représente peut-être un semi-créole, c-à-d une variété linguistique dont le créolisation s'est vue arrêtée avant de parvenir à son terme. Deux autres langues d'Amérique latine se laissent rattacher aux créoles portugais dans une certaine mesure: le *saramaccan* du Surinam et le *papiamentu* des Antilles néerlandaises. Vu les

recouvrements qu'elles ont subis, nous les incluerons dans la section consacrée aux créoles anglais pour la première, aux créoles espagnols pour la seconde.

Sur le portugais non standard du Brésil considéré comme un semi-créole, cf. Holm (2003).

3. Les créoles espagnols

Leur caractère le plus remarquable, étant donné la taille de l'empire colonial espagnol à son apogée, est leur petit nombre. Pour des raisons qui tiennent probablement aux caractères particuliers de leur colonisation, presque aucun des pays hispanophones d'Amérique latine n'a vu se développer de langues créoles et, s'il a existé des variétés pidginisées, elles ont disparu sans laisser de traces. La *media lengua* "mi-langue" du Pérou, langue "mixte" dont les lexèmes sont castillans, mais les mots grammaticaux, les affixes et la syntaxe sont quechua, procède, semble-t-il, d'autres processus que la pidginisation et la créolisation. Le cocoliche argentin, parler macaronique des immigrants italiens du début du vingtième siècle, a probablement tout à fait disparu de l'usage et n'a plus, au mieux, qu'une existence folklorique. Lui non plus ne ressortit pas aux pidgins et créoles. Quant aux Antilles espagnoles, Cuba en particulier, les variétés pidginisées et, peut-être, créolisées qui y ont existé - espagnol *bozal* "sauvage" - ont été recouvertes dans le courant du dix-neuvième siècle par les dialectes espagnols locaux, sur lesquels elles ont toutefois sans doute laissé leur empreinte.

Les deux exceptions américaines sont le palenquero de Colombie et le papiamentu des Antilles néerlandaises, Curaçao, Aruba et Bonaire. Le premier est parlé par environ 2000 personnes dans le village de El Palenque de San Basilio, au sud de Cartagène, port de la côte caribéenne de la Colombie. (Un *palenque* est une enceinte faite de pieux de bois taillés en pointe.) Ses locuteurs descendent d'esclaves marrons, évadés de Cartagène en 1603 et venus se réfugier dans cette région alors très difficilement accessible, et qui l'est restée jusqu'à il y a une quarantaine d'années. Ces fugitifs, ou la majorité d'entre eux, devaient être originaires de pays de langue bantoue si l'on en croit l'aspect des lexèmes apparemment venus d'Afrique qui sont restés dans la langue. Après les avoir combattus sans succès pendant un siècle, les autorités espagnoles leur accordèrent le droit de se gouverner eux-mêmes, à la condition qu'ils se tiennent tranquilles et s'abstiennent d'accueillir de nouveaux fugitifs. Le créole est le fruit de cet isolement; son déclin actuel, de l'ouverture d'une route carrossable en 1967.

Le papiamentu (littéralement "parlement" au vieux sens du mot) est sûrement la langue créole la plus favorisée de toutes. Tout d'abord, elle n'est pas au contact de sa langue source, puisque la langue officielle de son territoire est le néerlandais, ce qui est toujours une bonne chose. Ensuite, elle jouit d'une reconnaissance publique, d'un prestige certain et d'une place importante dans les médias. Créole ibérique serait sans doute une dénomination plus exacte pour le papiamentu. En effet, Curaçao, colonisé par les Espagnols en 1527, leur fut pris par les Hollandais en 1634, peu après que ceux-ci se furent emparé du nord-est du Brésil. Ce changement définitif de souveraineté sur l'île y provoqua un afflux de Juifs sépharades accompagnés de leurs esclaves lorsque les troupes portugaises, et dans leurs bagages l'Inquisition, reconquirent le Brésil néerlandais vingt ans plus tard. Ces Juifs avaient le portugais pour langue maternelle. (Leurs aïeux portugais, superficiellement convertis au catholicisme après 1495, avaient émigré au Brésil, où

l'Inquisition était moins présente. Ils y étaient devenus planteurs et donc propriétaires de main d'oeuvre servile. La conquête néerlandaise fut pour eux une aubaine, car les Hollandais luthériens les autorisaient à pratiquer ouvertement leur religion jamais reniée.) Leurs esclaves parlaient probablement une variété déjà créolisée de portugais qui se superposa au créole que les Espagnols avaient sans doute laissé derrière eux. Ce mixte ibérique se vit ensuite réhispanisé du fait de la proximité du Vénézuéla.²⁹

Le papiamentu est pratiquement la seule langue créole réellement normée et disposant d'une littérature importante. Cela n'a pu manquer d'avoir des effets sur sa grammaire, qui garde par ailleurs un aspect très "créole" comparée à celles des deux langues sources. Les emprunts au néerlandais sont nombreux (25% du vocabulaire).

C'est de l'autre côté du monde qu'il faut aller pour trouver d'autres créoles espagnols. Les Philippines furent une colonie de Madrid de 1570 à la fin du dix-neuvième siècle. En marge des combats qui les opposèrent aux Hollandais, là comme partout tout au long du dix-septième siècle, les soldats espagnols s'unirent à des femmes locales, d'où résulta une communauté métissée. Les trois créoles, peu différents l'un de l'autre, parlés par cette communauté tirent leurs noms des localités où celle-ci réside, à savoir Temate (ternateño) et Cavite (caviteño) près de Manille sur l'île de Luçon, et Zamboanga (zamboangueno) sur l'île de Mindanao. On les considère souvent comme autant de dialectes d'une même langue, globalement désignée du terme un tant soit peu péjoratif de chabacano. Ils trahissent une affinité certaine avec le malayo-portugais (voir ci-dessus), ce qui n'a rien d'étonnant, puisque les Portugais tinrent les Philippines, que le traité de Tordesilla leur avait attribuées, pendant une cinquantaine d'années avant que les Espagnols ne s'en emparent. L'influence du tagalog est également certaine.

Sur le papiamentu, cf. Dijkhoff (1985); Maurer (1988); Kouwenberg & Murray (1996). Sur le ou les créoles espagnols des Philippines, cf. Whinnom (1956).

Pour conclure cette section, on ajoutera qu'à l'époque où la lingua de preto (voir plus haut) fleurissait au Portugal, il s'en trouvait l'équivalent en Espagne, elle aussi importatrice d'esclaves. Le nom espagnol en est *media lengua* (à ne pas confondre avec l'idiome mixte du même nom mentionné plus haut). Le théâtre castillan des seizième et dix-septième siècles est là encore notre principale source d'information.

4. Les créoles néerlandais

A deux exceptions et demi près, ces vestiges du temps où les Pays-Bas étaient une puissance mondiale ont tous disparu. C'est pourquoi sans doute leur existence est peu connue du grand public. Il n'est du reste pas assuré qu'ils furent jamais très nombreux, malgré l'étendue de l'empire hollandais. Ainsi, une variété pidginisée, peut-être créolisée de néerlandais eut certainement cours à la Nouvelle-Amsterdam à partir de 1609 et assez longtemps après 1664, quand la ville devint New-York. L'importance de la population servile d'origine africaine, ajoutée au nécessaire commerce avec les Indiens en rendent l'existence quasi inévitable.

Parmi les créoles néerlandais éteints, le mieux connu est le *negerhollands* des Îles Vierges, présentement américaines et britanniques, auparavant danoises.

²⁹ On n'oubliera pas que, jusqu'au dix-huitième siècle, le portugais et l'espagnol étaient encore plus proches l'un de l'autre qu'ils ne le sont présentement, si bien que l'origine de bien des lexèmes est tout simplement indécidable.

Mais la souveraineté de Copenhague ne fut jamais que nominale et les îles furent en fait colonisées depuis les possessions hollandaises et anglaises environnantes. En 1732, des missionnaires envoyés par les frères moraves y débarquèrent. Ils choisirent le negerhollands comme langue de prédication et de traduction de la Bible. Cela démontre l'importance de la langue à cette époque, et nous vaut de disposer d'une description précise ainsi que d'un corpus de celle-ci. L'intérêt du negerhollands réside en cela que, mis à part le lexique, il présente de nombreux traits communs avec des créoles de la région tels que le saramaccan et le sranan (voir plus loin). Sa dernière locutrice, née en 1898 et maintenant décédée, put encore être enregistrée dans les années 80.

Les deux créoles néerlandais survivants, quoique tous deux en voie d'extinction, sont le Berbice Dutch et le Skepi Dutch du Guyana, pays sur lequel les Hollandais exercèrent un contrôle partiel et intermittent au dix-septième siècle. Le premier, qui n'avait plus qu'une trentaine de locuteurs dans plusieurs villages le long du fleuve Berbice vers 1990, a fait l'objet d'une grammaire scientifique très complète par une linguiste hollandaise, Silvia Kouwenberg (1994). Son caractère le plus remarquable est qu'il est possible, pour une fois, de déterminer avec précision la langue africaine qui lui servit de substrat: l'ijo oriental, langue kwa du Nigéria. Le Berbice Dutch est même l'un des rares créoles à avoir retenu des particules grammaticales et des affixes de ce substrat (p.ex., un suffixe de pluralité /-ap(u)/).

Le Skepi Dutch comptait plusieurs milliers de locuteurs au dix-septième siècle, après que des plantations hollandaises se furent établies le long du fleuve Essequibo (*Iskepe* en néerlandais, d'où *skepi*), au nord du Berbice. Il n'est pas sûr qu'il en reste aucun actuellement. Le maigre corpus dont nous disposons montre une différence assez considérable d'avec le Berbice Dutch, que les locuteurs du Skepi Dutch affirmaient ne pas comprendre. Le substrat ijo semble tout à fait absent.

La demi-exception mentionnée ci-dessus est l'afrikaans de la République d'Afrique du Sud, dans la mesure où, malgré toutes les tentatives d'inspiration raciste pour l'affilier exclusivement à de "purs" dialectes néerlandais, il s'agit de toute évidence d'un semi-créole au sens de Holm (2003) dont la structure s'est ressentie des contacts linguistiques et sexuels entre les colons hollandais et les autochtones du Cap, parlant des langues khoi-san. On n'exclura pas non plus l'influence du malayo-portugais, très présent au dix-septième siècle dans la colonie, quand les Hollandais y importèrent des esclaves des anciennes possessions portugaises d'Orient qu'ils avaient conquises. Il existe en outre des variétés non-standards de l'afrikaans, parlées hors de la communauté afrikander, dans lesquelles les traits "créoles" sont encore plus apparents (cf. Holm 1989: 347-350).

Sur le negerhollands, cf. Hesseling (1905); Stolz (1986). Sur le Berbice Dutch, cf. Robertson (1979); Kouwenberg (1994). Sur le Skepi Dutch, cf. Robertson (1989). Sur l'afrikaans comme semi-créole, cf. Hesseling (1897 / 1979), Valkhoff (1966).

5. Les pidgins et créoles français

A l'instar des créoles portugais, les créoles français se divisent entre deux grandes aires: une aire occidentale dans et autour de la Mer des Antilles et du Golfe du Mexique, qu'on appellera l'aire caraïbe, et une aire orientale, dans l'Océan Indien et

³⁰ Les frères moraves sont des disciples de Jan Hus, réformateur tchèque du quinzième siècle. Leur église a joué un rôle important dans l'aire créolophone caraïbe.

le Pacifique. On affirme souvent que, malgré cette division, les créoles français sont dans l'ensemble plus uniformes que leurs équivalents associés à d'autres langues sources européennes. Cela est vrai dans une certaine mesure. L'intercompréhension entre les créoles de l'ouest et de l'est (p.ex., entre le martiniquais et le mauricien) est toutefois une légende. Les pidgins connus - c-à-d sans compter les variétés pidginisées qui ont pu précéder les créoles - sont localisés quant à eux en Afrique et en Extrême-Orient. Nous commencerons par ces derniers.

5.1. Trois pidgins

Tout(e) Français(e) ayant consommé d'une certaine boisson chocolatée connaît au moins une expression du pidgin dit petit-nègre ou français tiraillou. Il servit pendant environ un demi-siècle à la communication entre gradés métropolitains et soldats des troupes coloniales, et sans doute aussi entre ces derniers, car, en dépit de l'appellation commune de "tirailleurs sénégalais", ils étaient d'origines diverses: Sénégal, Soudan français (actuel Mali), Haute-Volta (actuel Burkina-Faso), Côte d'Ivoire. Il en existait des manuels. Les étapes de sa formation sont inconnues, mais il est probable qu'il procède de variétés pidginisées apparues à la fin du dix-septième siècle, quand les Français commencèrent à établir des postes sur les côtes ouest-africaines afin de satisfaire la demande en esclaves de leurs possessions antillaises: Saint-Louis du Sénégal en 1638, Ouidah (Bénin) en 1671, Gorée en 1674, Assini (près de l'actuelle Abidjan) en 1687.

Un autre descendant probable de ces variétés, bien vivant celui-là, est le français populaire d'Abidjan, en passe de devenir la lingua franca de la capitale pluriethnique et plurilingue de la Côte d'Ivoire. De façon remarquable, le français populaire aussi bien que le français tiraillou présentent des caractéristiques que l'on retrouve dans la plupart des créoles français, pourtant sans liens historiques directs avec eux, en particulier l'usage du déictique là comme déterminant postposé (*tiraillieur* là "le tiraillieur", *pan/ la* "le pagne"), de *pou(r)* comme marque génitive, et l'agglutination fréquente de l'article français (*son lamaison* "sa maison", *lavjàd* "viande").

Le troisième pidgin français digne d'attention nous transporte au Vietnam, où il eut cours durant toute la colonisation française. Il disparut avec celle-ci. Comme son nom de *tây bôy* l'indique - *boy* veut dire "serviteur" dans le pidgin anglais de Chine (voir plus loin), et le mot voyagea jusque dans les colonies africaines - l'idiome eut d'abord un usage domestique, avant de se diffuser parmi les troupes coloniales locales, à l'instar du français tiraillou. Davantage que ce dernier, il présente un aspect bigarré: outre l'influence du pidgin anglais, on y relève des vocables d'origine vietnamienne, chinoise, et même malaise et portugaise, ce qui laisse deviner la présence antérieure du malayo-portugais.

Cette section ne serait pas complète si l'on n'y mentionnait l'apparition massive en France même de variétés "basiques" à l'occasion de la grande vague migratoire des années 60. Ces variétés ne se sont jamais cristallisées en un pidgin un tant soit peu stable, mais leur formation ne saurait être sans rapport avec celle des pidgins et des créoles, pour autant que celle-ci, comme celle-là, met en jeu l'apprentissage non dirigé d'une langue seconde. En revanche, aucun équivalent de la *lingua de preto* portugaise ou de la *media lengua* espagnole n'a été relevé. La raison en est sans doute tout simplement que les Français n'importèrent pas d'esclaves africains sur leur territoire à l'échelle où le firent les Portugais et les Espagnols aux seizième et dix-septième siècles.

Sur le français tirailou, cf. Valdman (1978), Manessy (1977, 1995). Sur le tày bôy, cf. Reinecke (1937, 1971), Valdman (1978).

5.2. Les créoles

5.2.1. *L'aire caraïbe* - Elle se divise en quatre zones linguistiques, à savoir, du nord au sud: la Louisiane, Haïti, les Petites Antilles et la Guyane. Le créole louisianais, pour autant qu'il ait résisté aux incursions de l'anglais déjà très profondes à la fin des années 80, est ou était la langue maternelle de Noirs habitant la basse vallée du Mississipi, mais aussi de Blancs, généralement ruraux et pauvres. Il ne se confond pas avec le français cajun, malgré l'existence de variétés intermédiaires entre ce dernier et le créole "basilectal", et le fait que de nombreux Cajuns francophones le connaissent aussi. On a noté des affinités particulières entre le louisianais et le haïtien, dues sans doute à l'afflux de réfugiés, libres et esclaves, fuyant Haïti après la grande révolte et l'indépendance de 1804. En revanche, sur d'autres points, p.ex. la position de la négation par rapport aux particules aspectuelles, le louisianais apparaît moins distant du français (tous dialectes confondus) que les autres créoles.

L'haïtien, langue maternelle et souvent unique de la quasi-totalité des citoyens d'Haïti, mais aussi de la nombreuse diaspora haïtienne, en particulier à New York et à Montréal, est le créole le plus parlé au monde (près de six millions de locuteurs en 1984). C'est aussi l'un des mieux décrits et l'un des plus mis à contribution dans les débats théoriques.

Les Petites Antilles, ce chapelet d'îles qui s'étire de Porto Rico à la côte du Venezuela, connaissent les créoles français suivants, du nord au sud: guadeloupéen, dominicain, martiniquais, sainte-lucien, grenadais, trinidadais. Tous ces parlers se ressemblent beaucoup, ils sont intercompréhensibles (mais pas avec l'haïtien), et l'on serait en droit de les considérer comme autant de dialectes d'une même langue, à laquelle il ne manquerait que de lui trouver un nom commode (*French Antillean Creole* est l'étiquette anglaise). Seuls le premier et le troisième, tous deux nommés kreyol, sont en contact avec le français, langue officielle des départements de la Guadeloupe - et de ses dépendances, Marie-Galante, La Désirade et Les Saintes, qui ont leurs propres dialectes - et de la Martinique. La Dominique, Sainte-Lucie et Grenade sont devenues anglaises au dix-huitième siècle; Trinidad ne fut jamais à la France. Toutes ces îles sont maintenant des Etats indépendants ayant l'anglais pour langue officielle. Mais la présence française y fut assez importante et durable pour laisser des créoles, nommés patwa, bien vivants à la Dominique et à Sainte-Lucie, en voie d'extinction à Grenade et à Trinidad.³¹ La principale différence entre les créoles "départementaux" et les créoles "du Commonwealth" est que ces derniers empruntent assez massivement à l'anglais, alors que les premiers sont soumis à l'influence lexicale et grammaticale du français standard, d'autant plus lourde qu'il n'existe plus de créolophones unilingues à la Guadeloupe ni à la Martinique.

On ajoutera deux situations un peu particulières. La première est celle de Saint-Barthélémy (St. Barts), à environ 250 km au nord-ouest de la Guadeloupe, dont elle est une autre dépendance, d'abord occupée par des Français, puis devenue colonie suédoise de 1784 à 1878, avant de revenir à la France. Les descendants des premiers colons habitent la partie occidentale de l'île et parlent un français régional

³¹ A Trinidad, espagnole jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, puis anglaise, le créole français s'implanta par suite de l'immigration de planteurs fuyant les Antilles françaises avec leurs esclaves après l'abolition de l'esclavage par la Convention en 1794. Rappelons que cette institution fut rétablie par Napoléon Bonaparte dès 1802, et ne fut définitivement abolie dans les territoires français que par la République de 1848, grâce à l'action de Victor Schoelcher.

non créolisé. La partie orientale, en revanche, est occupée par des Blancs créolophones venus de Guadeloupe à la fin du dix-huitième siècle. Leur créole est identique ou semblable au guadeloupéen. (Au milieu se trouve la capitale, Gustavia, neutre et peuplée d'une majorité d'immigrants qui parlent anglais ou un créole anglais.) L'autre cas spécial est celui de Saint-Thomas, partie des Îles Vierges américaines, où des Saint-Bartiens de l'ouest et de l'est vinrent s'établir vers 1870, sans se mêler. Tant le français régional que le créole y sont désormais, semble-t-il, en voie d'extinction.

La dernière zone de l'aire franco-créole caraïbe est la Guyane, colonie, puis département français d'outre-mer, depuis le milieu du dix-septième siècle (avec un intermède luso-brésilien de 1809 à 1817, péripétie des guerres napoléoniennes). Le guyanais est peu différent des créoles des Petites Antilles mais il présente néanmoins des traits qui le distinguent de ceux-ci. Il se manifeste au travers de trois dialectes alignés le long de la côte: de Cayenne, du Maroni à l'ouest et de l'Oyapock à l'est (ce dernier influencé par le portugais brésilien) - auxquels il convient d'en ajouter un quatrième, celui des Indiens Karipuna, qui vivent au Brésil, à peu de distance de la frontière. On ne sait trop comment ceux-ci, réputés d'origine tupi, ont acquis leur langue actuelle (cf. Holm 1989: 381). Il existe encore un autre créole en Guyane, mais il est anglais et sera considéré plus loin.

Sur les créoles français de l'aire caraïbe, on consultera Goodman (1964), Chaudenson (1979), Prudent (1980). Sur le louisianais, cf. Neumann (1985). Sur l'haïtien, cf. Comhaire-Sylvain (1936), Hall (1953), Pompilus (1976), Valdman (1978), Lefebvre et al. (1982), Lefebvre (1998). Sur les créoles des Petites Antilles, cf. Van Name (1869-1870), Bernabé (1983), Gadelii (1997). Sur le guyanais, cf. Saint-Jacques-Fauquenoy (1972).

5.2.2. L'Océan Indien - Trois créoles français, ou bien deux et demi, se partagent cet espace. Les deux créoles indiscutables, assez semblables pour être largement intercompréhensibles, sont le mauricien et le seychellois. Cette ressemblance s'explique aisément par le fait que les Seychelles furent colonisées en 1770 par des Français venus de Maurice (alors nommée Île de France) avec leurs esclaves. Maurice étant à cette époque occupée et mise en culture sucrière depuis une cinquantaine d'années, il est assuré qu'un créole s'y était déjà formé.

La Grande-Bretagne annexa Maurice et les Seychelles pendant les guerres napoléoniennes. Les deux territoires ont acquis leur indépendance dans les années 70. A Maurice, le français a conservé un statut officiel à côté de l'anglais. Le créole, en plus d'être la langue maternelle de l'une des communautés de l'île sert de lingua franca à une population ethniquement complexe, où la présence indienne est très importante. Loin de reculer, le créole joue un rôle de plus en plus central dans la société mauricienne. Sur Rodrigues, dépendance de Maurice située à environ 600km à l'est, il est la langue maternelle de la presque totalité de la population. La situation est plus simple aux Seychelles: l'anglais y est la langue officielle, le créole la langue de tous les jours.

L'autre île créolophone de la région est la Réunion (anciennement île Bourbon), département français d'outre-mer, découverte par des navigateurs portugais en 1513 - et alors déserte - colonisée par la France en 1665, soit cinquante ans avant Maurice. Le réunionnais apparaît assez différent du mauricien et du seychellois, et même, plus généralement, des autres créoles français, pourtant réputés pour leur similitude. Il offre en particulier une complexité morphologique inhabituelle pour une langue créole. Cela pose deux problèmes. Le premier est celui de l'identité même du réunionnais: créole ou semi-créole? Holm (2003) opte pour le

second terme de l'alternative. L'autre problème est celui des relations entre les trois créoles - ou les deux créoles et le semi-créole - de l'Océan Indien. La discussion a été chaude entre ceux qui, tel Chaudenson (1974), arguent de l'antériorité du peuplement de la Réunion pour considérer le Mauricien et le Seychellois comme des surgesons d'un premier créole réunionnais, et ceux qui, à la suite de Baker & Corne (1982), pensent que le mauricien s'est développé *in situ*. Comme d'usage, les arguments démographiques et linguistiques avancés par chaque camp n'ont pas convaincu l'autre.

Sur les créoles français de l'Océan Indien, Chaudenson (1979). Sur le mauricien, cf. Baker (1972). Sur le Seychellois, cf. Corne (1977). Sur le réunionnais, cf. Chaudenson (1974).

5.2.3. *Le Pacifique* - Le tayo, seul créole français du Pacifique, se parle dans quelques villages proches de Nouméa, capitale de la Nouvelle-Calédonie. Son origine est récente, puisqu'il s'est formé à la fin du dix-neuvième siècle, et particulière: ni créole de plantation, ni créole de forteresse, c'est un créole de mission, en cela qu'il a émergé parmi les pensionnaires kanaks, d'origines ethniques diverses, d'une mission mariste.

Cf. Ehrhart (1993); Kihm (1995).

6. Les pidgins et créoles anglais

Ce sont sans conteste les plus nombreux, legs d'un empire qui fut le plus vaste que l'histoire ait connu. Ils se rencontrent dans trois parties du monde: l'aire caraïbe, l'Afrique de l'Ouest et le Pacifique. Avec eux, la distinction entre pidgins et créoles est souvent sans valeur, car la plupart des parlers que la tradition nomme "pidgins" et qui ont en effet peu de locuteurs natifs en comparaison du nombre de locuteurs seconds ne se distinguent en rien des créoles, c-à-d des langues naturelles, pour ce qui est de l'élaboration grammaticale et de la richesse du vocabulaire. Aussi bien ne tiendrons-nous pas compte de ces appellations dans la revue qui suit.

6.1. L'aire caraïbe

Elle se découpe comme suit: Etats-Unis, Bahamas, Caraïbe occidentale, Caraïbe orientale, Guyana, Surinam.

6.1.1. *Les Etats-Unis* - Il est en effet nécessaire d'agrandir un peu l'aire caraïbe vers le nord afin d'y inclure les Etats américains de Caroline du Sud et de Georgie. Là, sur des îles à peu de distance de la côte (*Sea Islands*) et en bordure de celle-ci sur le continent, habitent les quelques 300 000 locuteurs du gullah, probablement une déformation d'Angola. (Un autre nom pour la même langue est geechee.) La survie de ce créole, exceptionnelle aux Etats-Unis, est sans doute liée au long isolement géographique de la région. Le gullah se rattache très clairement aux créoles anglais de la Caraïbe, et il se distingue en revanche de l'anglais afro-américain (voir plus loin). Il est probable que son territoire était plus étendu au début du dix-neuvième siècle. Une indication en ce sens est l'existence d'une variété de gullah connue sous le nom d'afro-séminole, parlée par plusieurs centaines de personnes à Bracketville au Texas, tout près de la frontière mexicaine, et à Nacimiento de los Negros, 300 km plus au sud, au Mexique.

Cela étant, c'est bien l'anglais afro-américain (*African-American English*, qui a succédé à *Black English*) qui pose aux créolistes les questions les plus difficiles. Un long débat - que l'arrière-plan d'un racisme longtemps institutionnel

chargeait d'un poids social et politique - a opposé les tenants d'une origine créole de cette variété à ceux qui voulaient y voir avant tout une évolution particulière au sein des dialectes anglais d'Amérique du Nord. Le point de vue des premiers l'a, semble-t-il, emporté. L'accord est maintenant à peu près général: l'anglais afro-américain résulte de la décréolisation d'un ou plusieurs créoles ou pré-créoles (jamais tout à fait stabilisés) ayant eu cours dans les plantations du Sud avant l'abolition de l'esclavage (et distincts du gullah). L'ampleur de la décréolisation a été tel qu'il serait inexact de considérer l'anglais afro-américain comme un semi-créole. Au mieux dira-t-on qu'il s'agit d'un "post-semi-créole".

L'anglais afro-américain a poussé un rameau jusqu'en République Dominicaine, sur la péninsule de Samaná, où vivent quelques milliers de descendants d'immigrés noirs venus des Etats-Unis en 1824.³² L'intérêt potentiel du Samaná English est d'ouvrir une fenêtre sur un état ancien de l'anglais afro-américain, pour autant que les changements qui n'ont pu manquer de se produire en un siècle et demi soient restés limités, ce qui n'est pas certain.

Sur le gullah, cf. Turner (1949). Sur l'anglais afro-américain et le *Samaná English*, cf. Dillard (1973), Labov (1972).

6.1.2. *Les Bahamas* - Première terre américaine abordée par Christophe Colomb, les Bahamas, bien qu'ancienne colonie britannique, ont toujours été culturellement et socialement plus proches des Etats-Unis que de l'Angleterre. De fait, le créole qui s'y parle ressemble davantage au Gullah qu'aux créoles anglais de la Caraïbe. Il s'en distingue néanmoins par une décréolisation plus avancée.

Sur le bahamien, cf. Shilling (1980), Holm & Shilling (1982).

6.1.3. *La Caraïbe occidentale* - La Jamaïque domine cette zone linguistique par l'importance numérique et culturelle de son créole. Celui-ci est fortement stratifiée, et c'est à son propos que la notion de "continuum post-créole" s'est vue appliquée avec le plus de constance. La variété la plus basilectale est parlée par les descendants d'esclaves marrons, qui ont en outre préservé l'usage d'une "langue des esprits" (*Spirit Language*) utilisé pendant les cérémonies de possession. Il s'agit d'un créole anglais différent du jamaïcain, présentant des affinités avec le sranan (voir plus loin) et mêlé de mots d'une langue secrète nommée *kromanti*, censément d'origine africaine. Partant du basilecte, une échelle de variétés dites "mésoslectales" rejoignent sans solution de continuité apparente un parler qui n'est plus du créole, mais de l'anglais régional. Ajoutons qu'une forme particulière de jamaïcain - en réalité une koïné caraïbe - s'est développée dans les quartiers d'immigration de Londres et d'autres métropoles de Grande-Bretagne.

A quelques 200 km au large du Nicaragua se trouvent les deux îles colombiennes de Providencia et San Andrés dont la majorité de la population parle un créole anglais, quoique l'espagnol y soit langue officielle. La cause initiale en est le débarquement en 1631 d'un groupe de puritains émigrés d'Angleterre, qui ne tardèrent pas à acheter des esclaves à des commerçants hollandais. Il semble que le créole soit en recul à San Andrés, siège de l'aéroport.

La côte orientale du Nicaragua, à laquelle il vient d'être fait allusion, porte le nom de Côte des Miskitos, d'après celui d'un peuple indien, et fut au dix-septième siècle un repaire de boucaniers anglais, avant de devenir une colonie britannique jusqu'en 1786. De cette présence, il est resté un créole, parlé surtout autour de la

³² Cette immigration fut le résultat d'une action commune du gouvernement haïtien et d'organisations anti-esclavagistes américaines. A l'époque, Haïti, profitant de l'effondrement de l'empire espagnol d'Amérique, occupait la partie orientale de son île et cherchait à y accroître son emprise en augmentant la population noire par tous les moyens.

capitale régionale, Bluefields, par les descendants métissés d'esclaves africains et d'Indiens, ainsi que par les Indiens Rama vivant sur l'île de Rama Cay, non loin de Bluefields. Leur langue, qui se rattache au créole de Providencia-San Andrés et au jamaïcain, se distingue par un nombre important d'emprunts au miskito (langue macro-chibcha) et, plus récemment, à l'espagnol, de plus en plus présent à mesure que la région est désenclavée. (Notez que les créolophones se nomment aussi eux-mêmes "miskitos".) Le parler de Rama Cay est assez différent de celui de Bluefields pour gêner la compréhension mutuelle.

Belize, au nord du Nicaragua, fiché entre le Mexique et le Guatemala, servit de refuge à de nombreux colons anglais et leurs esclaves lorsque les Espagnols s'emparèrent de la Côte des Miskito à la fin du dix-huitième siècle. La précarité du nouvel établissement, soumis à une pression espagnole continue, provoqua un certain allègement des barrières entre maîtres et esclaves, si bien que le créole, devenu assez distinct du créole "miskito", constitue à présent la langue commune et identitaire de la population bélizienne, enrichie entretemps de Mayas et de métis venus du Mexique, d'Indiens d'Inde, de Chinois, de Syro-Libanais et de mennonites germanophones.

L'immigration est également responsable, mais à date plus récente, de la présence de créoles anglais au Panama et au Costa Rica. La construction du canal, d'une part, la culture industrielle des bananes, de l'autre, attirèrent des travailleurs de toutes les îles anglaises. Il s'ensuit que ces créoles présentent des caractéristiques aussi bien de la Caraïbe orientale que de la Caraïbe occidentale.

Enfin le paradis fiscal des Îles Caïman, près de la Jamaïque, et les Bay Islands au large du Honduras abritent des variétés régionales d'anglais influencées par le créole, mais non créolisées, semblables donc au français régional de St Barth (voir ci-dessus).

Sur le jamaïcain, cf. Bailey (1966), Cassidy & Le Page (1980). Sur le bélizien, cf. Le Page & Tabouret-Keller (1985), Escure (1981). Sur les créoles du Panama et du Costa Rica, cf. Hertzfeld (1978). Sur les Îles Caïman et les Bay Islands, cf. Washabaugh & Greenfield (1983).

6.1.4. La Caraïbe orientale - La répartition des créoles anglais justifie ce terme, même si, pour la géographie, il ne désigne rien d'autre que les Petites Antilles (voir ci-dessus). Le créole le plus important du point de vue historique est celui de la Barbade. Cette île fut en effet la première colonie anglaise convertie à la culture industrielle de la canne à sucre, vers 1740, après une vingtaine d'années d'une société d'habitation semblable à celle que connurent la Martinique et la Guadeloupe (voir ci-dessus). Cette mutation agricole s'accompagna d'une importation massive d'esclaves depuis l'Afrique de l'Ouest. Les fermiers déjà installés, des engagés ne possédant que quelques esclaves domestiques, se virent chassés de leurs terres et durent s'exiler vers d'autres colonies des Petites Antilles, mais aussi vers la Jamaïque et les Guyanes. Ils contribuèrent ainsi à répandre un anglais régional dont on aimerait savoir s'il était déjà créolisé ou non. Sur ce point, les avis divergent. Quoi qu'il en soit, le barbadien (ou bajan) n'a pu manquer d'exercer une influence, dans la mesure où l'île servit de plaque tournante au commerce des esclaves pendant tout le dix-huitième siècle. La langue actuelle apparaît assez décréolisée, à la limite d'une variété régionale.

Les autres îles des Petites Antilles où se parlent des créoles anglais, tous assez semblables au barbadien hormis quelques différences phonologiques et lexicales, sont: Antigua, St Kitt, Nevis, Montserrat, Anguilla, Barbuda, les Îles Vierges (britanniques et américaines), et les néerlandaises Saba et St Eustatius. Toutes ces

îles sont situées au nord de la Barbade. Au sud, Saint-Vincent et la Grenade parlent aussi un créole anglais qui, sur la seconde, coexiste avec un créole français en voie d'extinction (voir ci-dessus). Enfin, à Trinidad et Tobago, le créole anglais a supplanté le créole français au courant du dix-neuvième siècle, non sans que ce dernier ne l'ait influencé aux niveaux lexical et syntaxique. Le créole de Trinidad semble assez décréolisé pour peut-être mériter le nom de semi-créole.

Sur le barbadien, cf. Le Page & Tabouret-Keller (1985). Sur le créole de Trinidad et Tobago, cf. Winer (1990).

6.1.5. *Le Guyana* - La plus occidentale des trois Guyanes, après avoir de nombreuses fois changé de main entre les Hollandais, les Français et les Anglais devint définitivement britannique en 1814 (jusqu'à son indépendance en 1966). Comme ailleurs, la canne à sucre y prospéra, entraînant un afflux d'esclaves africains. Le créole anglais de Guyana ou Creolese est particulièrement stratifié: le basilecte rural apparaît bien plus éloigné de sa langue source qu'aucun créole de la Caraïbe orientale, à laquelle le Guyana est lié historiquement. Le parler de Georgetown, la capitale, en revanche, n'est guère différent des créoles de la Barbade et de Trinidad. L'écart est tel que certains auteurs se sont demandés s'il ne fallait pas envisager l'existence de deux créoles plutôt qu'un continuum. Dans cette hypothèse, le Creolese basilectal serait à mettre en relation avec les créoles du Surinam (voir ci-dessous) et même avec le Skepi Dutch (voir plus haut), dont l'influence est probable.

Sur le ou les créole(s) anglais de Guyana, cf. Bickerton (1975), Rickford (1987).

6.1.6. *Le Surinam* - Cette ancienne colonie hollandaise, indépendante depuis 1975, abrite trois créoles anglais, le sranan, le saramaccan et le ndjuka - et aucun créole néerlandais, dont les deux survivants se trouvent de l'autre côté de la frontière de l'ouest, au Guyana. Ces créoles présentent un intérêt tout particulier, car les péripéties de la politique européenne les ont coupés de leur langue source une vingtaine d'années après leur implantation: entre 1651 et 1667, le Surinam est d'abord britannique, puis portugais, mais les 1500 colons sont anglais, et ils possèdent 3000 esclaves africains. Les Hollandais récupèrent alors le territoire en compensation de la Nouvelle-Amsterdam cédée à l'Angleterre (une bonne affaire, à l'époque). Mais l'arrivée de colons hollandais avec de nouveaux esclaves prend suffisamment de temps pour que le créole anglais s'enracine et se diffuse aux nouveaux venus. Les Hollandais préfèrent dès lors apprendre l'anglais créolisé pour communiquer avec les esclaves et réservent leur langue pour un usage interne à la caste supérieure qu'ils croient former. Cette séparation précoce, pour les avoir garantis de toute influence décréolisante, donne aux créoles du Surinam un aspect "radical" qui les rend précieux tant pour l'histoire des créoles du Nouveau-Monde que pour la recherche théorique sur la formation des langues créoles en général.

Le sranan, anciennement connu sous le nom de taki-taki, est non seulement la langue maternelle des Créoles vivant sur la côte et dans la capitale, Paramaribo, mais il sert aussi de langue véhiculaire entre les différentes communautés: Indiens orientaux, Javanais, créolophones de l'intérieur (voir ci-dessous) et, dans une moindre mesure, Amérindiens. Après avoir été réprimé pendant la période coloniale, le sranan a gagné en prestige après l'indépendance, en tant que symbole identitaire. Il en résulte une situation linguistique complexe, les locuteurs alternant entre le sranan et le néerlandais (et le hindi et l'indonésien) en fonction de la situation et de leurs stratégies. La langue, dont tout le vocabulaire fondamental est anglais, a beaucoup emprunté au néerlandais. En matière syntaxique, le sranan paraît particulièrement proche du krio de Sierra-Leone (voir plus loin). Comme indiqué précédemment, le

sranan est l'un des créoles les plus anciennement connus, puisque nous disposons de grammaires et d'un dictionnaire datant du dix-huitième siècle.

Le saramaccan est la langue de descendants d'esclaves marrons vivant dans l'intérieur du pays, le long du fleuve Surinam (après avoir vécu le long du Saramacca, d'où le nom de la langue et du peuple). Sa particularité la plus évidente, et la plus discutée, est le partage de son lexique: 54% de lexèmes venus de l'anglais, 37% venus du portugais - et 4% venus de langues africaines, 4% du néerlandais, et 1% d'origine inconnue. Comment expliquer ce pourcentage important de lexèmes portugais, qui fait du saramaccan une langue mixte? L'hypothèse la plus communément retenue est que les ancêtres des Saramaccans - dont les évasions vers la jungle sont situées autour de 1690 - étaient esclaves dans des plantations possédées par des Juifs d'origine portugaise ayant fui le Brésil à la suite de la reconquête portugaise de 1654. Avant leur évasion, ils parlaient très probablement une variété créolisée de portugais; une fois dans la jungle, ils se mêlèrent à d'autres fugitifs venus de plantations anglaises. La mixité de la langue serait le résultat de cette fusion. (Il se peut aussi que celle-ci ait commencé sur la plantation, car il est bien possible que les propriétaires lusophones aient complété leurs effectifs, sans doute entamés par le voyage depuis le Brésil, en achetant des esclaves à leurs confrères anglais.) Le saramaccan est également remarquable par sa phonologie: c'est une des rares langues créoles à posséder un système tonal, avec une opposition distinctive entre un ton haut et un ton bas (cf. dà 'donner' vs. dà 'être'). Dans les polysyllabes d'origine portugaise ou anglaise, un ton haut frappe toujours la syllabe correspondant à la syllabe accentuée de la langue source. En outre, l'inventaire segmental du saramaccan inclut les labiovélares /kp/ et /gb/, phonèmes rares, mais présents dans de nombreuses langues Niger-Congo.

Le ndjuka est aussi une langue marron. Ses locuteurs habitent à l'est de Paramaribo, à l'embouchure du fleuve Cottica. D'autres sont installés le long du fleuve Maroni qui trace la frontière avec la Guyane française. Ces derniers, les Alukus, parlent un dialecte distinct également nommé aluku. Dès la fin du dix-huitième siècle, beaucoup franchirent le fleuve pour échapper aux troupes hollandaises qui les poursuivaient. Cette émigration s'est poursuivie plus récemment à cause de troubles intérieurs au Surinam. L'aluku est connu en Guyane sous le nom de boni. Un autre groupe, les Kwintis, parlant un dialecte ndjuka du même nom, vit dans l'ouest du pays. Les ancêtres des Ndjukas, des Alukus et des Kwintis ont, semble-t-il, fui leurs plantations après la grande évasion des Saramaccans, en sorte que leur langue n'a pas été exposée à l'influence portugaise. En fait, le ndjuka est peu différent du sranan, dont il représente une variété à la fois archaïque et divergente, du fait de la longue séparation des deux parlers. Comme le saramaccan, mais à la différence du sranan moderne, le ndjuka possède un système tonal.

Du point de vue sociolinguistique, la formation du saramaccan et du ndjuka a ce caractère fascinant qu'elle s'accompagne de la reconstitution de véritables nations. Cela ne se fit pas sans lutte. Pendant plus d'une demi-siècle, des expéditions militaires tentèrent de détruire les campements des Marrons et de les replacer sous le joug. Finalement, des traités furent signés, en 1760 avec les Ndjukas, l'année suivante avec les Saramaccans, reconnaissant l'autonomie de leurs nations, préservée jusqu'à nos jours. Très certainement, l'écologie de la forêt tropicale aida beaucoup à cette issue. Dans les îles, les Marrons n'avaient guère de chances d'échapper aux poursuites ou de former des communautés importantes.

Sur les créoles du Surinam en général, on consultera Smith (1987). Sur le sranan, cf Donicie (1954), Voorhoeve (1957), Voorhoeve & Lichtveld (1975). Sur le

saramaccan, cf. Daeleman (1972), Byrne (1987), Veenstra (1996). Sur le ndjuka, cf. Huttar & Huttar (1996).

6.2. L'Afrique de l'Ouest

Des créoles anglais se rencontrent tout au long de la côte ouest-africaine, de la Gambie au Cameroun. Pour des raisons surtout historiques, on distingue trois ensembles: le krio, le libérien et le West African Pidgin English (WAPE) dont les variétés se déclinent au Ghana, au Nigéria et au Cameroun. Comme indiqué plus haut, le terme, traditionnel, de "pidgin" ne doit pas induire en erreur: les langues ainsi qualifiées ont tous les caractères d'une langue naturelle pleinement [développée](#).

6.2.1. Le krio - Parlé en Sierra Leone, c'est la langue maternelle d'un demi-million de personnes dans la région de Freetown, la capitale, et une langue véhiculaire pour la quasi-totalité de la population restante du pays. Les variétés véhiculaires trahissent plus ou moins l'influence des langues premières de leurs locuteurs.

Le krio a une double origine. D'une part, il est probable qu'une variété pidginisée, voire créolisée (restructurée en tout cas) d'anglais était en usage en Sierra Leone dès le dix-septième siècle, se substituant peu à peu au portugais pidginisé qui l'avait précédé, et peut-être influencé par ce dernier (voir plus haut). Mais le véritable événement fondateur du krio est l'abolition de l'esclavage dans toutes les possessions du Royaume-Uni en 1772. En conséquence de quoi, quand la Guerre d'Indépendance américaine éclata en 1776, le gouvernement de Sa Majesté offrit la liberté à tout esclave d'Amérique qui s'enrôlerait dans les troupes britanniques pour lutter contre les insurgés. Il y eut plusieurs milliers de recrues décidées à combattre pour *leur* liberté quelque peu oubliée. A la fin de la guerre, les survivants furent "rapatriés" en Afrique, c-à-d en Sierra Leone (via la Nouvelle-Ecosse). Ces premiers arrivants furent appelés les *Settlers*, et ils formèrent une sorte d'aristocratie. Leur nombre s'augmenta ensuite, d'abord de 500 Marrons jamaïcains déportés pour avoir causé des troubles, puis, tout au long du dix-neuvième siècle, de dizaines de milliers d'ex-esclaves libérés de navires négriers de toute nationalité que la Marine britannique arraisonnait en vertu de la loi de 1807 bannissant la traite (peut-être la première application du "droit d'ingérence" au sens moderne). Ces *recaptives* s'installèrent autour de Freetown, apprirent le krio et se fondirent aux premiers arrivants, formant avec eux une caste créole, qui maintint longtemps sa domination politique sur les autochtones.

De ces origines, le krio garde une affinité particulière avec les créoles anglais de la Caraïbe orientale ainsi qu'avec le gullah. Mais il est par ailleurs peu différent du WAPE, au point que tous ces parlers peuvent être considérés comme autant de dialectes d'une langue virtuelle que Holm (1989: 415) nomme *Atlantic Creole English*. Au niveau lexical, le krio a emprunté des mots aux langues locales de Sierra Leone (temne, mende, vai, pour citer les plus importantes), qui ne se retrouvent évidemment pas dans les autres variétés.

Le krio est également parlé en Gambie sous le nom d'aku ou de patois et sur l'île de Bioko (anciennement Fernando Po), Guinée-Equatoriale, où il se nomme fernandino ou porto (pichinglis pour les Espagnols), au sein de communautés de descendants de Sierra Leonais émigrés au dix-neuvième siècle.

6.2.2. Le libérien - L'histoire du libérien ressemble assez à celle du krio. En 1821, *l'American Colonization Society* acheta des terrains aux chefs locaux sur le site de la future Monrovia, dans ce qui allait devenir le Liberia et n'avait encore été colonisé par aucune puissance européenne - même si les Portugais dès le seizième siècle, puis les Anglais avaient coutume d'y accoster. (La région produit du poivre.) Le but était

d'en faire une enclave où "rapatrier" quelques milliers d'esclaves affranchis. En fait, L'ACS était surtout financée par des planteurs du Sud qui voyaient dans ce plan le moyen de se débarrasser de bouches inutiles. Entre 1822 et 1862, date à laquelle le gouvernement des Etats-Unis reconnut l'indépendance du Liberia, environ 15 000 affranchis, les *Settlers*, firent ainsi le voyage de retour, sinon chez eux, du moins vers leur continent d'origine. Après avoir occupé la côte, ils s'attaquèrent à la tâche d'imposer leur autorité aux autochtones de l'intérieur, pour le plus grand profit ultérieur des compagnies américaines exploitant les ressources naturelles, l'hévéa, en particulier.

Le libérien représente ainsi un état ancien, encore peu décréolisé de l'anglais afro-américain (voir plus haut). Par là, il se distingue nettement du krio et du WAPE. Comme ailleurs, la langue consiste en un étagement de variétés, dont la plus élevée socialement (Facrolecte) diffère peu de l'anglais standard d'Afrique, si ce n'est que sa phonologie présente de nombreux traits américains.

A côté du libérien proprement dit, langue des descendants des *Settlers*, le Liberia abrite encore deux variétés d'anglais pidginisé ou créolisé - on ne répètera jamais assez que la distinction ne vaut pas dans cette région - à usage de seconde langue. L'une, parlée sur la côte, provient du pidgin anglais utilisé par les Kru au dix-huitième siècle. Ceux-ci sont une population côtière du Liberia et de la Côte d'Ivoire voisine, parmi laquelle les capitaines anglais avaient pris l'habitude de recruter des marins réputés pour leur savoir-faire maritime et leurs qualités d'interprètes (ce qui les protégea de l'asservissement). Débarqués au hasard des escales ou ramenés à leur point d'embarquement, ces matelots kru (ou grebo ou bassa, peuples cousins) nommés *Krumen* jouèrent un rôle important dans la diffusion de ce qui allait devenir le WAPE. L'autre variété véhiculaire se rencontre à l'intérieur du pays. Elle s'est développée entre les deux guerres mondiales au sein de l'armée et sur les plantations.

A la fin du siècle dernier, le Liberia a sombré dans un chaos sanglant. Il est encore trop tôt pour dire quelles conséquences linguistiques cela aura. Ce ne seront pas les pires.

6.2.3. *Le WAPE* - Continueur d'un anglais pidginisé établi dès le début du dix-septième siècle et diffusé en partie par les Krumen (voir ci-dessus), il s'étend d'ouest en est, du Ghana (ancienne Gold Coast) au Cameroun, en passant par le Togo et le Nigeria. Remarquablement uniforme dans sa syntaxe, il se diversifie surtout au niveau lexical, où l'influence des langues environnantes joue le plus. Au Nigeria, le WAPE remplit une fonction véhiculaire dans le sud du pays. (Dans le nord musulman, cette fonction est assurée par le hausa.) Au Cameroun, il survécut aisément à la colonisation allemande (1884-1916). Dans l'est du pays, confié à la France après la première guerre mondiale, il subit l'influence lexicale du français.

L'ampleur des ressemblances syntaxiques, lexicales et phonologiques entre le WAPE et les créoles anglais du Nouveau-Monde apporte beaucoup d'eau au moulin de ceux qui pensent que les créoles parlés à l'ouest de l'Atlantique ont leurs racines à l'est, dans les postes côtiers où des compagnies pluriethniques et polyglottes de captifs destinés à l'esclavage séjournaient souvent très longtemps avant d'embarquer. Pour les créoles anglais, en tout cas, cela semble démontré empiriquement.

Sur les créoles anglais d'Afrique comparés à ceux du Nouveau-Monde, cf. Dillard (1973), Hancock (1986, 1987). Sur le krio, cf. Jones (1968), Huber (1999). Sur le WAPE, cf. Mafeni (1971), Gilman (1972), Huber (1999).

6.3. Le Pacifique

Dans cet immense espace, les pidgins et créoles anglais - là encore la distinction est souvent de peu de valeur - se sont formés le plus souvent à la faveur d'échanges commerciaux ou par suite des mouvements de population provoqués par le développement de l'économie de plantation. La colonisation a joué un rôle dans la plupart des cas, l'esclavage, en revanche, aucun, et c'est une grande différence d'avec l'aire atlantique, due au caractère plus tardif de la pénétration européenne. (Comme on l'a vu, les Portugais et les Espagnols n'ont laissé dans le Pacifique que des créoles de forteresse; et dans la formation des créoles français de l'Océan Indien, à bien des égards plus proches des créoles atlantiques que de ceux du Pacifique, la contribution de l'esclavage a également été moindre.)

On peut retenir la classification suivante: pidgin anglais de Chine, créole hawaïen, pidgins anglais de Mélanésie, créoles australiens, créole de Pitcairn et Norfolk.

6.3.1. Le pidgin anglais de Chine - Il s'est développé au début du dix-huitième siècle à Canton, alors le seul port chinois ouvert aux étrangers. Il est probable qu'il résulte, au moins en partie, de la relexification d'un pidgin portugais utilisé avant lui, puisque les Portugais avaient précédé tous les autres Européens avec leur établissement à Macao dès 1555. La formation du pidgin fut favorisée et même rendue nécessaire par l'interdiction faite aux marchands étrangers d'apprendre le chinois et le refus des fonctionnaires chinois de s'abaisser à étudier des langues barbares. La communication devint ainsi pour un temps le monopole d'une corporation d'interprètes. Par la suite, les commerçants chinois et européens (pas tous anglais) trouvèrent commode de l'apprendre afin de traiter directement. Il s'en édita même des glossaires où les mots pidgins étaient transcrits en caractères.

Peut-être à la source du mot même - s'il est vrai que *pidgin* est la prononciation chinoise de *business* - le pidgin de Chine répond ainsi de façon parfaite à la définition. Ce fut en effet, par la force des choses, un idiome d'usage limité, qui n'eut jamais de locuteurs natifs, et qui ne se trouva jamais en situation d'enrichir ces ressources internes.

Après sa victoire dans la guerre de l'opium (1842), l'Angleterre força le gouvernement chinois à ouvrir davantage de ports, dont Hong Kong, ce qui entraîna une expansion du pidgin. Pendant tout le reste du dix-neuvième siècle, celui-ci constitua le principal moyen de communication entre Européens et Chinois. Puis il se vit de plus en plus stigmatisé et disparut de l'usage avant la deuxième guerre mondiale.

Essentiellement anglais dans son lexique, le pidgin n'en incluait pas moins de nombreux mots chinois (cantonais), dont certains sont passés dans l'argot anglais (p.ex., *chop chop* 'vite'). Du point de vue syntaxique, en revanche, la comparaison avec le chinois ne donne rien de convaincant, si ce n'est l'emploi de *pisi* (<*piece* "morceau") en fonction de classificateur. Selon Hall (1952), 85% des structures du pidgin sont ou bien communes au chinois et à l'anglais (51%), ou bien anglaises (34%). Il y a là sans doute une source d'arguments pour les thèses universalistes. On relève aussi quelques parallèles avec le pidgin anglais mélanésien (voir ci-dessous). L'emploi du possessif de première personne *my* en fonction de pronom sujet (p.ex., *my savvy* "je sais") a son répondant dans les pidgins russes (voir plus loin).

Cf. Reinecke (1937), Bisang (1985).

6.3.2. Le créole hawaïen - "Découverte" en 1778 par Cook, Hawaï devint une escale pour les baleiniers de la Nouvelle-Angleterre dans les années 1820, ce qui

entraîna une tragique diminution de sa population à cause du "choc microbien" et de l'expatriation de nombreux jeunes hommes enrôlés pour la pêche. Les métissages furent également nombreux. Il en résulta un premier pidgin anglo-hawaïien, connu sous le nom mixte de *hapa haole* "mi-blanc" (*hapa* < anglais *halj*).

Puis la canne à sucre, plante "créologène", fut introduite par des planteurs américains et connut un développement industriel à partir de 1850. L'ananas s'y ajouta peu après. Les Hawaïiens, trop peu et pas assez résistants, ne pouvaient fournir la main d'œuvre nécessaire. Commença alors l'importation de milliers de travailleurs engagés sur contrat (*indentured*), d'abord chinois ou originaires des îles de la Micronésie, puis portugais, philippins et japonais, pour ne citer que les nationalités les plus représentées. Un deuxième pidgin émergea au sein de cette société cosmopolite, qui se créolisa, semble-t-il, au début du vingtième siècle, quand une deuxième génération naquit de ces travailleurs immigrés qui, pour la plupart, ne retournèrent pas dans leurs pays.

Le créole hawaïien occupe une place particulière en créolistique, car il a servi de fondement empirique pour l'une des principales théories de la formation des créoles, à savoir l'hypothèse du bioprogramme élaborée par Derek Bickerton (voir plus haut). Selon ce chercheur, le pidgin apparu dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle du fait de l'arrivée massive de travailleurs de toutes provenances avait tous les caractères d'un jargon macaronique (*macaronical jargon*) dépourvu de structure grammaticale et donc impossible à acquérir de façon naturelle. Les enfants de deuxième génération seraient ainsi les seuls acteurs de la créolisation, c-à-d de la formation d'une langue naturelle à partir de ces données chaotiques. Le fait que le créole hawaïien présente des particules aspectuelles analogues à celles des créoles de la Caraïbe par leurs sens et leurs combinaisons apparaît comme une confirmation de l'hypothèse. Mais on peut l'interpréter autrement.

Ce scénario ne serait bien sûr pas propre à Hawaï; la relative proximité des événements permettrait seulement de le reconstituer plus aisément. Le point décisif est donc bien la déstructuration du pidgin hawaïien, réelle ou non. Beaucoup d'auteurs l'ont contestée.

Avec le rattachement officiel d'Hawaï aux Etats-Unis et la présence toujours plus importante d'anglophones natifs à partir de la deuxième guerre mondiale, le créole est entré dans un cycle de décréolisation d'où sont issues plusieurs variétés ordonnées dans un continuum vertical dont l'extrémité supérieure est l'anglais américain standard.

Cf Reinecke (1937), Bickerton & Odo (1976), Bickerton (1981), Bickerton & Wilson (1987).

6.3.3. *Les pidgins anglais de Mélanésie* - Le singulier conviendrait aussi bien, tant sont proches les variétés parlées en Papouasie-Nouvelle-Guinée (tok pisin), aux Îles Salomon (pijin) et au Vanuatu (bislama). Comme ailleurs, le terme "pidgin" est purement traditionnel: nous avons affaire à des langues naturelles aussi élaborées que toute autre, créole ou non.

Les premiers contacts entre Mélanésiens et Européens furent épisodiques: navires britanniques en route pour l'Australie (colonisée en 1788), baleiniers de la Nouvelle-Angleterre vers 1820. L'apport de ces derniers fut sans doute décisif. Ils amenèrent à ces nouveaux rivages ce pidgin anglais mêlé de mots polynésiens, aussi nommé jargon des Mers du Sud (*South Seas Jargon*), qu'ils avaient déjà expérimenté avec les Hawaïiens et que la bigarrure des équipages rendait nécessaire à bord.

Deux nouveaux commerces vinrent accroître les échanges: celui du bois de santal, et celui de l'holothurie, friandise chinoise que les Portugais avaient nommée

bicho de mar "ver de mer", que les Français entendirent "bêche-de-mer" et les Anglais, non moins imaginatifs, *beach-la-mar*, d'où *bislama* en pidgin. Enfin, la crise du coton consécutive à la guerre civile américaine décida les industriels et le gouvernement britanniques à en installer des plantations dans le nord-est de l'Australie, au Queensland. Ce qui entraîna naturellement, entre 1860 et la fin du siècle, un afflux de travailleurs, d'abord illégaux et guère mieux traités que des esclaves, puis engagés sur des contrats de trois ans, qu'on allait chercher dans les îles les plus proches: Nouvelle-Guinée, Salomons, Vanuatu, Nouvelle-Calédonie. Les plantations de coton du Queensland, et aussi les plantations de copra de Samoa, alors allemande, furent le creuset où le pidgin anglais mélanésien cristallisa. A la fin de leurs contrats, les travailleurs le remportaient chez eux. Là, la fonction véhiculaire qu'il avait remplie sur la plantation pouvait s'exercer à nouveau - car ces îles sont des mosaïques linguistiques - et d'autant mieux que le pidgin se voyait paré d'un prestige exotique. (En Nouvelle-Calédonie, l'arrivée d'un grand nombre de colons français à partir de 1853 empêcha le pidgin anglais de jouer ce rôle.) La diversification se fit alors, en raison principalement des environnements linguistiques.

Sur le pidgin anglais de Mélanésie, on consultera Churchill (1911), Wurm (1971). Sur le tok pisin, cf. Wurm & Mühlhäusler (1985), Sankoff (1980). Sur le pidgin des Salomons, cf. Keesing (1988). Sur le bislama, cf. Charpentier (1983).

6.3.4. *Les créoles australiens* - Comme on vient de le voir, les plantations du nord-est de l'Australie furent un foyer de création linguistique. Quoique rarement employés sur ces plantations, les Aborigènes ne purent manquer d'entrer en contact avec les Mélanésiens pidginophones. On sait d'autre part qu'une variété d'anglais pidginisé, sans doute une forme du jargon des Mers du Sud, servit dès le commencement de la colonisation aux échanges entre Anglais et Australiens autochtones. De l'échange on passa assez vite à l'extermination, spontanée par choc microbien ou bien délibérée. Le pidgin ne s'en répandit pas moins et finit par se rejoindre avec celui qui se développait dans les plantations à partir de 1860. Enfin, de nombreux Chinois étaient employés, généralement en qualité de cuisiniers, sur ces plantations et aussi dans les fermes. Leur pidgin conflua probablement avec les deux autres.

De cette origine complexe naquirent deux créoles. Le premier est le kriol, parlé par environ 20 000 Aborigènes dans le Territoire du Nord et au Queensland et langue maternelle de la plupart des individus de moins de 50 ans. Il se diversifie en plusieurs dialectes (Bamyili, Fitzroy Valley, etc.). Le second est le créole du détroit de Torres parlé sur les îles de ce détroit qui sépare la pointe du cap York, extrémité nord de l'Australie, de la Nouvelle-Guinée.³³ Avant les Européens, les habitants de ces îles parlaient, les uns une langue papou, le meriam mir, les autres une langue australienne, le kala lagaw ya ou mabuiag. Ces deux langues ont été totalement remplacées par le créole depuis quatre ou cinq générations. Celui-ci apparaît plus proche du tok pisin et du pidgin de Mélanésie en général que du kriol, avec lequel il existe néanmoins une certaine intercompréhension.

Sur les créoles d'Australie, cf. Dutton (1983a), Sandefur (1979). Sur le kriol, cf. Sandefur (1979, 1984). Sur le créole du détroit de Torres, cf. Crowley & Rigsby (1979).

6.3.5. *Le créole de Pitcairn et Norfolk* - L'histoire des révoltés du Bounty est bien connue, il est inutile de la rappeler. Elle eut une suite linguistique unique en son genre: les neuf mutins (quatre Anglais, deux Ecossais, un Américain, un Antillais de

³³ Lieu mythique au demeurant : La Pérouse y fit naufrage, le capitaine Nemo s'y échoua.

St Kitts et un natif de Guernesey) et les dix-neuf Tahitiens qui les accompagnèrent bon gré mal à Pitcairn (six hommes, douze femmes et une petite fille), vite réduits à quatre (deux Anglais, un Ecossais et l'Antillais) et dix-sept (quatre hommes, les douze femmes et la petite fille de cinq ans plus âgée) par les haines et jalousies assassines, eurent une descendance qui modifia si bien l'anglais qu'on ne peut considérer le résultat que comme un créole.

En 1850, la population de Pitcairn, alors au nombre de 156 et que l'île ne suffisait plus à nourrir, fut transportée sur Norfolk, plus grande mais distante de près de 6000 km, par la marine britannique. Une quarantaine de personnes, vaincues par la nostalgie, revinrent à Pitcairn dans les années qui suivirent et y firent souche à nouveau. Depuis lors, les deux variétés n'ont que peu divergé.

Pitcairn a tout l'air d'une expérience de création linguistique *in vitro*, ce qu'elle est jusqu'à un certain point. On doit toutefois ne pas oublier que ses protagonistes n'étaient pas linguistiquement vierges. Les anglophones connaissaient sûrement le jargon des Mers du Sud et l'un d'eux au moins avait un créole pour langue maternelle, ce qui pourrait expliquer, au moins en partie, les analogies entre le pitcairnais et les créoles antillais. L'influence polynésienne ne saurait non plus être négligeable.

Cf. Ross & Moverley (1964), Harrison (1972)

7. Les pidgins et créoles Niger-Congo

On se ralliera à cette dénomination, plus précise que ses concurrentes ("africains", "d'Afrique", "basés sur des langues africaines", etc.) et factuellement exacte: toutes les langues de l'Afrique subsaharienne ayant produit, à notre connaissance, des variétés pidginisées ou créolisées appartiennent au phylum Niger-Congo (cf. Manessy 1995). Rappelons que nous ne nous intéressons ici qu'aux pidgins et créoles des Temps Modernes, apparus dans le sillage des découvreurs-colonisateurs européens. Il est plus que probable que des phénomènes analogues à ce que nous nommons "pidginisation" et "créolisation" se soient déroulés en Afrique avant l'arrivée des Européens. Avérés ou non, leur ancienneté les renvoie en dehors de notre champ d'investigation. Lui restent également extérieures les nombreuses linguas francas africaines - djula, hausa, yoruba, swahili, etc. (cf. Heine 1973) - auxquelles leur fonction véhiculaire même a sûrement fait subir des restructurations - cela est patent quant au swahili (voir plus loin) - qui n'ont pas, toutefois, la profondeur des processus menant à la formation de pidgins et de créoles et qui sont, de toute façon, antérieures à la période coloniale.

Avec ces restrictions, les parlers dont nous avons à connaître sont les suivants: le fanakalo, le kituba, le lingala, le swahili "simplifié", le pidgin A-70 et le sango véhiculaire. Tous, à l'exception du dernier, sont fondés sur des langues bantoues.

7.1. Le fanakalo

C'est une variété pidginisée de zoulou parlée principalement autour des mines du Zimbabwe et de Zambie, concentrations de travailleurs de provenances diverses. Il semble que le fanakalo soit apparu au milieu du dix-neuvième siècle au Natal (est de la République d'Afrique du Sud, le zoulou y est la langue dominante). Il y sert d'outil de communication entre, d'une part, les autochtones et les nombreux petits

commerçants indiens et, d'autre part, les Européens et leurs domestiques africains.³⁴ De là, il s'étendit au bassin minier de la région de Johannesburg vers 1890, puis il se diffusa vers le nord, suivant les migrations des mineurs. Ceux-ci le parlent entre eux à défaut d'une autre langue commune, mais aussi avec les chefs blancs.

Le Fanakalo est un véritable pidgin au sens sociolinguistique du terme, en cela qu'il n'eut jamais d'autre usage que dans les contextes où il se révélait nécessaire. En outre, son association constante à des situations d'exploitation et d'humiliation raciste en font une langue très stigmatisée dont la survie n'est pas assurée.

Comparé à sa langue source, le fanakalo présente un certain nombre de traits caractéristiques des pidgins et de nombreux créoles: absence de système tonal, alors que le zoulou est une langue "à tons", perte des distinctions classificatoires (classes nominales), emploi de particules phonologiquement autonomes là où la langue source fait usage d'affixes. Cette dernière caractéristique n'est toutefois pas aussi systématique que dans les pidgins et créoles de base indo-européenne. Le fanakalo a conservé plusieurs suffixes zoulou marquant le passé, la voix passive et la diathèse causative.

Cf. Heine (1973), Mesthrie (1989).

7.2. Le kituba

Ce n'est certainement pas un pidgin, qu'on le considère du point de vue linguistique ou du point de vue sociolinguistique. Est-ce un créole? Afin de ne pas en préjuger, il est prudent de se rallier à l'opinion commune qui y voit un kikongo "simplifié", le kikongo étant lui-même une langue bantoue, ou plutôt une nébuleuse de dialectes étendue sur les territoires de la République Démocratique du Congo (ex-Zaïre, ex-Congo belge) et de l'Angola. Il semble que le dialecte manianga soit au fondement du kituba. Le kituba est la langue première ou seconde de plus de cinq millions de personnes en RDC et au Congo-Brazzaville, autour du cours inférieur du fleuve Congo.

Le désaccord règne sur la question de savoir si le kituba commença à se former dès le seizième siècle avec l'arrivée des Portugais dans la région et le commerce des esclaves et de l'ivoire qui s'ensuivit, ou bien seulement à l'époque de la colonisation belge et française, à la fin du dix-neuvième siècle. Mais peut-être les deux hypothèses sont-elles justes: commencée avec les Portugais, la formation du kituba a bien pu être accélérée et la diffusion de la langue élargie à la suite des entreprises de ces colonisateurs modernes. Ce qui est certain, c'est que le kituba fut la langue qu'adoptèrent les missions et les administrations coloniales, surtout du côté belge depuis l'embouchure du fleuve Congo jusqu'à l'actuelle Kinshasa. (D'où un autre nom du kituba, kileta, où ki- est le préfixe de classe nominale attaché aux noms de langues dans beaucoup de langues bantoues, et leta vient du français "l'Etat".)

Il existe trois dialectes du kituba, un au nord du fleuve Congo, connu sous le nom de munukutuba et langue véhiculaire de la capitale du Congo-Brazzaville et de sa région, et deux au sud, à l'est et à l'ouest de la rivière Kwango, affluent du Congo.

Le lexique du kituba contient des emprunts au français et au lingala (voir ci-dessous), mais aussi au portugais. Au niveau morphosyntaxique, le kituba, à l'instar du fanakalo, a conservé une partie de la complexité morphologique du kikongo manianga, en particulier quatre paires singulier-pluriel de préfixes de classe nominale (le kikongo-manianga en possède six). En revanche, de manière très "créole", les nombreux préfixes aspecto-temporels et pronominaux de la langue source ont été

³⁴ On dit, mais c'est peut-être une étymologie populaire, que le nom de la langue vient de la formule Enza fana ka lo "Fais-le comme ça".

remplacés par des particules préverbaux et des pronoms sujets autonomes (cf. kikongo-manianga *n-â-dià* /je-Antérieur-manger/ "j'avais mangé" vs. kituba *môno mène diâ* /je Antérieur manger/ "j'avais mangé"). Le système tonal du kituba est également plus transparent que celui de sa langue source.

Le kituba est donc bien un créole. La similitude formelle, sinon sémantique, de son système verbal avec ceux des créoles "indo-européens", en particulier les créoles de plantation du Nouveau-Monde et de l'Océan Indien, soulève les questions fondamentales de la créolistique. Il reste que le degré de sa restructuration par rapport à sa langue source apparaît significativement moins important que celui de ces créoles par rapport aux leurs. Sans doute faut-il en chercher la raison dans l'écologie des contacts déclencheurs, très différente dans les deux cas.

Cf Reinecke (1937), Mufwene (1989, 1996).

7.3. Le lingala

Il prend la relève du kituba à partir de Kinshasa vers le nord-est, le long du fleuve Congo. Langue véhiculaire du nord de la République Démocratique du Congo, on l'entend aussi au Congo-Brazzaville et en République Centrafricaine. Le nombre de ses locuteurs, natifs ou non, avoisine les quinze millions.

À l'origine, le lingala est la langue des Ngala, c-à-d des gens du fleuve, commerçants et transporteurs, dont la lingua franca, commun dénominateur de plusieurs langues bantoues très proches les unes des autres, s'est probablement formée avant la colonisation. Puis le lingala devint la principale langue véhiculaire de la jeune capitale du Congo belge, Léopoldville (Kinshasa), avec l'encouragement de l'administration coloniale, qui en fit la langue de l'armée et de la police et caressa même le projet, finalement avorté, de l'élever au rang de langue nationale du Congo Belge. La langue n'en conserva pas moins tout son rôle et tout son prestige. Le nombre des personnes le déclarant langue première n'a cessé de croître, surtout dans l'énorme agglomération kinoise.

Plus encore que le kituba, le lingala justifie la question: est-ce un créole? Sa morphologie complexe - distinction d'un genre animé et d'un genre inanimé avec accord de l'épithète et du verbe; temps, aspect et mode marqués au moyens de suffixes; emploi de suffixes dérivationnels - inviterait plutôt à y voir une koïné simplifiée, à la condition, bien sûr, de donner un contenu précis à ce qualificatif.

Cf. Vlufwene (1989).

7.4. Le swahili "simplifié"

Encore cet adjectif, qu'il faudrait décidément toujours écrire entre guillemets. Le swahili (ou kiswahili) tout court est lui-même une langue bantoue parlée au Kenya -,t en Tanzanie, dont il se peut qu'elle manifeste une certaine restructuration - peut-être limitée à la perte du système tonal - due à ses contacts anciens avec l'arabe. Son berceau est l'île de Zanzibar et la côte qui lui fait face.

Au début du dix-neuvième siècle, des caravanes marchandes parties de la côte commencèrent à s'enfoncer dans l'intérieur, attirées par les ressources en ivoire et en esclaves. Elles y introduirent le swahili, qui devint ainsi une langue de commerce. Beaucoup de ces commerçants s'installèrent dans ce qui est à présent l'est de la République Démocratique du Congo, en particulier dans la province du Katanga, et y firent souche, en sorte que leur swahili se transmet, non sans se modifier au contact des langues bantoues locales parlées par leurs épouses (luba, mongo). Ce swahili restructuré devint ainsi la langue maternelle d'une nouvelle communauté, ainsi que la

fonction des particules autonomes. Les tons (haut, bas, moyen) n'ont pas disparu, mais ils n'ont plus de fonction grammaticale.

Cf. Samarin (1967, 1979).

8. Les pidgins et créoles arabes

Quand les Arabes, islamisés depuis peu, se lancèrent à la conquête du monde connu d'eux vers l'an 600, leur langue entra en contact avec de nombreuses autres. Au Moyen-Orient, cela eut peu de conséquences: l'araméen, qui dominait la région à l'époque, est une langue sémitique structurellement et même lexicalement proche de l'arabe. Les langues berbères d'Afrique du Nord, en revanche, quoique lointainement apparentées à l'arabe, en sont fort différentes. Il est donc très probable que des variétés pidginisées d'arabe ont dû avoir cours pendant les premières décennies de la conquête, voire plus longtemps. Il n'en reste aucune trace, hormis le fait que les dialectes maghrébins (libyen, tunisien, algérien, marocain) s'écartent davantage du classique que les dialectes du mashreq (égyptien, soudanais, syro-libanais, palestinien, irakien). Cet écart n'a toutefois pas les caractères d'une créolisation. Sans doute le nombre des locuteurs natifs était-il trop important pour laisser place à d'autres changements que limités. En fait, la phonologie fut surtout affectée, car les évolutions morphosyntaxiques des dialectes maghrébins - disparition de la flexion nominale, réduction de la flexion verbale, etc. - sont semblables à celles qu'ont connues tous les dialectes arabes.

Il existe au moins un dialecte arabe pour lequel le rôle du contact n'est pas mis en doute, c'est le maltais. Là encore, il ne s'agit évidemment pas d'un créole, mais à tout le moins d'une langue lexicalement mixte, vu l'importance du vocabulaire italo-sicilien. En outre les changements phonologiques - perte des consonnes emphatiques, réduction du système des gutturales - y sont plus extrêmes que dans tout autre dialecte, manifestement dus à l'influence romane, et remarquablement ressemblants à ceux qui ont marqué l'hébreu moderne, souvent considéré comme un quasi-créole.

L'arabe tchadien s'est trouvé un peu dans la même position que le maltais. Les contacts séculaires noués autour du lac Tchad entre les Arabes descendus du nord et les populations locales ont, d'une part, fait naître des variétés instables d'arabe pidginisé véhiculaire et, d'autre part, laissé leur marque sur le dialecte vernaculaire qui manifeste à peu de choses près les mêmes changements phonologiques que le maltais.

Cela dit, il n'est pas tout à fait vrai que nous ne disposions d'aucune attestation de la pidginisation précoce de l'arabe. En 1068, le géographe arabo-andalou 'Abû 'Ubayd al-Bakrî rapporte les observations d'un voyageur qui s'était rendu dans la ville de Maridi apparemment située en Mauritanie, et il cite un échantillon de l'arabe qui s'y parle, transcrit par ledit voyageur. Quoique l'écriture arabe non vocalisée ne permette pas de se faire une idée exacte de la prononciation, il est indéniable qu'il s'agit d'arabe pidginisé, qui présente même quelques analogies avec les variétés modernes que nous examinerons sous peu. Si le texte est authentique, il s'agit bien du plus ancien document existant à propos d'un pidgin.

Mais c'est dans l'est de l'Afrique subsaharienne que des pidgins et créoles arabes stables se sont développés, à date relativement récente et dans le contexte de la colonisation européenne. Il s'agit de l'arabe de Juba et du nubi.

langue véhiculaire de toute cette région, rôle dont l'importance s'accrut encore avec la mise en exploitation des mines de cuivre du Katanga pendant la période coloniale.

Comme avec le kituba et le lingala, la divergence du swahili "simplifié" par rapport au swahili standard est nettement moindre que celle des créoles "indo-européens" par rapport à leurs langue source.

Des variétés plus profondément modifiées, voire pidginisées, de swahili se rencontrent ailleurs, par exemple au Kenya et en Ouganda, parmi des populations de langue maternelle kikuyu ou luganda. L'armée coloniale britannique de l'Afrique orientale se servait d'un équivalent du français tiraillou (voir plus haut) nommé kivita "langue de guerre", qui était un pidgin swahili. Une autre variété de swahili pidginisé appelée kisetla (*setla* < *settler*) était utilisée à l'époque coloniale entre les fermiers blancs des hauts plateaux du Kenya et leurs ouvriers et serviteurs.

Cf. Polomé (1971).

7.5. Le pidgin A-70

Ainsi baptisé avec humour par Alexandre (1964), ce parler constitue une forme pidginisée d'ewondo, langue bantoue du groupe A-70 dans la classification de Guthrie. Il est parlé au sud du Cameroun dans la région de Yaoundé, en Guinée Equatoriale et dans le nord du Gabon. Il s'est formé dans les années 1920, à l'occasion de la construction d'une ligne de chemin de fer reliant l'intérieur à Yaoundé, à une époque où la variante camerounienne du WAPE (voir plus haut) était encore peu répandue dans cette partie du Cameroun placée sous mandat français depuis peu.

La structure du pidgin A-70 apparaît très semblable à celle des autres pidgins-créoles "bantous": réduction du système des classes nominales (totale en l'occurrence), mais préservation d'une partie non négligeable de la morphologie flexionnelle et dérivationnelle.

Cf Alexandre (1964).

7.6. Le sango véhiculaire

A l'origine, le sango est un dialecte du ngbandi, langue appartenant à la famille adamawa du phylum Niger-Congo, parlée le long de l'Oubangui, affluent du Congo. Au début des années 1890, des expéditions françaises et belges entreprirent de remonter le cours de l'Oubangui afin de reconnaître ce qui allait devenir la colonie française de l'Oubangui-Chari, l'actuelle République Centrafricaine. Elles emmenaient avec elles des Sangos, locuteurs natifs du sango, mais aussi des Gbanziris et des Burakas pour qui le sango était une langue seconde à fonction véhiculaire. Là comme ailleurs, l'intrusion des Européens entraîna des bouleversements, des mouvements de populations qui rendirent la nécessité d'une lingua franca encore plus pressante que par le passé. Ce fut le sango, restructuré par son passage au statut de langue seconde véhiculaire, qui remplit cette fonction.

Actuellement, le sango véhiculaire est la langue nationale de la République Centrafricaine - dont la langue officielle est le français - parlée quotidiennement par la grande majorité des habitants de Bangui, la capitale, et connue partout dans le reste du pays. On l'entend également dans les régions frontalières des pays voisins: République Démocratique du Congo, Congo-Brazzaville, Cameroun et Tchad.

Le sango véhiculaire présente au moins un trait typiquement "créole": alors que sa langue source fait un usage morphologique des oppositions tonales, en particulier pour marquer les temps-aspects, le sango véhiculaire utilise pour cette

Le sud du Soudan, la province d'Equatoria, est habité par des populations de langues nilo-sahariennes. Au début du dix-neuvième siècle, peut-être même plus tôt, des marchands arabophones du nord commencèrent à parcourir cette région, ce qui installa l'arabe comme langue de commerce. Les efforts du gouvernement turco-égyptien à partir de 1820 pour s'assurer le contrôle du Soudan méridional accrurent encore le rôle de l'arabe: de très nombreux Soudanais du sud, noirs, furent enrôlés de force dans l'armée égyptienne, dont ils vinrent à former la quasi-totalité de la troupe. C'est parmi eux que se développa un pidgin arabe stabilisé dit arabe de Juba (*Juba Arabie*) du nom de la principale ville d'Equatoria. Son utilité véhiculaire en assura la pérennité et l'expansion. Il est assez probable que l'arabe de Juba se soit à présent créolisé. L'affreuse guerre civile qui ensanglante la région depuis près de vingt ans rend toutefois très difficile le suivi des évolutions récentes.

Les soldats noirs de l'armée turco-égyptienne, arrachés à leurs foyers et n'ayant pour langue commune à tous que le pidgin arabe, constituèrent une nouvelle communauté, les Nubis, ainsi nommée parce que beaucoup d'entre eux venaient des monts Nuba. En 1884, le soulèvement mahdiste chassa le gouverneur égyptien d'Equatoria, qui s'enfuit vers le sud, accompagné de ses soldats nubis. Les Nubis parvinrent ainsi en Ouganda, où les Anglais en recrutèrent une partie pour "pacifier" leur nouveau protectorat. D'autres furent envoyés au Kenya, à Kibera, faubourg de Nairobi. A l'issue de tous ces périples, des communautés de Nubis, locuteurs natifs du nubis, un créole arabe, vivent encore de nos jours en Ouganda et au Kenya. On estime leur nombre à environ 50 000.

Sur la pidginisation-créolisation de l'arabe, cf. Owens (1996). Sur l'arabe tchadien, cf. Julien de Pommerol (1999). Sur l'arabe de Juba, cf. Miller (1983), Owens (1985). Sur le nubis, cf. Owens (1977, 1985), Heine (1982).

9. Autres pidgins et créoles

Avec l'arabe, nous en avons terminé avec les "grands" pidgins et créoles. Nous allons maintenant passer en revue des parlers dont beaucoup ne sont plus que des souvenirs, parfois presque effacés, ayant pour langues sources d'autres langues de toutes familles. Ils ont en commun avec leurs grands frères de s'être formés, eux aussi, dans le contexte historique de l'expansion colonisatrice européenne. Certains ont pour bases les langues de colonisateurs éphémères, tels les Allemands ou les Italiens. Pour d'autres, l'origine est à chercher dans des contacts provoqués, de façon directe ou indirecte, par l'expansion conquérante et/ou marchande des puissances européennes ou presque européennes, je veux parler de la Russie.

Nous commencerons par les pidgins et créoles basés sur d'autres langues indo-européennes que les cinq principales (du point de vue de la créolisation, s'entend). Puis nous passerons aux pidgins "indigènes" d'Amérique du Nord et du Sud - dont aucun, semble-t-il, n'a évolué en un créole. Nous irons ensuite en Asie et dans le Pacifique. Enfin, nous conclurons par quelques cas isolés ou douteux.

9.1. Les autres pidgins et créoles "indo-européens"

9.1.1. Les pidgins et créoles allemands - La difficulté avec ce qu'il conviendrait de nommer prudemment, à la suite de Holm (1988, 1989), les allemands "restructurés" est d'y faire le départ entre ce qui concerne le créoliste et ce qui n'est pas de son ressort. N'est sûrement pas de son ressort le yiddish, dont la genèse n'a pas grand-chose à voir avec celle des pidgins et des créoles, ne serait-ce que parce que les Juifs

d'Allemagne, puis d'Europe centrale, ne furent à aucun moment en manque d'une langue maternelle commune à toute la communauté. En d'autres termes, il ne suffit pas qu'une variété, en l'occurrence l'alémanique des Juifs de Rhénanie du onzième au treizième siècle, diverge de façon particulière par suite de contacts internes et externes avec d'autres systèmes linguistiques - internes: l'hébreu-araméen, externes: les langues slaves - pour que cela en fasse un créole.

Cette observation vaut également pour les variétés "de contact" qui eurent cours dans les pays baltes après leur conquête par les Chevaliers Teutoniques au treizième siècle, variétés connues sous le nom de *Halbdeutsch* 'demi allemand' et définitivement disparues pendant la première moitié du vingtième siècle.

La réponse sera moins tranchée s'agissant de l'allemand des travailleurs immigrés (*Gastarbeiterdeutsch*) dont il s'est produit au moins trois poussées: une première fois entre 1870 et la guerre de 1914; une deuxième fois sous le régime nazi; une troisième fois à l'occasion du "miracle économique" d'après-guerre. Seule cette dernière couche a fait l'objet d'une étude scientifique. Savoir si la, ou plutôt les formations de ces variétés instables présente une similitude, et de quel degré, avec les processus de pidginisation et de créolisation dans le cadre des plantations est un débat encore indécis.

Moyennant la solution à donner au problème évoqué au paragraphe précédent, les conditions d'une pidginisation "réussie" de l'allemand n'ont, semble-t-il, été réunies en Europe qu'à l'Est et dans les Balkans, à la fin du dix-neuvième siècle. Hugo Schuchardt nous a ainsi laissé une étude du Slawodeutsch "slavo-allemand" parlé aux confins de l'Autriche-Hongrie et de l'empire russe. Un allemand pidginisé, mêlé de mots russes et tatars était, paraît-il, utilisé avant la deuxième guerre mondiale par les Allemands de la Volga pour leurs échanges avec les Tatars.³⁶ Le Goulag a avalé les uns et les autres.

Vers 1880, l'occupation de la Bosnie par l'Autriche-Hongrie y attira une immigration venue de toutes les parties de l'empire multinational et polyglotte. Ces gens n'avaient de langue commune que l'allemand, certains parce que c'était leur langue maternelle, mais la majorité pour l'avoir peu ou prou appris lors de leur service militaire. Il en résulta un pidgin apparemment stabilisé, qui survécut jusqu'à la formation de la Yougoslavie en 1918.

Mais c'est dans l'éphémère empire colonial allemand qu'il nous faut aller chercher les rares pidgins et créoles comparables à ceux basés sur le portugais, l'espagnol, etc., plus précisément dans le Pacifique. En effet, dans leurs colonies africaines, Togo, Cameroun, Sud-Ouest Africain (Namibie), Afrique de l'Est (Tanzanie), comme nous l'avons vu au passage, les Allemands durent s'accommoder des lingua franca déjà présentes: WAPE, swahili, afrikaans. La Namibie, où les colons allemands furent nombreux et firent souche, est toutefois un cas particulier, car la communauté afro-allemande - longtemps stigmatisée du nom de *bastards* - y a conservé l'usage de la langue allemande jusqu'à nos jours. Mais la variété qu'ils en parlent n'a pas été suffisamment étudiée pour qu'il soit possible de décider s'il s'agit ou non d'un créole ou d'un semi-créole.

En Nouvelle-Guinée, on assista à une germanisation sporadique, et temporaire, du lexique du tok pisin (voir plus haut) dans la capitale administrative, Rabaul, sur l'île de Nouvelle-Bretagne. Le même phénomène se produisit dans la

³⁵ Rappelons-nous la *media lingua* espagnole de la Renaissance et son homonyme péruvienne, ainsi que le *hapa haole* 'demi blanc' hawaïen. La constance des métaphores linguistiques est remarquable.

³⁶ Il avait donc dû se former dès le dix-huitième siècle, lorsque les colons allemands appelés par Pierre le Grand n'avaient de fait de contacts qu'avec les Tatars locaux, qui ignoraient encore le russe.

concession allemande de Kiaotcheou (Zingdao), dans le nord de la Chine, province du Shandong, où ce fut le pidgin anglais de Chine (voir plus haut) qui se relexifia.

Mais la Nouvelle-Guinée fut aussi le lieu où se forma le seul créole allemand. On le connaît sous le nom que lui ont donné ses locuteurs, Unserdeutsch "notre-allemand", et les circonstances de sa genèse sont assez particulières, quoique non sans rapports avec celles du tayo (voir plus haut). Dans les années 1880, des missionnaires allemands fondèrent un orphelinat-école à Vunapope, près de Rabaul. Cet établissement accueillait des orphelins et des enfants abandonnés de toutes origines, dont beaucoup de métis, et souvent si jeunes qu'ils n'avaient encore achevé l'acquisition d'aucune langue maternelle. Les pères leur enseignaient l'allemand. Mais les enfants, qui ne voyaient guère le monde extérieur, développèrent leur propre forme d'allemand - "notre" allemand - comme une espèce de langage secret. Celui-ci cristallisa en quelques années en une véritable nouvelle langue, un créole, non sans subir l'influence de l'allemand standard que les enfants utilisaient parallèlement en classe. Il survécut à la fin de la colonie allemande et à l'anglicisation de la Nouvelle-Guinée sous le mandat australien. Il semble qu'il ait encore des locuteurs.

L'unserdeutsch est fascinant en cela qu'il semble s'approcher au plus près de constituer une authentique création *ex nihilo*, ou plutôt *ex innato*, révélatrice des rouages de notre capacité linguistique innée. On restera toutefois prudent, car les parallèles qu'il présente avec le tok pisin sont trop nombreux pour être fortuits. On relève ainsi *alle* "tous" faisant fonction de marque du pluriel, comme tok pisin *ol* < anglais *all*; la distinction entre les premières personnes du pluriel inclusive (*uns* "moi/nous et toi/vous", tok pisin *yumi*) et exclusive (*wir* "nous, mais pas toi/vous", tok pisin *mipela*) et l'existence d'une première personne duelle (*iundu* < *ich und du* "moi et toi, nous deux", tok pisin *mitupela*). Les similitudes dans les systèmes verbaux sont plus douteuses, car certaines constructions de l'unserdeutsch, agrammaticales en allemand standard et apparemment parallèles à des constructions tok pisin, se retrouvent dans les dialectes (p.ex., le progressif *Der mensh is am bauen de haus*, litt. "L'homme est à construire la maison"). On remarquera l'ordre SVO invariable, comme en tok pisin, mais peut-être révélateur d'une propriété plus profonde.

Sur le pidgin allemand de la Volga, cf. Hancock (1981). Sur le pidgin allemand de Bosnie, cf. Mitrovic (1972). Sur l'allemand des travailleurs immigrés, cf. Klein & Dittmar (1979). Sur l'allemand "colonial" en général, cf. Mühlhâusler (1984). Sur le tok pisin et le pidgin anglais de Chine germanisés, cf. Mühlhâusler (1984). Sur l'unserdeutsch, cf. Volker (1982), Mühlhâusler (1984).

9.1.2. Les pidgins italiens - Il a déjà été question de la lingua franca méditerranéenne, partiellement de langue source italienne. A part elle, le seul pidgin italien connu - il ne semble pas exister de créoles - est (était?) parlé en Erythrée, colonie italienne de 1890 à 1941. Utilisé entre les Italiens et les autochtones, il l'était aussi entre ceux-ci, palliant ainsi la diversité linguistique du pays.

Le pidgin italien d'Erythrée présente des similitudes remarquables avec la lingua franca: infinitif pour tous les temps, sauf le passé, marqué par le participe passé italien (p.ex., *iyō lewrare* "je travaille(rai)", *iyō lewrato* "j'ai travaillé"); objet indirect introduit par *ber* < *per* (*non dire ber luy* "ne [le] lui dis pas"). Plutôt qu'un improbable lien direct, cela révèle sans doute la rémanence d'habitudes "xénolectales" chez les Italiens.

Cf. Ferguson (1971).

9.1.3. Les pidgins russes - La Russie ne fut jamais une puissance coloniale au sens strict du terme. Ce fut plutôt une puissance impériale, voire impérialiste, qui

s'assujettit de nombreux peuples allogènes et alloglottes à l'intérieur d'un espace continu et administrativement unifié et centralisé, construction bien différente dans sa structure des "empires" britanniques ou français. Quoi qu'il en soit, l'expansion russe, commencée au seizième siècle, amena la langue russe à entrer en contact avec bien d'autres, dont la plupart n'étaient pas indo-européennes. Des variétés pidginisées du russe ont donc dû se former à plusieurs reprises, de façon plus ou moins durable, dans l'Arctique, au Caucase, en Asie centrale et dans l'immense étendue qui va de l'Oural à l'Alaska (russe jusqu'en 1867). Trois seulement nous sont connues.

La première est le *russenorsk*, parlé du reste hors des frontières de l'empire russe, dans les ports de la côte septentrionale de la Norvège. Comme son nom l'indique, le *russenorsk* consiste, quant à son lexique, en un mélange presque à parts égales de russe (39%) et de norvégien (47%). Les 14% restants sont formés de lexèmes d'origine anglaise, finnoise, française, néerlandaise, saine (laponne) et suédoise (selon l'ordre alphabétique, non selon l'importance relative de l'apport, qui ne nous est pas connue). On serait donc aussi bien fondé à considérer le *russenorsk* comme un pidgin scandinave, le seul de son espèce, à deux exceptions près: un pidgin samo-suédois utilisé dans le nord de la Suède au dix-huitième siècle, et le pidgin qu'utilisaient les pêcheurs d'Islande - pour reprendre le titre du beau livre de Pierre Loti - au dix-neuvième siècle. Nous sacrifions à la tradition en le rangeant sous la rubrique russe.

Le *russenorsk* se forma au tout début du dix-neuvième siècle, à la suite de la mise en place d'un commerce saisonnier entre Russes et Norvégiens. Chaque année, à la fonte des glaces, les premiers navigaient jusqu'aux ports de pêche des seconds pour y acheter de la morue et autres poissons que les eaux norvégiennes produisaient en surabondance. Le commerce et la langue qui le facilitait durèrent jusqu'à la révolution de 1917, puis disparurent l'un et l'autre.

Le *russenorsk* a cela de particulier parmi les pidgins que les deux parties qui l'utilisaient se trouvaient sur un pied d'égalité, d'où sans doute le partage presque équitable entre les deux langues, dont aucune ne dominait l'autre. Cette réciprocité s'exprime dans la formule-cliché servant à ouvrir un échange, *moja po tvoja*, littéralement "moi à toi", où les deux pronoms sont russes, et la préposition *po* autant russe (*po*) que norvégienne (*på*).

La phonologie du *russenorsk* variait selon la nationalité du locuteur, mais, chacun s'adaptant à l'oreille de l'autre, elle excluait les phonèmes et les groupes de segments absents de l'une des deux langues sources principales. Ainsi, le norvégien *hav* 'mer' devient *gav* en *russenorsk*, conformément à la coutume russe de prononcer /g/ les /h/ des mots étrangers (cf. *Viktor Gjugo* "Victor Hugo"); à l'inverse, les mots russe *xoroso* "bien" et *mnogo* "beaucoup" se changent en *korogô* et *nôgo*.

Le *russenorsk* présente un phénomène morphologique curieux et mal expliqué: les verbes sont généralement augmentés d'un appendice /om/ (cf. *kopom* "acheter" < russe *kupat'*, *drikkom* "boire" < norvégien *drikka*), sans étymologie évidente en russe ou en norvégien, et dont on ne sait trop s'il s'agit d'un morphème. La ressemblance avec le suffixe /-im/ des verbes transitifs en tok pisin est, en tout cas, troublante. Si ce n'est pas une coïncidence, elle conduirait à supposer que le jargon anglais des Mers du Sud (voir ci-dessus) a résonné aussi dans les mers du Nord - ce qui ne serait pas absurde, dans la mesure où ce jargon est sans doute lui-même en partie fondé sur des stéréotypes de "l'anglais pour étrangers". On relève d'autre part au moins un point commun avec le pidgin russe de Sibérie (voir ci-dessous): les pronoms sujets et objets (p.ex., *moja* "moi/je" et *tvoja* "toi/tu" ci-

dessus) ont la forme des pronoms-adjectifs possessifs féminins singuliers du russe (russe *moja* "ma/la mienne"). Là encore, un stéréotype xénolectal paraît plus probable qu'une relation directe.

L'ordre des mots du russenorsk est SVO ou SOV. Le norvégien est SVO de façon assez rigide. L'ordre des mots est "libre" en russe, c-à-d déterminé par des facteurs discursifs et pragmatiques plutôt que syntaxiques.

La deuxième variété pidginisée du russe est connue sous le nom de pidgin russo-chinois de Kiakhta. La ville russe de Kiakhta (Kjahta) est située au sud du lac Baïkal, sur la frontière mongole. Au début du dix-huitième siècle, c'était la frontière russo-chinoise. A la suite d'un traité commercial signé en 1728 entre Moscou et Pékin, Kiakhta devint un marché important où le thé, la soie et les porcelaines de Chine s'échangeaient contre la laine, les fourrures et les outils russes. Un pidgin s'établit, que les commerçants chinois, paraît-il, croyaient être du russe - et pourquoi pas? - tandis que les Russes le prenaient pour du chinois - ce qui n'est, me semble-t-il, guère crédible. Le pidgin servait aussi, apparemment, à faciliter la communication entre les marchands venus de Chine, soit parce qu'ils avaient pour langues maternelles des dialectes chinois trop différents, soit parce que nombre d'entre eux étaient en fait des Mongols qui ignoraient le chinois.

Le lexique du pidgin de Kiakhta, à la différence de celui du russenorsk, était russe pour l'essentiel et reconnaissable comme tel en dépit des nombreuses, mais assez superficielles modifications phonologiques (p.ex., *duva* pour russe *dva* "deux"), ce pour quoi on voit mal comment des Russes auraient pu s'y méprendre. On relève toutefois un certain nombre de mots chinois ou mongols (p.ex., *hyn' hao* < chinois *hén hâo* "très bien, parfait").

Au niveau morphosyntaxique, on notera l'emploi, déjà signalé à propos du russenorsk, des possessifs féminins russes en fonction de pronoms, mais obligatoirement (semble-t-il) précédés de la préposition d'origine russe *za* "pour": cf. *za moja podumaj* "je pense", qui montre de surcroît que les verbes du pidgin ont fréquemment la forme de l'impératif russe (mais souvent aussi du passé, p.ex. *prisel* "venir" - cf. russe *on prisël* "il est venu"). L'origine de cette construction n'est pas connue.

Les langues vernaculaires de la région de Kiakhta appartiennent à la famille altaïque (mongol khalkha et autres). Leur influence se laisse détecter à divers niveaux dans le pidgin, ainsi dans l'ordre des mots SOV (possible en russe, mais non systématique), ce qui donne à penser que celui-ci ne constitue peut-être pas une formation entièrement originale, mais qu'il pourrait être l'héritier de variétés pidginisées plus anciennes nées des premiers contacts des Russes avec les populations d'Asie centrale et de Sibérie méridionale.

Le pidgin de Kiakhta se parle-t-il encore? Seule une enquête sur place nous l'apprendrait. On notera toutefois que, dans les années 1970, le cinéaste japonais Akira Kurosawa a réussi à trouver un homme qui savait s'exprimer en quelque chose qui y ressemble pour tenir le rôle de Dersou Ouzala dans le chef-d'oeuvre du même nom.

Ce sont encore les contacts russo-chinois qui ont donné naissance au troisième pidgin russe connu, mais cette fois en Mandchourie, autour de la ville de Kharbine. Il s'agit, semble-t-il, d'un phénomène original, sans lien direct avec l'existence du pidgin de Kiakhta.

³⁷ Le pidgin de Kiakhta n'est connu des créolistes contemporains que par des sources écrites. Nous en sommes donc réduits à translittérer la transcription cyrillique des mots pidgins, double opération d'où leur prononciation exacte ne sort sûrement pas indemne.

Vers 1900, la Mandchourie était une province chinoise, mais la Russie s'y intéressait de près et y construisait un chemin de fer reliant Kharbine, la capitale provinciale, aux villes russes de Tchita à l'ouest et de Vladivostok à l'est. Les travaux se terminèrent en 1903, mais de nombreux ingénieurs et contremaîtres russes et polonais et leurs familles restèrent sur place pour assurer la maintenance.³¹ Ils y restèrent jusque dans les années 1950, après avoir traversé la guerre russo-japonaise de 1904-1905, l'occupation japonaise de 1931, l'occupation soviétique de 1945 et le retour à la Chine en 1949.

Pendant toute cette période, le pidgin russe de Mandchourie servit à leurs échanges avec les autochtones. Sa disparition à la fin des années 1950 paraît certaine. Son lexique était, semble-t-il, plus partagé que celui du pidgin de Kiakhta: russe pour les deux tiers, chinois ou autre pour le tiers restant. On affirme que, dans un bel élan de coopération, les Russes et les Polonais s'efforçaient en le parlant d'utiliser un maximum de mots d'origine chinoise, et les Chinois faisaient de même dans l'autre sens. Cela laisse entendre que les doublets étaient nombreux.

Les altérations phonologiques paraissent avoir été plus profondes qu'en pidgin de Kiakhta et clairement dues aux habitudes de prononciation des sinophones (*cf. sytalika* < russe *starik* "vieillard", *kawali* < russe *govorit'* "parler"). Comme en russenorsk et en pidgin de Kiakhta, les pronoms ont la forme des possessifs russes (*majà* `je', *tvajà* `tu', *jivô* "il/elle", *vagà* "vous"). L'ordre des mots est SVO, comme en chinois et, parmi d'autres ordres possibles, en russe.

Sur le russenorsk, *cf. Broch* (1927), *Neumann* (1965), *Hall* (1966), *Broch & Jahr* (1984). Sur le pidgin de Kiakhta, *cf. Neumann* (1966).

9.2. Les pidgins indigènes des Amériques

9.2.1. *Le jargon chinook (Chinook Jargon)* - Les deux langues sources de ce pidgin sont le chinook et le nootka, langues salish parlées respectivement autour de l'embouchure du fleuve Columbia, à la limite des états d'Oregon et de Washington, et sur l'île de Vancouver. Son lexique contient en outre des mots d'origine française et anglaise. Dans le cadre du commerce des fourrures, il servit pendant tout le dix-neuvième siècle aux contacts entre Amérindiens, d'une part, et marchands américains, anglo-canadiens et franco-canadiens, d'autre part, dans tout le Nord-Ouest, de l'Oregon à l'Alaska. Il est probable qu'il a succédé à un pidgin déjà établi avant l'arrivée des Européens. La contribution de ces derniers n'aurait donc été que lexicale et phonologique (disparition du pidgin des phonèmes salish imprononçables pour des francophones et des anglophones, p.ex. la fricative latérale /tl/, remplacée par le groupe consonantique /kl/).

Le jargon chinook atteignit son apogée dans les années 1850. Puis il déclina à mesure que le commerce des fourrures perdait en importance et que les Amérindiens se voyaient de plus en plus confinés dans des réserves. Il est tout à fait sorti de l'usage au milieu du vingtième siècle, après avoir survécu plus longtemps au Canada qu'aux Etats-Unis.

Cf. Thomason (1983), *Silverstein* (1972)

9.2.2. *La langue de traite eskimo (Eskimo Trade Jargon)* - Sur la face septentrionale du continent nord-américain, le développement de la pêche à la baleine entre 1870 et les années 1920 amena un contact régulier entre les équipages des baleiniers européens et les Inuits, depuis la baie d'Hudson jusqu'au détroit de Béring. Le principal point de rencontre était l'île Herschel où la Compagnie de la baie d'Hudson possédait une factorerie (Fort MacPherson). Les échanges

³⁸ Une partie des Polonais étaient alors sujets du tsar.

linguistiques s'y faisaient en un pidgin dont le lexique, apparemment assez limité, provenait de l'inuit, connu aussi sous le nom de Ship's Jargon "jargon de navire". Il se peut que son véritable berceau soit le Groenland, où des marchands danois s'étaient établis dès le dix-huitième siècle et avaient acquis une variété réduite d'inuit - un inuit de travailleurs étrangers, en quelque sorte - que les baleiniers hollandais et écossais arrivés plus tard auraient appris à leur tour et diffusé jusqu'au continent, non sans l'enrichir de mots venus d'ailleurs, tels que l'hawaïen *wahine* "femme" et *kaukau* "manger", ce dernier du pidgin anglais de Chine *chow chow*.

Par ailleurs, les Inuits du Grand Nord américain utilisaient un pidgin semblable au Ship's Jargon, mais au vocabulaire plus étendu, dans leurs échanges commerciaux avec les Indiens Loucheux, de langue athabaskane, sur le fleuve Mackenzie, près de l'Alaska. Comme ces contacts avaient sûrement précédé de beaucoup la venue des Européens, une autre hypothèse est permise quant à l'origine de la langue de traite eskimo adressée à ces derniers, à savoir qu'il s'agit de la simplification et de la relexification partielle de cet autre pidgin entièrement autochtone. Ou peut-être, comme il en va si souvent dans notre domaine où les chaînes causales multiples sont la règle, les deux hypothèses, la locale et la groenlandaise, sont-elles exactes.

Il est regrettable que la langue de traite eskimo soit morte dans ses deux variétés, et que la seule étude scientifique qui lui ait été consacrée soit ancienne et brève. On aimerait étudier en détail, à la lumière des théories modernes, l'extrême réduction morphologique qu'implique la pidginisation d'une langue polysynthétique telle que Finuit.

Cf. Stefánsson (1909).

9.2.3. La langue mobilienne (*Mobilian Jargon*) - C'est le nom que donnèrent les Français à ce pidgin parlé dans les environs de Mobile (Alabama), capitale de la Louisiane française de 1710 à 1719, après s'être aperçu que tous les peuples de la région (Choctaws, Chickasaws, Natchez, etc.) le comprenaient. Le nom local est *yama* ou *yoka anompa* /esclave langue/ "langue d'esclave".³⁹ En fait, la langue mobilienne, elle aussi disparue, avait pour langue source le choctaw et le chickasaw, langues muskogéennes étroitement apparentées, à quoi s'ajoutaient des apports lexicaux d'autres langues de la même famille, de langues algonquines, du français, de l'anglais et de l'espagnol. Les auteurs sont en désaccord sur le point de savoir si son existence précède la colonisation française ou bien si celle-ci en précipita la formation. Quoi qu'il en soit, les explorateurs, marchands et missionnaires français qui remontaient le Mississipi accompagnés de leurs alliés choctaw contribuèrent certainement à la diffusion de la langue mobilienne, devenue à la fin du dix-huitième siècle la lingua franca d'un immense territoire.

Ce rôle ne fit que se réduire après l'achat de la Louisiane par les Etats-Unis en 1803. La langue mobilienne survécut néanmoins jusqu'aux années 1950, n'ayant plus alors qu'un usage rituel, voire folklorique.

Comme la langue de traite eskimo, la langue mobilienne résulte de la mise à zéro d'un système morphologique très complexe - ce qui la rend incompréhensible sans apprentissage aux locuteurs de ses langues sources. L'ordre des mots, très rare en général et *a fortiori* s'agissant d'un pidgin, est OSV. Cet ordre n'est grammatical en choctaw et en chickasaw que si le sujet est pronominal; autrement, ces langues ont SOV.

Cf. Crawford (1978), Drechsel (1981).

³⁹ Sans doute parce que la langue mobilienne servait à parler aux esclaves capturés lors de raids guerriers contre d'autres peuples.

9.2.4. Le jargon delaware (Delaware Jargon) - Les Delawaes, comme les ont nommés les Européens, dont la langue était le lenape, de la famille algonquine, occupaient toute la façade atlantique depuis le Massachussets jusqu'à l'actuel état de Delaware lorsque les Hollandais commencèrent à s'y établir au commencement du dix-septième siècle. Il est probable qu'une variété pidginisée du lenape existait déjà à cette époque, et qu'elle servait à assurer la communication au sein de la fédération algonquine que les Delawaes dirigeaient dans la longue guerre contre les Iroquois. C'est cette variété que les Hollandais, puis les Anglais, d'abord bien moins nombreux que les Amérindiens et forcés de traiter avec eux pour survivre, durent apprendre. Il ne semble pas qu'ils l'aient beaucoup modifiée ce faisant, ni qu'ils lui aient apporté de nombreux lexèmes. A mesure que les proportions s'inversèrent, le jargon delaware disparut au profit de variétés pidginisées d'anglais (voir plus haut).

Le jargon delaware a dû s'éteindre dès le milieu ou la fin du dix-huitième siècle, non sans avoir légué à l'anglais américain et, à travers lui, à bien d'autres langues européennes, des mots aussi chargés d'évocations que "papouse" et "squaw". Il ne nous est connu que par quelques transcriptions datant de la fin du dix-septième siècle.

Cf. Thomason (1980).

9.2.5. Le pidgin ndjuka-trio - Les Ndjukas du Surinam et leur créole anglais du même nom nous sont déjà connus. Les Trios sont un peuple amérindien du Surinam qui vivent sur le cours supérieur de la rivière Tapanahoni, affluent occidental du Maroni. Les Wayanas sont leurs voisins. Les deux peuples parlent des langues caribes (le trio et le wayana) assez proches l'une de l'autre. Leur rencontre avec les ancêtres des Ndjuka fuyant l'esclavage se fit à la fin du dix-huitième siècle. D'abord franchement hostiles, jamais vraiment amicaux, les rapports devinrent paisibles et commerciaux. Il s'ensuivit la formation d'un pidgin dont le lexique est formé pour parts presque égales de mots ndjukas et trios. (La contribution du wayana est quasi nulle, ce qui laisse supposer que les Wayanas ne se sont joints aux échanges qu'après la stabilisation du pidgin.) Ce pidgin était encore en usage dans les années 1980.

La phonologie du pidgin retient les phonèmes communs aux deux langues sources. L'ordre des mots est SOV comme en trio et en wayana.

Cf. Huttar (1982).

9.2.6. La lingua geral - Plutôt que d'un pidgin, il s'agit d'une koïné tupi (famille tupi-guarani), qui fut la lingua franca du Brésil colonial jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Son émergence fut favorisée, sinon provoquée par l'arrivée des Portugais à partir de 1500, qui accrut les échanges entre les peuples amérindiens vivant sur la côte, qui parlaient tous des dialectes du tupi. Le fait que cette "langue générale" ait d'abord pris le pas sur le portugais est sûrement dû à l'infériorité numérique des Portugais pendant les deux premiers siècles de leur présence au Brésil. Les mariages mixtes étaient nombreux, et il se créa ainsi des communautés métisses qui avaient la lingua geral pour langue maternelle. Les jésuites jouèrent aussi un rôle important: afin de mieux protéger les Indiens des vices de la civilisation européenne, ils pratiquaient l'évangélisation en lingua geral et ne toléraient pas d'autre langue dans ces républiques quasi indépendantes que furent un temps leurs missions.

L'afflux d'immigrants attirés par la découverte de mines d'or dans l'état de Minas Gerais pendant la première moitié du dix-huitième siècle repoussa la lingua geral vers l'intérieur et marqua le début de sa fin. La langue, désormais partout remplacée par le portugais, survécut en Amazonie jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, sous une forme plus ou moins pidginisée.

Le caractère de koïné de la lingua geral historique se voit à sa morphologie, nettement plus complexe que celle du pidgin ou du créole "moyen".

Cf Reinecke (1937).

9.3. Les pidgins et créoles indigènes d'Asie

9.3.1. *Le pidgin naga* (Naga Pidgin) - Il s'agit d'une variété restructurée d'assamais, langue de la famille indo-aryenne du phylum indo-européen, servant de lingua franca aux habitants de l'état indien du Nagaland, à l'est du Bangla-Desh, dont les langues maternelles, au nombre d'une vingtaine, appartiennent toutes à la famille naga du phylum tibéto-birman. Le Nagaland est un pays de hautes montagnes, si bien que les Nagas ont longtemps vécu isolés les uns des autres. Au début du dix-neuvième siècle, un commerce se développa avec les Assamais de la vallée du Brahmapoutre. Un pidgin de langue source assamaise se forma alors, qui acquit assez vite la fonction de lingua franca parmi les Nagas eux-mêmes, à mesure que leur isolement prenait fin.

De nos jours, le pidgin naga, aussi appelé Naga-Assamese ou Nagamese, est la langue principale du Nagaland, et même la langue maternelle d'au moins une communauté, les Kacharis, à Dimapur, et des enfants d'unions mixtes. Il est donc devenu un créole, voire un semi-créole, dans la mesure où il présente une complexité morphologique (marquage affixal du nombre et du cas sur les noms, du temps-aspect-mode sur les verbes) peut-être retrouvée au contact de la communauté assamophone présente au Nagaland. Quoique dépourvu de reconnaissance officielle, le nagamais - c'est sans doute le nom qui lui convient le mieux - sert *de facto* de langue d'enseignement dans les écoles locales, ce qui ne peut qu'accroître son prestige.

Cf. Sreedhar (1974, 1977).

9.3.2. *Les malais véhiculaires* - On confond souvent le *bahasa Indonesia* "langue de l'Indonésie", la langue officielle de la fédération indonésienne, qui est à peu près le même parler que le malais de Malaisie, avec le *pasar melayu* "malais de bazar" (*Bazaar Malay*). Ce dernier apparaît sous la forme d'une nébuleuse de variétés restructurées, dont certaines sont restées des pidgins, alors que d'autres ont été nativisées.

Parmi les variétés pidginisées, on connaît ainsi le Bazaar Malay (ou Coastal Malay) des travailleurs chinois recrutés pour les plantations de Nouvelle-Guinée à la fin du dix-neuvième siècle, qui venaient des Indes néerlandaises (Indonésie) ou de Singapour; ou encore le pidgin malais qui avait cours dans les pêcheries de perles du détroit de Torres dans le premier tiers du vingtième siècle; ou encore le pidgin stabilisé utilisé peut-être depuis le Moyen Age dans ce carrefour commercial que fut longtemps Malacca, au sud de la péninsule malaise.

A Djakarta, le dialecte local du bahasa Indonesia, le batawi (du nom hollandais de la ville, Batavia), si ce n'est pas un créole, a du moins été influencé par un pidgin à présent disparu. La ville fut en effet créée au dix-septième siècle par les Hollandais, qui y firent venir des travailleurs et des esclaves depuis leurs autres possessions asiatiques.

Véritable créole, en revanche, est le malais des Babas (Baba Malay). Ceux-ci, dont la communauté vit à Malacca et à Singapour, sont les descendants de mariages mixtes sino-malais au début du dix-septième siècle. Leurs ancêtres chinois venaient du Fu Kien et parlaient le hokkien (une langue sinitique). Le baba est maintenant leur langue vernaculaire. Son lexique est principalement malais, donc

semblable à celui des autres variétés de pasar melayu, mais il contient de nombreux emprunts au hokkien.

Hormis le papia kristang (voir plus haut), Malacca abrite encore un autre créole, à savoir le malais des Tamouls installés là depuis le seizième siècle. Aucune étude scientifique ne lui a été consacrée, à notre connaissance.

Enfin, un créole malais (melayu Ambon) est parlé sur l'île d'Amboine, dans l'archipel des Moluques. Le malais d'Amboine est la langue maternelle de la communauté chrétienne, dont l'existence remonte à la venue des Portugais, au début du seizième siècle. Les musulmans, qui ont conservé les anciennes langues, s'en servent comme d'une lingua franca. C'est probablement la plus divergente de toutes les variétés de pasar melayu, et la plus "créoloïde". On y trouve, par exemple, des particules aspectuelles et un comitatif formé au moyen du pronom de troisième personne du pluriel (p.ex., *Jabir dong* "Jabir et compagnie"), choses sans équivalent dans les autres variétés de pasar melayu ou en bahasa Indonesia. L'influence du malayo-portugais (voir plus haut) n'est pas à exclure.

Cf Wurm (1971), Collins (1983).

9.4. Les pidgins indigènes du Pacifique

9.4.1. Le hiri motu - Les natifs de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, sans doute la partie du monde la plus polyglotte, n'ont pas attendu les Européens pour commercer entre eux et utiliser pour ce faire des variétés restructurées de leurs langues vernaculaires. Dès longtemps avant la colonisation de la Papouasie, c-à-d de la partie sud-est de la grande île, par la Grande-Bretagne en 1884, la région de l'actuelle capitale, Port Moresby, était habitée par un peuple de langue austronésienne, les Motus. Ceux-ci partaient chaque année pour une longue expédition maritime, le *hiri*, qui les emmenait à plusieurs centaines de kilomètres à l'ouest, chez des peuples de langues papoues. Là, ils faisaient provision de sagou (féculent tiré d'un palmier, le sagoutier, qui leur permettait de traverser les périodes de disette) en échange de poteries et de haches de pierre. Deux langues de traite, récemment redécouvertes grâce à la mémoire de quelques locuteurs très âgés, étaient utilisées à cette occasion: l'une, une variété pidginisée d'eleman, l'autre, une variété pidginisée de koriki.

Ces deux parlars ne sont pas basés sur le motu. On sait toutefois que les hiris conduisaient les Motus chez bien d'autres peuples, et qu'ils n'étaient pas à sens unique: les Motus étaient eux-mêmes le but de hiris. Il a donc dû exister une ou des variétés pidginisées de motu à date ancienne, ce que confirme, du reste, le témoignage du premier missionnaire protestant venu s'établir chez les Motus en 1874: entendant parler son jeune fils qui avait appris la langue auprès de ses camarades de jeu, il s'aperçut que le motu que lui avaient enseigné des adultes était en réalité une variété très simplifiée, probablement le pidgin qu'on avait coutume d'utiliser avec les étrangers.

Le hiri motu ("motu de hiri") moderne est sans doute l'héritier de ce pidgin motu, mais il a été façonné par son contact avec le tok pisin (voir plus haut), lequel fit son apparition en Papouasie britannique dans les années 1880, apporté par des travailleurs revenus des plantations de la Nouvelle-Guinée allemande. L'influence a été assez profonde pour que certains voient dans le hiri motu presque une relexification du tok pisin.

Le hiri motu connut son plus grand développement après 1906, lorsque la nouvelle administration australienne entreprit de retirer au tok pisin, ce "baragouin", le rôle véhiculaire qu'il assumait de plus en plus, si possible au profit de l'anglais - ce ne fut pas possible - ou, à défaut, du hiri motu, bien implanté dans la région de

Port Moresby et qui avait au moins le mérite de sa totale étrangeté. On imposa ainsi le hiri motu comme langue de la police locale, d'où son nom ancien de Police Motu. Des policiers, la langue s'étendit à ceux avec qui ils avaient affaire, bien au-delà de la région de la capitale, le long de la côte et, surtout, vers l'intérieur des terres (les *highlands*).

Depuis les années 1960, et plus encore depuis l'indépendance de 1975, le hiri motu est en déclin; il recule devant le tok pisin, qui s'est créolisé (voir plus haut) et dont le prestige a beaucoup augmenté, et devant l'anglais dont la connaissance s'accroît dans la population.

Le hiri motu se divise en deux dialectes selon que ses locuteurs ont pour langue maternelle une langue austronésienne ou une langue papoue. Le second dialecte (celui des locuteurs de langues papoues) est le plus répandu, et c'est lui que les manuels décrivent. Quoique le lexique du hiri motu soit motu à 90%, l'intercompréhension avec le motu est faible à cause des importantes différences phonologiques et, surtout, morphologiques: le hiri motu n'emploie aucun des nombreux suffixes aspecto-temporels, possessifs, etc. du motu et les remplace par des morphèmes autonomes. L'ordre des mots est SOV et nom-postposition, comme en motu et dans la plupart des langues papoues (p.ex., *tau kûrokuro ta dekena* /homme blanc un pour/ "pour un homme blanc").

Sur les anciennes langues de hiri, cf. Dutton (1983b), Williams (2000). Sur le hiri motu, cf. Wurm (1971).

9.4.2. Le pidgin fidjien - Plus de la moitié de la population des îles Fidji descend de travailleurs immigrés venus à la fin du dix-neuvième siècle et au commencement du vingtième: Indiens, qui communiquent entre eux dans une kôiné hindi et dont certains utilisent en outre une variété pidginisée de hindi dans leurs échanges avec les autres communautés (voir ci-dessous); Rotumiens, Chinois, métis. L'anglais est la langue officielle et la lingua franca habituelle des Fidjiens ayant reçu une éducation scolaire. Ceux qui ne sont pas dans ce cas, et ils forment la majorité, utilisent une variété pidginisée du fidjien pour les besoins de la communication interethnique.

Pourquoi est-ce le fidjien, langue océanienne des Fidjiens "de souche", qui s'est pidginisé, plutôt que l'anglais, alors même que les îles Fidji ont été une colonie britannique de 1874 à 1970? Une partie de la réponse se trouve dans le fait qu'avant la colonisation anglaise et l'afflux migratoire qu'elle provoqua, Fidji était linguistiquement unie: toutes les îles de l'archipel, à l'exception de Rotuma, isolée au nord, parlent des dialectes assez facilement adaptables les uns aux autres. Un fidjien standard, compréhensible par tous, s'était donc formé à date ancienne - et aussi une variété pidginisée, sans doute un xénolecte, utilisé pour les échanges commerciaux avec d'autres populations polynésiennes, en particulier les Tongiens. On ajoutera à cela que les Européens, marins en quête de bois de santal et d'holothuries ou missionnaires, qui abordaient les îles Fidji pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, étaient en petit nombre et tout à fait dépourvus de pouvoir et de prestige dans cette société guerrière et hiérarchisée. Loin d'imposer leur langue, ils durent apprendre le fidjien, le plus souvent sous sa forme pidginisée.

Lorsque les Européens, majoritairement britanniques, résidant à Fidji entreprirent de développer des plantations de coton et de canne à sucre vers 1860, ils se trouvèrent d'abord entièrement dépendants de la main d'oeuvre locale, en sorte qu'à nouveau le pidgin fidjien s'imposa. Et c'est lui qu'apprirent les quelques 30 000 immigrants originaires d'autres régions du Pacifique (Vanuatu, les Salomons, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée) qui vinrent pendant les cinquante années qui

suivirent, ainsi que les Indiens, ceux du moins qui ne vivaient pas en milieu fermé (voir ci-dessous).

De nos jours, le pidgin a sa place dans l'écologie linguistique: c'est la variété que les Fidjiens "de souche" ou assimilés utilisent pour s'entretenir avec les membres des communautés non intégrées, les Indiens et les Chinois, sauf quand la situation permet ou exige l'anglais. Rien n'incite donc les seconds à apprendre le fidjien standard, en sorte que le pidgin trace les frontières ethniques au moins autant qu'il les franchit. Cette situation, encore figée dans les années 1980, est, semble-t-il, en évolution depuis lors. C'est probablement l'anglais qui sortira vainqueur de sa compétition avec le pidgin.

Comme le hiri motu en regard du motu, le pidgin fidjien a considérablement réduit la morphologie très complexe du fidjien. Le lexique est également plus limité. L'ordre des mots est invariablement SVO, alors que le fidjien permet aussi VOS.

Cf. Moag (1978); Siegel (1987).

9.4.3. *Le pidgin hindi de Fidji* - Comme on vient de le voir, les très nombreux Fidjiens d'origine indienne (la moitié de la population) apprennent peu le fidjien: entre eux, ils utilisent une variété koïnésée de hindi; avec les autres communautés, ils communiquent en anglais ou en pidgin fidjien. Ce dernier a toutefois un concurrent en la personne du pidgin hindi, qui, à la différence du pidgin fidjien, n'a cours que si l'échange inclut un ou plusieurs participants d'origine indienne.

Ce pidgin date de la fin du dix-neuvième siècle dans les grandes plantations de canne à sucre où tous les travailleurs étaient indiens. Il y eut, semble-t-il, deux raisons à sa formation: d'une part, la nécessité de communiquer avec les contremaîtres européens; d'autre part, la présence au sein de la communauté indienne d'un nombre important de locuteurs de langues dravidiennes (tamoul, telougou) qui ignoraient le hindi pour la plupart. Bref, les conditions paraissaient réunies pour l'émergence d'un créole. Cela ne se fit pas, car les Indiens du sud s'assimilèrent assez vite à leur compatriotes du nord et finirent par apprendre la koïné hindi. Le pidgin ne survécut que comme moyen de communication avec les autres communautés, mais un moyen limité, car concurrencé par le pidgin fidjien et l'anglais.

Le pidgin hindi de Fidji se caractérise par les habituelles simplifications phonologiques (p.ex., disparition des occlusives rétroflexes et perte de l'opposition d'aspiration) et morphologiques (disparition des flexions). L'utilisation du postverbe *kalas* (< koïné hindi *khēlas* "finir") pour marquer l'aspect accompli, de manière analogue au tok pisin *pinis* (< anglais *finish*), est peut-être le signe d'une influence de ce dernier.

Cf. Siegel (1987).

9.4.4. *Le pidgin japonais* - Sa vie fut brève: une trentaine d'années après l'ouverture du Japon au commerce international en 1868. Il se forma dans l'enceinte du quartier réservé aux étrangers à Yokohama. Il disparut quand le Japon s'ouvrit plus largement et que les Japonais se mirent à apprendre l'anglais.

Le lexique du yokohamien, comme on l'appelle aussi, était principalement japonais, mais il contenait également des mots d'origine portugaise et néerlandaise, souvenirs des premières rencontres. (Les Portugais établirent une factorerie sur l'île de Tanega Shima en 1542, et les Hollandais près de Nagasaki en 1609. Tous les étrangers furent chassés du Japon un peu avant 1640.) Et aussi des mots anglais, dont certains avaient sans doute transité par le pidgin anglais de Chine. Les suffixes casuels et temporels du japonais étaient absents du pidgin. L'ordre des mots était SOV comme en japonais.

D'autres variétés pidginisées du japonais, encore plus éphémères que celle de Yokohama, ont existé, ainsi à Singapour, pendant l'occupation japonaise, et au Japon même, pendant l'occupation américaine après 1945. La Corée et la Chine ont dû en connaître, mais nous n'en avons aucun document.

9.5. Le pidgin basque

Nous terminons par un objet unique en son genre, comme la langue basque elle-même. On l'oublie souvent: les Basques sont les inventeurs de la pêche à la baleine en Europe. Dès le onzième siècle, ils sillonnaient le golfe de Biscaye et, remontant toujours plus au nord, ils atteignirent l'Islande en 1412. De là, les baleiniers basques abordèrent Terre Neuve et la côte canadienne vers l'embouchure du Saint-Laurent, peut-être avant que Christophe Colomb n'eût connaissance des Bahamas.

Deux variantes pidginisées du basque sortirent de ces contacts. Nous ignorons si un lien direct les unit. L'une eut cours dans la basse vallée du Saint-Laurent pendant une période mal délimitée, dont le début se situe avant 1542, puisque Jacques Cartier en signale l'existence, et qui se termina après 1710, date de la dernière mention "d'une espèce de langue franque" composée de mots basques et autochtones, utilisée entre les Amérindiens et entre ceux-ci et les Français. Vers le milieu de cette période, en 1617, une histoire de la Nouvelle-France fournit une liste de mots "souriquois". On crut longtemps que c'était là le nom d'un peuple amérindien, trompé sans doute par la rime avec "Iroquois". En réalité, un examen plus attentif révèle l'origine basque des mots de la liste, et "souriquois" n'est autre que la transcription francisée de *zurikoa*, qui veut dire "celui des blancs" en euskara. L'autre variété, encore moins bien connue, se développa en Islande.

Pour autant qu'on puisse en juger par le corpus limité dont nous disposons, le lexique de la variété canadienne comportait une majorité de mots basques, mais on y relève aussi des morphèmes d'origine anglaise ou néerlandaise tels que *mi* "je", *ju* "tu" et *for* "pour", qui font supposer l'influence d'un pidgin germanique dont nous devinons qu'il a eu cours dans l'Atlantique nord, et qui a laissé des traces sur le russe (voir plus haut). Le dernier de ces morphèmes, *for*, sert à introduire l'objet du verbe, d'une façon qui rappelle étrangement l'usage de *per* en lingua franca et en indo-portugais (voir plus haut). Il y a derrière cela un réseau de relations qu'on aimerait démêler. Les mots d'origine romane, français, gascons et espagnols, sont également assez nombreux. Le caractère polysynthétique du basque est naturellement tout à fait effacé dans le pidgin.

Cf. Bakker (1989).

Bibliographie

- Adam, L. 1883. *Les idiomes négro-aryen et malayo-aryen. Essai d'hybridologie linguistique*. Paris: Maisonneuve.
- Alexandre, P. 1964. *Les langues africaines*. Paris: Payot.
- Alleyne, M. 1980. *Comparative Afro-American*. Ann Arbor : Karoma.
- Arends, J. 1995. "The socio-historical background of creoles". In J. Arends, P. Muysken & N. Smith (eds), *Pidgins and Creoles: An Introduction*, 15-24. Amsterdam: John Benjamins.
- Bailey, B. 1966. *Jamaican Creole Syntax*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Baissac, C. 1880. *Etude sur le patois créole mauricien*. [Slatkine Reprint, Genève, 1976.]

- and Creole Languages. Essays in Memory of John E. Reinecke*, 264-334. Honolulu: University of Hawaii Press.
- Harrison, S. 1972. The language of Norfolk Island. BA Thesis, Macquarie University.
- Hazaël-Massieux, G. 1996. *Les créoles : problèmes de genèse et de description*. Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence.
- Heine, B. 1973. *Pidgin-Sprachen in Bantu-Bereich*. Berlin: Dietrich Riemer.
- 1982. *The Nubi Language of Kibera. An Arabic Creole*. Berlin: Dietrich Riemer.
- Hertzfeld, A. 1978. Tense and aspect in Limôn Creole: A sociolinguistic view towards a creole continuum. PhD Dissertation, University of Kansas.
- Hesseling, D.C. 1897/1979. "Het Hollandsch in Zuid-Afrika", *De Gids* 61, 138-162 ("Dutch in South Africa", in T.L. Markey & P.T. Roberge (eds), *On the Origin and Formation of Creoles: A Miscellany of Articles by D. C Hesseling*, 1-23. Ann Arbor: Karoma.)
- 1905. *Het Negerhollands der Deense Antillen. Bijdrage tot de geschiedenis der Nederlandse taal in Amerika*. Leiden: A.W. Sijthoff.
- Hjelmlev, L. 1938. "Relations de parenté dans les langues créoles", *Revue des études indo-européennes* 1: 271-286.
- Holm, J. 1988-1989. *Pidgins and Creoles, Vol. I-IL* Cambridge : Cambridge University Press.
- 2003. *Languages in Contact. The Partial Restructuring of Vernaculars*. Cambridge : Cambridge University Press.
- & A. Shilling. 1982. *Dictionary of Bahamian English*. Cold Spring: Lexik House.
- Huber, M. 1999. "On the origin and diffusion of Atlantic English Créoles : first attestations from Krio". In P. Baker & A. Bruyn (eds), *St Kitts and the Atlantic Créoles: The Texts of Samuel Augustus Matthews in Perspective*, 365-378. London : University of Westminster Press.
- Huttar, M.L. 1982. "A creole Amerindian pidgin of Suriname", *Society for Caribbean Linguistics, Occasional Papers* 15.
- & G.L. Huttar. 1996. *Ndjuka*. London: Routledge.
- Jones, E. 1968. "Some tense, mode, and aspect markers in Krio", *African Language Review* 7, 86-89.
- Jullien de Pommerol, P. 1999. *Grammaire pratique de l'arabe tchadien*. Paris Karthala.
- Keesing, R.M. 1988. *Melanesian Pidgin and the Oceanic Substrate*. Stanford: Stanford University Press.
- Kihm, A. 1994. *Kriyol Syntax: The Portuguese-Based Creole Language of Guinea-Bissau*. Amsterdam: John Benjamins.
- 1995. "Tayo, the strange bird from New Caledonia: determiners and tense-aspect in Tayo, and their implications for creolization theories", *Journal of Pidgin and Creole Languages* 10, 225-252.
- 2003. "Créolisation et origine du langage : un état de la question", *Langages*.
- 2005. "Les langues créoles", in *Aux Origines du langage et des langues*. Paris Fayard.
- Klein, W. & N. Dittmar. 1979. *Developing Grammars. The Acquisition of German Syntax by Foreign Workers*. Berlin: Springer Verlag.
- Kouwenberg, S. 1994. *A Grammar of Berbice Dutch Creole*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- & E. Murray. 1994. *Papiamentu*. München: Lincom Europa.

- Daeleman, J. 1972. "Kongo elements in Saramacca Tongo", *Journal of African Languages 11*, 1-44.
- Dijkhoff, M.B. 1990. *Gramcztika moderno di Papiamentu: artikulo i sustantivo*. Willemstad (Curaçao): ILA/Komapa.
- Dillard, J.L. 1973. *Black English: Its History and Usage in the United States*. New York: Vintage Books.
- Donicie, A. 1954. *De creolentaal van Suriname*. Paramaribo: Radhakishun.
- Drechsel, E.J. 1981. "A preliminary sociolinguistic comparison of four indigenous pidgin languages of North America", *Anthropological Linguistics 23*, 93-112.
- Dutton, T. 1983a. "The origin and spread of Aboriginal Pidgin English in Queensland: A preliminary account", *Aboriginal History 7*, 90-122.
- 1983b. "Birds of a feather: a pair of rare pidgins from the Gulf of Papua". In E. Woolford & W. Washabaugh (eds), *The Social Context of Creolization*, 77-105. Ann Arbor: Karoma.
- Ehrhart, S. 1993. *Le créole français de Saint-Louis (le tayo) en Nouvelle-Calédonie*. Hamburg : Helmut Buske Verlag.
- Escure, G. 1981. "Decreolization in a creole continuum: Belize". In A. Highfield & A. Valdman (eds), *Historicity and Variation in Creole Studies*, 27-39. Ann Arbor: Karoma.
- Faine, J. 1936. *Philologie créole. Etudes historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*. [Slatkine Reprints, Genève 1981.]
- Ferguson, C.F. 1971. "Absence of copula and the notion of simplicity: a study of normal speech, baby talk, foreigner talk and pidgins". In D. Hymes (ed.), *Pidginization and Creolization of Languages*, 141-145. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ferraz, L. 1979. *The Creole of São Tomé*. Johannesburg: Witwatersrand University Press.
- Gadelii, K. 1997. Lesser Antillean French: Creole and Universal Grammar. Doct. Dissertation, Göteborg University.
- Gilman, C. 1972. The comparative structure in French, English, and Cameroonian Pidgin English: An exercise in linguistic comparison. Doct. Dissertation, Northwestern University.
- Goodman, M. 1964. *A Comparative Study of French Creole Dialects*. The Hague: Mouton.
- 1987. "The Portuguese element in the American Creoles". In G.G. Gilbert (ed.), *Pidgin and Creole Languages: Essays in Memory of John E. Reinecke*, 361-405. Honolulu: University of Hawaii Press.
- Günther, W. 1973. *Das portugiesische Kreolisch der Ilha do Principe*. Marburg: Marburger Studien zur Afrika- und Asienkunde.
- Hall, R.A. 1953. *Haitian Creole: Grammar, Texts, Vocabulary*. Philadelphia: American Folklore Society.
- 1966. *Pidgin and Creole Languages*. Ithaca: Cornell University Press.
- Hancock, LE 1981. "Répertoire des langues pidgins et créoles". In J. Perrot (éd.), *Les langues dans le monde ancien et moderne. Afrique subsaharienne, pidgins et créoles*, 631-647. Paris: Editions du CNRS.
- 1986. "The domestic hypothesis, diffusion and componentiality : An account of Atlantic Anglophone creole origins". In P. Muysken & N. Smith (eds), *Substrata vs. Universals in Creole Genesis*, 71-102. Amsterdam : Benjamins.
- 1987. "A preliminary classification of the Anglophone Atlantic creoles, with syntactic data from thirty-three representative Daects". In G. Gilbert (ed.), *Pidgin*

- Baker, P. 1972. *Kreol: A Description of Mauritian Creole*. London: C. Hurst & C^o.
- & C. Corne. 1982. *Isle de France Creole: Affinities and Origins*. Ann Arbor: Karoma.
- Bakker, P. 1989. "The language of the coast tribes is half Basque': A Basque-Amerindian pidgin in use between Europeans and Native Americans in North America ca. 1540 - ca. 1640", *Anthropological Linguistics* 31, 117-147.
- Baptista, M. 2003. *The Syntax of Cape Verdean Creole: The Sotavento Varieties*. Amsterdam: John Benjamins.
- Baxter, A. 1983. "Creole universals and Kristang (Malacca Creole Portuguese)", *Papers in Pidgin and Creole Linguistics 3. Pacific Linguistics A-65*, 143-160.
- Bernabé, J. 1983. *Fondal-Natal: grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*. Paris: L'Harmattan.
- Bickerton, D. 1975. *Dynamics of a Creole System*. Cambridge: Cambridge University Press.
- 1981. *Roots of Language*. Ann Arbor: Karoma.
- 1998. "Catastrophic evolution: the case for a single step from protolanguage to full human language". In J.R. Hurford et al. (eds.), *Approaches to the Evolution of Language*, 341-358. Cambridge: Cambridge University Press.
- & C. Odo. 1976. *Change and Variation in Hawaiian English*. University of Hawaii: Social Sciences and Linguistics Institute.
- & W.W. Wilson. 1987. "Pidgin Hawaiian". In G.G. Gilbert (ed.), *Pidgin and Creole Languages: Essays in Memory of John E. Reinecke*, 61-76. Honolulu: University of Hawaii Press.
- Bisang, W. 1985. *Das chinesische Pidgin English*. University of Amsterdam: Dpt. of South and Southeast Asian Studies.
- Broch, O. 1927. "Russenorsk", *Archiv für slawische Philologie* 41, 209-262.
- Broch, I. & E.H. Jahr. 1984. "Russenorsk: a new look at the Russo-Norwegian Pidgin in Northern Norway". In P.S. Ureland & I. Clarkson (eds), *Scandinavian Language Contacts*, 21-65. Cambridge: Cambridge University Press.
- Byrne, F. 1987. *Grammatical Relations in a Radical Creole*. Amsterdam: Benjamins.
- Cassidy, F.G. & R.B. Le Page. 1980. *Dictionary of Jamaican Creole English*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Charpentier, J.-M. 1983. "Le pidgin bichelamar avant et après l'indépendance de Vanuatu", *York Papers in Linguistics* 11.
- Chaudenson, R. 1974. *Le lexique du parler créole de la Réunion*. Paris: Honoré Champion.
- 1979. *Les créoles français*. Paris: Fernand Nathan.
- 2003. *La créolisation : théories, applications, implications*. Paris : L'Harmattan.
- Churchill, W. 1911. *Beach-la-Mar, the Jargon or Trade Speech of the Western Pacific*. Washington, D.C.: Carnegie Institution.
- Coelho, A. 1886. "Os dialectos românicos ou neo-latinos na Africa, Asia e América", *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*.
- Collins, J.T. (ed.). 1983. *Studies in Malay Dialects, Part II*. Jakarta: Nusa.
- Comhaire-Sylvain, S. 1936. *Le créole haïtien: morphologie et syntaxe*. Port-au-Prince & Wetteren: Imprimerie de Meester [Slatkine Reprints 1979].
- Corne, C. 1977. *Seychelles Creole Grammar*. Tübingen: Günther Narr Verlag.
- Crawford, J. 1978. *The Mobilian Trade Language*. Knoxville: University of Tennessee Press.
- Crowley, T. & B. Rigsby. 1979. "Cape York Creole". In T. Shopen (ed.), *Languages and Their Status*, 153-209. Cambridge (Mass.): Winthrop Publishers.

- Labov, W. 1972. *Language in the Inner City*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Lefebvre, C. 1998. *Creole Genesis and the Acquisition of Grammar : The Case of Haitian Creole*. Cambridge : Cambridge University Press.
- , H. Magloire-Holly & N. Piou. 1982. *Syntaxe de l'haïtien*. Ann Arbor: Karoma.
- Le Page, R.B. & A. Tabouret-Keller. 1985. *Acts of Identity: Creole-Based Approaches to Language and Ethnicity*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mafeni, B. 1971. "Nigerian Pidgin". In J. Spencer (ed.), *The English Language in West Africa*, 95-112. London: Longman.
- Manessy, G. 1977. "Processes of pidginization in African languages". In A. Valdman (ed.), *Pidgin and Creole Linguistics*, 129-155. Bloomington: Indiana University Press.
- 1995. *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires*. Paris : CNRS Editions.
- Maurer, P. 1988. *Les modifications temporelles et modales du verbe dans le papiamentu de Curaçao (Antilles néerlandaises)*. Hamburg: Buske Verlag.
- Mesthrie, R. 1989. "The origins of Fanagalo", *Journal of Pidgin and Creole Languages* 4, 211-240.
- McWorther, J. 1998. "Identifying the creole prototype: vindicating a typological class", *Language* 74, 788-818.
- Meintel, D. 1975. "The creole Portuguese of the island of Brava". In M.F. Valkhoff (ed.), *Miscelânea luso-africana*. Lisboa: Junta de Investigações científicas do Ultramar.
- Miller, C. 1983. *Aperçu du système verbal en Juba Arabic*, Comptes rendus du Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques. Paris : Paul Geuthner.
- Mitrović, P. 1972. "Deux sabirs balkaniques", *La Linguistique* 8(1), 137-141.
- Moag, R.F. 1978. "Standardization in Pidgin Fijian: Implications for the theory of pidginization". In A. Schütz (ed.), *Fijian Language Studies: Borrowing and Pidginization*, 68-98. Suva (Fiji): Bulletin of the Fiji Museum 4.
- Mufwene, S. 1989. "La créolisation en bantou: le cas du kituba, du lingala urbain et du swahili du Shaba", *Etudes créoles* 12, 74-106.
- 1996. "Kituba". In S.G. Thomason (ed.), *Contact Languages : A Wider Perspective*, 173-208. Amsterdam : John Benjamins.
- Mühlhâusler, P. 1984. "Tracing the roots of Pidgin German", *Language and Communication* 4, 27-57.
- Naro, A.J. 1978. "A study in the origins of pidginization", *Language* 54, 314-349.
- Neumann, G. 1965. "Russennorwegisch und Pidginenglisch", *Nachrichten der Giessener Hochschulgesellschaft* 34, 219-232.
- 1966. "Zur chinesisch-russischen Behelfssprache von Kjachta", *Die Sprache* 12, 237-251.
- Neumann, I. 1985. *Le créole de Beaux Bridge, Louisiane : morphosyntaxe, textes, vocabulaire*. Hamburg : Helmut Buske Verlag.
- Owens, J. 1977. *Aspects of Nubi grammar*, PhD Thesis, SOAS, London.
- 1985. The origins of West African Nubi, *Anthropological Linguistics* 27, 229-271.
- 1996. "Arabie-based pidgins and créoles". In S.G. Thomason (ed.), *Contact Languages : A Wider Perspective*, 125-172. Amsterdam: John Benjamins.
- Pétré-Grenouillot, O. 2004. *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*. Paris: Gallimard.
- Polomé, E.C. 1971. "The Katanga (Lumumbashi) Swahili Creole". In D. Hymes (ed.), *Pidginization and Creolization of Languages*, 57-59. Cambridge: Cambridge University Press.

- Pompilus, P. 1976. *Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien*. Port-au-Prince / Paris : Editions caribéennes.
- Post, M. 1992. "Thé serial verb construction in Fa d'Ambu". In E. d'Andrade & A. Kihm (eds), *Actas do colôquio sobre crioulos de base lexical portuguesa, 153-171*. Lisboa: Colibri.
- Prudent, L.-F. 1980. *Des baragouins à la langue antillaise*. Paris: Editions caribéennes.
- Reinecke, J.E. 1937. *Marginal languages: a sociological survey of thé creole languages and trade jargons*, PhD Dissertation, Yale University.
- 1971. "Tây Bôy: Notes on thé Pidgin French of Vietnam". In D. Hymes (ed.), *Pidginization and Creolization of Languages, 47-56*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Rickford, J. 1987. *Dimensions of a Créole Continuum : History Texts, and Linguistic Analysis of Guyanese Créole*. Stanford : Stanford University Press.
- Robertson, I.E. 1979. *Berbice Dutch: a description*. Doct. Dissertation, University of thé West Indies.
- 1989. "Berbice and Skepi Dutch: A lexical comparison", *Tijdschrift voor Nederlandse Taal- en Letterkunde* 105, 3-21.
- Romaine, S. 1988. *Pidgin and Créole Languages*. London: Longman.
- Ross, A.S.C. & [A.W. Moverley](#). 1964. *The Pitcairnese Language*. London: Deutsch.
- Rougé, J.-L. 1986. Uma hipótese sobre a formação do crioulo da Guiné-Bissau e da Casamansa, *Soronda* 2, 28-49.
- 2003. *Dictionnaire étymologique des créoles portugais d'Afrique*. Paris: Karthala.
- Saint-Jacques-Fauquenoy, M. 1972. *Analyse structurale du créole guyanais*. Paris: Klincksieck.
- Samarin, W.J. 1967. *A Grammar of Sango*. The Hague : Mouton.
- 1979. "Simplification, pidginization and language change". In I. Hancock (ed.), *Readings in Créole Studies, 55-69*. Ghent: E. Story-Scientia.
- Sandefur, J.R. 1979. *An Australian Créole in thé Northern Territory: A Description of Ngukurr-Bamyili Dialects*. Darwin: SIL.
- 1984. *A language coming of age: Kriol of North Australia*. MA Thesis, University of Western Australia.
- Sankoff, G. 1980. *The Social Life of Language*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Schuchardt, H. 1882. "Kreolische Studien II: über das Indoportugiesische von Cochim", Wien: Akademie der Wissenschaften, *Sitzungsberichte*, philosophisch-historische Klasse 102, 799-816.
- 1909. "Die Lingua Franca", *Zeitschrift für romanische Philologie* 33, 441-461.
- Shilling, A. 1980. "Bahamian English: A non-continuum". In R. Day (ed.), *Issues in English Creoles, 133-147*. Heidelberg: Julius Groos Verlag.
- Siegel, J. 1987. *Language Contact in a Plantation Environment*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Silverstein, M. 1972. "Chinook Jargon: language contact and thé problem of multi-level generative systems, I and II", *Language* 48, 378-406 & 596-625.
- Smith, I. 1977. "Sri Lanka Creole Portuguese phonology", *International Journal of Dravidian Linguistics* 7, 247-406.
- Smith, N. 1987. *The genesis of thé creole languages of Surinam*, Doct. Dissertation, University of Amsterdam.

- Sreedhar, M.V. 1974. *Naga Pidgin: A Sociolinguistic Study on Interlingual Communication Patterns in Nagaland*. Mysore: Central Institute of Indian Languages.
- 1977. "Standardization of Naga Pidgin", *Journal of Creole Studies* 1, 157-170.
- Stefánsson, V. 1909. "The Eskimo trade jargon of Herschel Island", *American Anthropologist* 11, 217-232.
- Stolz, T. 1986. *Gibt es das kreolische Sprachwandelmodell? Vergleichende Grammatik des Negerholländischen*. Frankfurt: Peter Lang.
- Teyssier, P. 1959. *La langue de Gil Vicente*. Paris: Klincksieck.
- Thomas, [J.J. 1869/1969](#). *The Theory and Practice of Creole Grammar*. London & Port of Spain: New Beacon Books Ltd.
- Thomason, S.G. 1980. "On interpreting 'The Indian Interpreter'", *Language in Society* 9, 167-193.
- 1983. "Chinook Jargon in areal and historical context", *Language* 59, 820-871.
- Thompson, R.W. 1961. "A note on some possible affinities between the creole dialects of the Old World and those of the New. In R.B. LePage (ed.), *Creole Language Studies II*. London : MacMillan.
- Turner, L.D. 1949. *Africanisms in the Gullah Dialect*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Valdman, A. 1978. *Le créole: structure, statut et origine*. Paris: Klincksieck.
- Valkhoff, M.F. 1966. *Studies in Portuguese and Creole*. Johannesburg: Witwatersrand University Press.
- Van Naine, A. 1869-1870. "Contributions to creole grammar", *Transactions of the American Philological Association* 1, 123-167.
- Veenstra, T. 1996. Serial Verbs in Saramaccan : Predication and Creole Genesis. Doct. Dissertation, University of Amsterdam.
- Vinson, J. "Les origines du patois de l'Île Bourbon", *Bulletin de la Société des Arts et des Sciences*, Saint Denis (la Réunion).
- Volker, C.A. 1982. An Introduction to Rabaul Creole German. MA Thesis, University of Queensland.
- Voorhoeve, J. 1957. "The verbal system of Sranan", *Lingua* 6, 374-396.
- & [J.M. Lichtveld. 1975](#). *Creole Drum. An Anthology of Creole Literature in Suriname*. New Haven: Yale University Press.
- Washabaugh, W. & S.M. Greenfield. 1983. "The development of Atlantic creole languages". In E. Woolford & W. Washabaugh (eds), *The Social Context of Creolization*, 106-120. Ann Arbor: Karoma.
- Whinnom, K. 1956. *Spanish Contact Vernaculars in the Philippine Islands*. Oxford & Hong Kong: Oxford & Hong Kong University Press.
- Williams, J.P. 2000. "Yimas-Alamblak Tanim Tok : an indigenous trade pidgin of New Guinea", *Journal of Pidgin and Creole Languages* 15, 37-62.
- Wilson, [W.W.A. 1962](#). *The Crioulo of Guiné*. Johannesburg: Witwatersrand University Press.
- Winer, L. 1990. "Orthographic standardization for Trinidad and Tobago: Linguistic and sociopolitical considerations in an English creole community", *Language Problems and Language Planning* 14, 237-268.
- Wurm, S.A. 1971. "Pidgins, creoles and lingue franche". In T. Sebeok (ed.), *Current Trends in Linguistics, Vol. 8, Linguistics in Oceania*. The Hague: Mouton.
- & P. Mühlhäusler. 1985. *Handbook of Tok Pisin (New Guinea Pidgin)*. Canberra: Australian National University.

Extraits de documents

Adam, L. 1883. *Les idiomes négro-aryen et maléo-aryen. Essai d'hybridologie linguistique.* Paris, Maisonneuve et Cie.

Baissac, C. [1880], 1976. *Étude sur le patois créole mauricien.* Genève, Slatkine Reprints

Faine, J. [1936], 1981. *Philologie créole. Études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti.* Genève, Slatkine Reprints.

Thomas, J.J. [1869], 1969. *The theory and practice of creole grammar.* London & Port of Spain, NewBeacon Books Ltd.

Vinson, J. . Les origines du patois de l'île Bourbon. *Bulletin de la Société des Arts et des Sciences*, Réunion.

J. J. Thomas

PREFACE.

AB it was at first my intention to dispense with a préface, I inserted here and there, in the body of this Work, such brief expositions of its plan as I thought désirable. Having so doue, I ohé- rished the expectation of avoiding the ordeal of self-obtrusion, which an author muet pals through, *in* a formai prolbgue to the- public. But my hope of escape- was delusive ; for the diver- sity and extravagance of purpose which ~~ru-our~~ imputed to me, in connexion with this undertaking, soon made it obvions that I > must, in fairness to myself, explain the motiver which. induced me to attempt a Work of the kind..

In the course of the linguistic studios with which I occupied my ieieure hours, when a Ward-school teacher, at a distant out-station, I turned my attention to car popularpatoia, for the purpose of ascertain- ing its-exact relation to réal French ; and of tracing what analogies of modification, literal or otherwise, existed between it and other derived ddialects. These investigations, though prosécuted nnder the disadvan- tage of aorant of ouitable, booko (which ae regards **ale** was abiolute, and as regards French nearly so), were not altogether fruitless. For I managed to discover, at least in part, the true nature and statua- of the Créole, in its duality of a spoken idiom. Moreover, finding that the Oreole, considered in its relation to correct French, exhibits the whole **derivative process in aottial opération, (and not in fixed**

results, as is the case in older and more settled dialects, I thought that a grammar embodying these facts would be useful, as a basis of induction and comparison, to Creole-speaking natives who may desire to study other languages etymologically. Still, it must be confessed that these opinions would not, of themselves alone, have induced me to publish this book--a result brought about by considerations having a wider and more urgent importance, and bearing upon two cardinal agencies in our social system; namely, Law and Religion. I might have added Education; but as I mean to treat separately of the nullifying effects of the patois on English instruction among us, I shall say no more on the matter here.

In the administration of Justice in this Colony, the interpreting of Creole occurs as a daily necessity. Yet it is notorious that, in spite of constant practice, our best interpreters, though generally persons of good education, commonly fail in their renderings, especially from Creole into English. No doubt this is owing in some measure to the inherent difficulty of translating off-hand, and at the same time exactly, from one language into another. But in the present case this difficulty has remained wholly undiminished, because our interpreters, like everybody else, neglect to study the idiosyncrasy of the Creole dialect in combination with their English equivalent. As this omission has been caused partly by the prevalence of the opinion that Creole is only mispronounced French, and partly by the want of some such manual as the present, I make bold to submit the illustrations in this treatise, as calculated to dispel the error which has often been fatal to the interests of the poor, and to supply a want to whose existence the continuance of such a manual is mainly attributable. But if a practical, and at the same time a refutation of the error above described were granted, it is afforded by the experience of the Catholic clergy, and by the example of the natural pastors of the Creole-speaking classes. That sermons in pure French must convey very vague notions

to the minds of hearers who know only patois, is obvious from the wide divergences of construction existing between the two modes of speech, not to mention the richer vocabulary, the syntactic structure, and other matters in which the French asserts its superiority over the Creole. The inefficiency of communicating instruction in a language only half understood, has long been perceived by the priests; and one of them, the Revd. Père Goux, has published a Creole Catechism, to which are prefixed a few grammatical remarks. As the Abbé does not profess to discuss systematically the peculiarities of the dialect, his observations on that point are, of course, exempt from technical criticism; but I am free to state that the patois of the catechism, being that of Martinique or Guadeloupe, and withal very strange, it would scarcely be more intelligible to a Trinidadian than real French. In the present book are submitted for consideration renderings from the Gospel of St. John, etc., which I venture to think even the most ignorant among us would understand.

The above are the considerations which induced my undertaking this work. I composed it under circumstances the most disadvantageous, having no other materials than a collection which I had made of *bellaira*, *calendaa*, *joubaa*, idioms, proverbs, sayings, in fact, everything that I could get in Creole. As regards French, I had but a few school-grammars and two thesauri dictionaries, at whose mercy I stood for everything not within my previous knowledge. Such were my instruments for achieving a confessedly difficult undertaking, which, moreover, I could prosecute only at nights, since my days are taken up by far different occupations. From night to night, during nearly three years, I laboured almost unceasingly at my task; sometimes threading my way with confidence, frequently having to condemn or re-write whole pages, which a chance remark of a passer-by or a censor, inquiry bail proved erroneous; yet, though often baffled, I was never discouraged; for I looked forward to the day when, respectfully submitting to the public this imperfect

Work and its object, I could claim, if not the praise of successful authorship, at least the credit of having endeavoured, under great disadvantages, to supply a public want.

It remains now for me to record my obligations to Mr. L. B. Tronchin, Superintendent of the Woodbrook Normal and Model Schools, for the courteous patience with which he revised such of my proof-sheets as I had an opportunity of submitting to him. To Mr. T. W. Carr, my acknowledgements are due for many Dominican proverbs (some of which, together with other curious matter, I could not insert, and the loan of a *Dictionnaire de l'Académie*, without which I should have remained, to the best, at the mercy of inferior compilations. Lastly, my gratitude for many valuable suggestions is hereby expressed to my esteemed friend, Mr. Louis Alexis, (now of the Tacarigua School,) to whose well-trained intelligence and exemplary disposition, I rejoice to bear the public testimony.

TRINIDAD, Arsu, 1869.

TABLE OF CONTENTS.

	PAGE.
PREFACE	III—VI
PART I.—ORTHOËPY AND ORTHOGRAPHY.	
Introductory Remarks	1
Permutation	2
Figures of Orthography	6
The Creole Alphabet-Accents	8
Pronunciation	9
Orthography '---'	12
Accentuation and Union of Words	13
PART II.—BTYMOLOGY.	
Articles	14
Nouns	16
Nonne "!" in construction"	17
Nonne peculiar to the Dialect	19
Nouns from English	21
Nonne from Spanish	22
Number	23
Gender	25
Gender	27
Adjectives	28
Adjectives peculiar to the Dialect-Degrees of Comparison	32
Numerals	34
Pronouns	35
Pronouns Personal, Possessive, Relative, etc.	36—44
Verbs	44
Verbs from Infinitive.-l'est Participle-Indicative-Imperatives-Nonne, Adjectives, etc.	45—48
Verbs peculiar to the Dialect	48
Adjectives	50
Moods-Tenses	53
Conjugation of a Verb with ca	54
Conjugation of a Verb without ca	60
Interrogative and Negative Conjugations	61
Reflexive Conjugation	62
Passive Voice-Transitives and intransitives	63
Impersonal*-Adverbs	64

(-iCOIV.	Ertglisla.	French.
1. ur'us mentes	oursclves	tous-uûmCs
2. 'les-mimes	yoursclves	vous-mêmes
i. yraux-am;ntrs	tllicuisclves	eux-mêmes

Cr. *Doèn p6 oitèr ça moèn-même*, I can see that *myseV*, Fr. *Je puis voir cela moi-même*.

Cr. *Fuir Coule travaie la ous-même*, do all the work *yourself*, Fr. *faites tout le travail vous-même*.

Cr. *Alissier la happer lit vnamaie la li-même*, the gentleman *himself* seized the child, Fr. *le monsieur a saisi l'enfant lui-même*.

Very often, for the sake of greater emphasis, the Reflexives and Compound Personals are combined; as,

Cr. *Ous ca badinèn corps-ous-même*, you are deceiving *your (own) self*, Fr. *vous vous trompez vous-même*.

INTERROGATIVE PRONOUNS

Serve to ask questions. Those commonly employed in Creole are:—

ù qui? who P whose P ça? (before relatives) who P what P qui? what P qua ça? what P *gtil-cslce?* which P which of them P *qui-moune?* who P

ILLUSTRATIONS.

Cr. *ù qui ous?* who are you P Fr. *qui êtes-vous?*

Cr. *ça qui lia?* who (what) is tlicro P Fr. *qui est-ce?*

Cr. *ça ous pède?* what (have) you lost P Fr. *qu'avez-vous perdu?*

Cr. *compte qui manne zôlec ca piller?* of whom are you speaking P Fr. *de qui parlez-vous?*

Cr. *qui! marron?* what! run away P Fr. *quoi! évader?*

Cr. *main, qui ça ove baie?* but, what did you give P Fr. *mais, qu'avez-vous donné?*

Cr. *quil-estec ous simier?* which do you prefer P Fr. *lequel préférez-vous?*

Cr. *qui-moune ça ca viné là?* who is it coming from P Fr. *qui est celui qui vient là?*

VF1113S.

A ~'crb i; a word which denotes being or doing.

With some few exceptions, the Verbs in Creole are French Infinitives, often altered by mispronunciation. In adopting this part of speech, the 'cri-inal framors of the dialect' having no direct guide

than the car, not seldom made Infinitives of past participles, indicatives, imperatives, and, sometimes, of other nouns, adjectives and other parts of speech. In a set of Verbs so irregularly derived, we should look in vain for that uniformity of ending, which prevails in the French Conjugations. Nevertheless, a clear insight into this part of Creole Grammar may be obtained, if, setting aside the question of form, we examine the Verbe only with reference to their actual derivation. Thus considered, they fall under five heads, according as they represent, (a) real French Infinitives; (b) Part Participles; (c) Indicatives; (d) Imperatives; and (e) Nouns, Adjectives, etc. converted into verbe.

a. rR\$xcu aavrriNi,xivss.

1. Most verbs ending in the sound of é(r); as,

Creole.	English.	French.
blâmer	to blame	blâmer
crier	to call; Cr. te namo	
fflokr, f4ilonler	to flourish (crans.)	figoler
gônûder	to deride, to provoke	goguenarder
sauter	to leap, jump	
simèn"	to scatter abroad	semer
touver	to find	trouver
vider	to pour out	

2. Verbs having the final sound of i, which represents *ir* of the second French Conjugation:—

accompli	Cr. ta fulfil	accomplir
banni	ta bani h	bannir
couout	ta run	courir
fouémî, fouèmt	ta shu der	frémir
glinî	ta garn sli	garnir
htii	ta hate	harr
vêti	ta wara	avertir

3. The following verbs of the third French Conjugation: in voir, Or. vocèr:—

avoèr	Cr. ta proouro, (ta have)	avoir, ta hava
-------	---------------------------	----------------

* As has been remarked on page G, the terminational *er* is usually converted into *en*, after a nasal. This change affects very many infinitives of the first French Conjugation; e.g. *bîntîn*, *gctitûn*, *simen*, *toâncn*, etc., for *abinter*, (*se*) *gouriner*, *semer*, *louriter*, etc.

Creole.	French.	French:
ap-ciroèr, hêr;iroér	Io percive	apercevoir
ricimèr, ricivoèr, ricorvoir	to receive	recevoir
rivoir'	to sac again, to asic again	revoir, Io soo again
voir, ouèr	Io see	voir

9. Infinitive of Iro fourtlt French Conjugation, sounded, in Creole without the r:—

coëfic	to comfit, boil in sugar	confire- coudre
tonde	Io sew	
foule	te fry	frir
Lise	to lice	vivre

Zut Aven re is in French preceded by iid (i.e. n.dre), both d and r are dropped:—

crame	to fear,	craindre
fine	Io malt	fondra
.yot'ne	to join	joindre
rêlrône	to answer	repandre

[NOTE] To avoid too wide a departure from the French orthography, we have retained d, which is before it is preceded by c; as dropping the former letter totally changes the pronunciation. The d, however, must not be sounded

allende (attann)	to rait for	alte2dee
fende (fann)	to Split	fendre
vende (vann)	to Sell	vendre

o. PARTICLES BECOMING INFINITIVES IN CREOLE.

opêcê	Io percive, i.e.	aperçu	past par. of.apercevoir
assise.	Io sit	„ assise; f	et n u s'asseoir
commis	to commit	„ commis	le u et commettre
couvèr	to cover,	„ couvert	le n » couvrir
dênris, démis	to sprain	„ sentis	te ee te demettre
échi	Io clapse	„ échu	n „ „ deltoir

TUS verb is often used in the latter sense—as, eus pas inf azén à rivoi=fj-îs mo-n, you have nothing more to asic (or to see) from me.

j For examples of this kind of verb-derivation, compare the English to ascertain, to apprise, from acerr, par, hart. of uerofie, end appris, past part. et' apprendre; „na Ncrbs ending, in ale, from L2t. puSt parts. In alts.

Creole.	English.	French.
môr	Io die	i.e. mort past. par. of mourir
né	te be bora	„ né et ee „ naitre
ouver	te open	n ouvert n „ ouvrir
pêdi	toi lose	» perdu et e. „ perdro
résoli	to resolve	et resolu Il et „ résoudre
soie(.	te suffer	le souffert et „ souffrir

Souffrir (for souffrir) is pretty often heard in our Patois; but couvoul, mououi, ouvoul (for couvrir, moier, ouvrir), are **used only** by natives of Guadaloupe, Martinique, etc.

C. INDICATIVE CONVERSIONS.

The following verbs are conversions of French Indicatives into Infinitives. It being difficult, in most of these cases, to determine what particular person of a given tense may have been at first adopted, we deem it best to do away with inflectional forms in this section also, when that **could be** effected without altering the sound. For instance, we give the artificial form **fad** instead of **vaux** or **vaut**, both of which are pronounced **vo.0** The other substitutions, with their probable originals, may be seen in the subjoined list:—

bafa	te give from	baille, baillent	Ind. es. of bailler
doé'	to oive	dois, doit. (devez f)	Pres „ devoir
môcla	te bite, (of a fish)	mordent (mordre f)	u et „ mordra
pd	to be able	peux, peut	et et „ pouvoir
sa	to be able	savent	te „ savoir"
Bave	to know		
té	was	étais, étais	„ Imp. es être
travafe	te work	travaille, travaillent	„ Pres» „ „ travailler "
vaû	tù be worth	vaux, vaut	» valôir
vid	te want	voulez (voulais, voulait)	et „ „ „ vouloir

These may be added **voudré** and **sé**, which represent the French conditionals **voudrais** (or **coudrait**), and **serais** (or **serait**); and finally, **ensoulaite**, which forms a sort of optative.

d. VERBS FROM THE IMPERATIVE.

We give the following as derived from Imperatives, although they may, with a single exception, **be from** the second person plural

*Sec Orthography, page 1.

Indicative Present as *woll*. But, for *ronsons horeaftor te lo'd statod*,* *wo think thé prosumption is in faveur of 'thé former view. The matter, however, is of small conséquence. In thé following liste thé vorbs in ers are spolt with an or, te socuro a distinction between actual and dorivational Infinitives,*

Créole.	L'nylish.	Preneh
<i>moder, moder</i>	<i>to bits</i>	i.e. <i>mordez 2 pl. Imper. of mordre</i>
<i>déf4ile</i>	<i>to looso</i>	„ <i>défaites</i> „ „ „ „ <i>défaire</i>
<i>métier</i>	<i>to put on, wear</i>	„ <i>mettez</i> „ „ „ „ <i>mettre</i>
<i>soucourer</i>	<i>to nid</i>	„ <i>secourez</i> „ „ „ „ <i>secourir</i>
<i>tienne</i>	<i>to hold, keep</i>	„ (<i>qu'il</i>) <i>tienne 3 sing.</i> „ <i>tenir</i>

NOUNS AND ADJECTIVES EMPLOYED AS VERBS.

<i>bisoén</i>	<i>to need</i>	<i>from avoir besoin (de)</i>
<i>content</i>	<i>to liko</i>	<i>y, être content (de)</i>
<i>crédl</i>	<i>to give or take crédit</i>	„ <i>vendre ou acheter h crédit</i>
<i>envie</i>	<i>to long for, to désire</i>	„ <i>avoir envie (de)</i>
<i>gilouler</i>	<i>to romp</i>	„ <i>garruleux (adj.)</i>
<i>jalouï</i>	<i>to envy, be jealous of</i>	„ <i>être jaloux (de)</i>
<i>mécontent</i>	<i>to grow dissatisfied with</i>	„ <i>être mécontent (de)</i>
<i>péx</i>	<i>in be Bilent</i>	„ <i>paix J</i>
<i>pâr</i>	<i>to fcar, to dread</i>	„ <i>avoir peur (de)</i>
<i>plein</i>	<i>to fill</i>	„ <i>plein (adj.)</i>
<i>soéit</i>	<i>te caro, te nurse</i>	„ <i>avoir soin (Je)</i>
<i>soucier, pas sou-</i> <i>cier</i>	<i>to eare nothing for</i>	„ <i>être soucieux, to be</i> <i>anxious</i>

Te thoso may be added acotepi, te stoop or squat; ageounoux, te knoel, Fr. croupir; être à genoux.

VERBS PRCULIAR Te ME CREOLE.

In conformity with our plan, wo here présent a few spécimens of verbs poculiar as te origin or formation, with one or two front English and Spanish :-

<i>amagoter</i>	<i>to bind, wrap up</i>	(<i>magot</i>)
<i>ambloz(ser)</i>	<i>to deccivo</i>	
<i>aouantar</i>	<i>to contend</i>	(<i>Sp. aguantar</i>)

* *Sec Syntax of thé Peràonal Pronouns,*

Vreolo.	Inglieh.	Étymology.
<i>bobo</i>	<i>to hurt, annoy</i>	
<i>boucanèn, boucaner</i>	<i>'to smoke (traits).</i>	
<i>boufeter</i>	<i>to snub</i>	
<i>cancansiner</i>	<i>to stagnate</i>	(<i>calciner</i> , 4)
<i>cllêmbèr'</i>	<i>to hold, seize</i>	(<i>tien# bien 4;</i>)
<i>chèper</i>	<i>to excel greatly</i>	
<i>conifler</i>	<i>to loiter about, dawdle</i>	
<i>eseon-7er</i>		
<i>corcobiar</i>	<i>Ioprance; workhard</i>	(<i>Sp.-corcovear</i>)
<i>rosqucliser</i>	<i>to make a laughing-stock of</i>	
<i>drivaïw</i>	<i>to viander about, be a vagabond</i>	(<i>dériver</i>)
<i>fél</i>	<i>to fait</i>	(<i>Eng.</i>)
<i>jouter</i>	<i>to strike, beat; cast down violently; give in a rude manner</i>	
<i>\$Bouler t</i>	<i>to romp</i>	(<i>garruleux</i>)
<i>gouroupier</i>	<i>to curry faveur</i>	(<i>croupier</i>)
<i>\$raşzûèn, graffciïer</i>	<i>to scratch</i>	(<i>griffoner</i>)
<i>janjcler</i>	<i>to twist, wriggle</i>	
<i>laïnder</i>	<i>to béat, strike violently</i>	
<i>mchicoter</i>	<i>to tsar or erush in pieces</i>	(<i>mchicaloire</i>)
<i>macRncar</i>	<i>to smash</i>	(<i>Sp. machucârj</i>)
<i>marecager</i>	<i>to ontangle, itlvolve</i>	(<i>marécage</i>)
<i>magonnèn</i>	<i>to sew or tie clumsily</i>	
<i>mèk-mèk</i>	<i>to mince matters</i>	(<i>Eng. make make</i>)
<i>rodafer</i>	<i>to ramble about</i>	(<i>roder</i>)
<i>sageafer</i>	<i>to ransack; out in pieces</i>	(<i>saccager</i>)
<i>santourar</i>	<i>to bleus; ironical-y, to abuse</i>	(<i>Sp. #antoral</i>)

* *The Creole% in speaking use thé inter3ection caens l obviously thé French tiens l which is commonly employed in thé saule way; Chus, enlne l moin cnêmbèr zombi lie hold ! I have found him out, Fr. tien# !je l'ai surpris dans sa ruse#.*

t For gaouléz. The artificial forms in this list are intended for thé better discrimination of these words when they are verbs. We may bers repeat chat vie usually adopt such forms whenever they appear to be necessary. For example, in thé section containing Créôle infinitives that are in reality French part participles, vie have couvar, mbr, ouvér, etc. for couvert, mort, ouvert, etc e ibese latter forme being reserved for use as participles.

AnlactIon which is to talce place, is expressed by the Teiture Tensc ; as, ous c'aller batte li *yon baboule*, you will tell hita a cock-ancl-bull story, *Il- vous lui direz des sorzefte.s.*

Tho sli(,ciitlities of tte Present and Past Porfoet Tonsos are, that iliey denoto action *completed*, tize former *ai present*, and the latter in *lime past*; o:g : Pres. Perf. titoèn voCr *ça déjà* I have *scen* that alroady, hl-. *j'ai déjà vu cela* :-Past. Perf. nous té jà ouér *ça*, we had already *seciz* that, hl-. *nous avions déjà vu cela*._

COSJUGATION.

Tho S'erlis in Croole come under two classes or Conjugations. Mie, first, and by far tho largest, comprelionds all verbs that forai tho Prescrit and Imperfoct Indicative with ca.; the second, ivlticiz Inny bo calloed Irre;ular, comprises about twenty vorbs that outlier do not admit. or commonly dispense with, that auxilliary in the formation of those tonses.

Conjugation wit)I ca:-Olanrger, To Eat.-

Indicative litood-Present Tense..

SINGULAR.

Creole.	English.	French.
1. <i>raoi'a ca manger</i>	I rit, n1- nui eating	<i>je mange</i>
2. <i>ous ca manger</i>	3.011 vat, or arc catinn	<i>vous "langez</i>
3. <i>li, Ç i) ca manger</i>	he, she Bats, or is cat ing	<i>il, elle mange</i>

PLURAL.

1. <i>nous ca manger</i>	we cat, or are catin _g	<i>nous mangeons</i>
2. <i>zôles ca oranger</i>	you rit, or are catitig	<i>tous mangez</i>
R. <i>Veaux ca manger</i>	thcy cat, or are eating	<i>ils, elles mangez*</i>

lial)cjfect Ierse.

SINGULAR.

1. <i>w0Fn ld l-a oranger</i>	I tvoq eating	<i>je nrongeaib</i>
2. <i>ous té ca manger</i>	you were eating	<i>l-0118 mangiez.</i>
<i>Ca manger</i>	lu, she was <i>catin</i> ;	<i>il, e'le mangeait'</i>

PLURIAI.

Creole.	EnglJJ.	I icach.
1. <i>nous té ca manger</i>	we were eating	<i>nous mangions</i>
2. <i>rôles le ca manger</i>	you wcre eating	<i>tous mangiez</i>
3. <i>ycaux té ca manger</i>	they were catin;;	<i>ile, cales mangeaient</i>

Prefcrite and Perfect Tenses.

SINGULAR.

1. <i>moCn manger</i>	I are, or have caten	<i>je mangeai, or ai mangé</i>
2. <i>ous manger</i>	you ate, or have eaten	<i>vous niazge&lcs, craves " mangé</i>
3. <i>li, (i) manger</i>	ho, sho ate, or have Caton	<i>il, elle mangea, or a mangé</i>

3'LURAL.

1. <i>zôlus manger</i>	we ate, or have Caten	<i>nous mangcâmes, or arons mangé</i>
2. <i>rôles manger</i>	you ate, or have eaten	<i>vous mangcâtes, or avez mangé</i>
3. <i>ycaux manger</i>	they ate, or have caten	<i>ils, eues nzangrezzt, or ont mangé</i>

Past Pc;fcci Tense.

OINGULAIL

3. <i>moèn té manger</i>	I had eaten	<i>j'avais, or eus mange</i>
2. <i>ous té manger</i>	you had cateu	<i>tous aviez, or eûtes mangé'</i>
3. <i>li té manger</i>	ho or elle had eaten	<i>il, elle avait, or eut mangé-'</i>

PLURAL.

1. <i>nous té manger</i>	we had eaten	<i>ous avions, or eûmes mangé'</i>
2. <i>zôles té manger</i>	you had eaten	<i>ous aviez, or eûtes mangé</i>
3. <i>ycaux té manger</i>	they had eaten	<i>ls, elles avaient, or eurent mangé</i>

Future Tense.

SINGULAR.

1. <i>moi" c'aller »ranger</i>	I will (or am going te) eût	<i>je mangerai</i>
2. <i>ous d'aller manger</i>	you shall (or are going to) eat	<i>vous mangerez</i>
3. <i>li, (i) c'aller manger</i>	he, she will (or is goingto) eat	<i>il, elle mangera</i>

PLURAL.

Creole,	English.	French.
1. <i>nous t'allèr)nànoer</i>	ive s)all, etc. eut	<i>nous mangerons</i>
2. <i>tôles c'allèr manger</i>	ye will, etc. eut	<i>vous mangerez</i>
3. <i>Veaux t'allèr manger</i>	tbcy shall, etc. eut	<i>ils mangeront</i>

Ot11.er l'ornas.

SINGULAR.

1. <i>moèn câër manger</i>	I am going to eut	<i>je vais manger</i>
2. <i>olis va manger</i>	you arc going to eut	<i>vous allez manger</i>
3. <i>'i câër, or li'a manger</i>	1)e, she shall eut	<i>il, elle va manger</i>

PLURAL.

1. <i>nous va manger</i>	we are going to eut	<i>nous allons manger</i>
2. <i>zôtes câër manger</i>	you will eut	<i>vous allez manger</i>
3. <i>Veaux va manger</i>	they are going to eut	<i>ils, elles vint manger</i>

Conditional Itlood-Present Tense.

SINGULAR.

1. <i>moèn sé manger</i>	I should eut	<i>je mangerais</i>
2. <i>ous sé manger</i>	you would eut	<i>vous mangeriez</i>
3. <i>li ('i) sé manger</i>	he, slie vould eut	<i>il, elle mangerait</i>

1. <i>nous sé manger</i>	we should Lat	<i>nous mangerions</i>
2. <i>zôles sé manger</i>	you would eut	<i>vous mangeriez</i>
3. <i>Veaux sé manger</i>	tlicy should eut	<i>ils mangeraient</i>

Past Tense.

SINGULAR.

1. <i>ni.nm sé va mas),gr</i>	I should have eaten	<i>"aurais mangé</i>
2. <i>ous sé 'a oranger</i>	3-ou would have eaten	<i>vous auriez mangé</i>
3. <i>li ('i) se va manger</i>	1)c, she would have eaten	<i>il, elle aurait mangé</i>

1. <i>71011S sé'a ma-tger</i>	we should have eaten	<i>nous aurions mangé</i>
2. <i>zôles sé va manger</i>	you should have eaten	<i>vous auriez mangé</i>
3. <i>Veaux sé va manger</i>	they should have eaten	<i>ils auraient mangé</i>

Elnother Forni.

freola.	English.	French.
---------	----------	---------

SINGULAR.

1. <i>moèn té va manger</i>	should have eatén	<i>j'aurais mangé</i>
2. <i>ous té 'a manger</i>	you would have eaten	<i>vous auriez mangé</i>
3. <i>li, té 'a manger</i>	he, shewouldhave eaten	<i>il, elle aurait anagé</i>

PLURAL.

1. <i>nous té 'a manger</i>	we would have eaten	<i>nous aurions mangé</i>
2. <i>tûtes té va manger</i>	you aould have eaten	<i>vous auriez mangé</i>
3. <i>yeaux té 'a manger</i>	they would have eaten	<i>ils auraient mangé</i>

Imperative flood.

SINGULAR.

2. <i>mangez!'</i>	eut l	<i>onam7ez</i>
3. <i>lésez-li manger!</i>	let him eat!	<i>qu'il mange!</i>

PLURAL.

1. <i>anouns manger</i>	let us eat	<i>mangeons</i>
2. <i>mangez! zôtes mangez!</i>	eat! eat ye	<i>mangez !</i>
3. <i>quittez-Veaux manger</i>	let them est	<i>qu'ils mangent!</i>

Stebjtlnctive Itlood-Present Tense.

SINGULAR.

1. <i>si)noèn manger</i>	if I eut	<i>si je mangerais, etc.</i>
2. <i>si ous manger</i>	if you eat	
3. <i>si li manger</i>	if he, or she eat	

• Such departures from the infinitive 'f ret as those in the text, are purely artificial: the Creole being essentially n n-inflecting. The notion that there may be an imperative form in the dialect is suggested by the identity of the sound of *ez* (the termination of that Mood) with the Creole pronunciation of *er*. But if we turn to those verbs whose final *r* unds are dissimilar to that of *er*, we find in every case that the same sound heard in the Infinitive prevails throughout all the other 3loods. *à, s* instances *ti e f mèn, toumèn, coude, joene, pende, vive, etc.*

Creole.

English.

I ~ench.

PLURAL.

- | | | |
|------------------------|-----------------|-----------------------------|
| 1. mâgré nous manger | altho' we eat | quoique nous mangions, etc. |
| 2. mâgré zôtes manger | altho' you eat | |
| 3. nu?gré yeaux manger | altho' they eat | |

Past Tense.

- | | | |
|------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| 1. quand-même moèn té manger | even the' I ato | même sijemangeais, etc. |
| 2. quand-même ous té manger | even tho' you ate | |
| 3. quand-même 'i té manger | even the' ho, she ate | |

PLURAL.

- | | | |
|----------------------------|----------------------------|---------------------------------|
| 1. quoèqui nous té manger | altho' we are, (had eaten) | quoique nous, ayons mangé, etc. |
| 2. quoèqui zôtes té manger | altho' you ate | |
| 3. quoèqui yeaux té manger | altho' they had Caten | |

Potential Mood-Present Tense.

SINGULAR.

- | | | |
|--------------------------|--------------------|----------------------|
| 1. moèn sa (orpé) manger | I van or may cat | je puis manger |
| 2. ous sa (or pé) manger | you van or may eat | vous pouvez manger |
| 3. si sa (orpé) manger | ho, shecanormayeat | il, elle peut manger |

PLURAL.

- | | | |
|-----------------------------|---------------------|---------------------------|
| 1. nous sa (orpé) manger | we van or may eat | nous pouvons manger |
| 2. --oies sa (or pé) manger | you van or may eat | vous pouvez manger |
| 3. yeauxsa(orpé)manger | they van or may eat | ils, elles peuvent manger |

Another Form.

SINGULAR.

- | | | |
|----------------------|------------------|--------------------------|
| 1. faut naoèn manger | I must eat | il faut que je mange |
| 2. faut ousmanyer | you must eat | il faut que vous mangiez |
| 3. faut li manger | ho, she must eat | il faut qu'il mange |

PLURAL.

- | | | |
|-----------------------|---------------|---------------------------|
| 1. faut nous manger | we must cat | il faut que nous mangions |
| 2. faut zûle,s manger | you must ont | il finit que vous mangiez |
| 3. faut yeaux manger | they must eat | il faut qu'ils mangent |

Creole.

English.

Erench.

Past Tensc.

SINGULAR.

- | | | |
|----------------------|-------------------|-------------------------|
| 1. moèn té sa manger | I coula cat | jepouvais manger |
| 2. ous té pé manger | you might cat | vous pouviez manger |
| 3. si té sa manger | ho, she coula eat | il, elle pouvait manger |

PLURAL.

- | | | |
|-----------------------|----------------|---------------------------|
| 1. nous té pé manger | we coula cat | nous pouvions manger |
| 2. z&tes té sa manger | you coula eat | vous pouviez manger |
| 3. yeaux té pé manger | they coula cat | ils, elles ont pis manger |

Perfect and Pluperfect Tenses.

SINGULAR.

- | | | |
|----------------------|------------------------------------|--------------------------|
| 1. moèn sé pé manget | I may ormiglht have caten | j'aurai pli manger, etc. |
| 2. oies sé pé manger | you may ormighthave eaten | |
| 3. li sé pé manger | ho(or she) may or might have caten | |

PLURAL.

- | | | |
|-----------------------|-----------------------|-------------------------------|
| 1. nous sé pé mangea | we might have eaten | nous aurions pli manger, etc. |
| 2. zûtes sé pé.manger | you may have eaten | |
| 3. veaux sé pé manger | they might have eaten | |

Infinitive Mood-Present Tensc.**hfanger-To Pat.****Past Tense.**

Pbît té »ranger-To have eaten-dvôir mangé.

Participles.

PRSS.--ltangcant-I;ating.

PASx -Jfangé-Patcn.

Conjugation of a Verb without ca.

Ainiè?a-To Love-Aimer..

Indicative Mood-Present Tense.

	SINGULAR.		
Cg eòle.	L'nelish.		Fi-ench.
1. moèn ainaèn	I love		j'aime
2. ous aimèn	you love		vous.ainaez.
3. li ainaèn	he, she loves		il, elle aime.
	PLURAL.		
1. nous atnfèn,	wC love		nous aimons
2. zûles ainaèn	you love		vous aimez
3. yeux ainaèn	they love		ils, elles aiment

Imperfect, Preterite, and Past Perfect Tenses.

SINGULAR.			
1. inoèn té aimèn	I loved, liad loved		j'aimais, avais, eue aime'
2. ous té ahnèa•	you loved, had loved		vous aimiez, aviez, entes oimé
3. i té aimèn	lie, slie loved, liad loved		il, elle aimait, avait, eut aimé
PLURAL.			
1. nous té ainaèn	we loved; had loved-		nous avions aimé, etc.
2. zûles té aimèn	you loved, die love		vous aimâtes, etc.
3. yeux té ainaèn	they loved, had loved		ils, elles eurent aimé, etc.

These are, as before remarked, the only tenses in which the two Conjunctions Biffer. Besides aainicn, the other verbe tllus. conjugated are :—

Creole.	English.	French:
bisoela	to need	avoir besoin, (de)
compter	to intend	
connaile	to know	connaître, savoir
ennten	to like	aimer, être confini (de)

Creole.	English.	French.
doé •	ought	devoir
envie	to long	avoir envie (ifs)
foubéèn pap, foubièn leâi	not to care	
honte	to be ashamed	haïr
jalva	to be envious, to be jealous of	avoir honte, être honteux, (de p
mériter	to deserve.	être jaloux (de)
pé	to be able	
pouéférer	to prefer	pouvoir
sa	to be able	prVérer
cave	to know	pouvoir (savoir, >
cimier	to prefer	savoir
soucier	not to care (seldom to care)	preferer
fini	to have, hold	
vag	to be worth	avoir, tenir
vafmier	to prefer, have rather	valoir
vlet	to wish, want	vouloir

INTERROGATIVE AND NEGATIVE CONJUGATIONS.

To conjugate a Verb interrogatively, no peculiar construction is required: the tone of the voice being the usual mode of indicating the nature of a proposition:—thus, moèn manger ! have I eaten P' Fr. ai-je mangé t To employ the Verb negatively, pas must be put immediately after the Nominative; e. g. graisse pas tint sentiment, fatness is not fastidious, Fr. la graisse n'a pas de sentiment. To ask a question negatively, the foregoing construction, usually preceded by des, is employed; as, ace yeux toutes pas coér, or simply, yeux toutes pas coér F die they not all believe? Fr., n'ont-ils pas toute oru P. The following are examples of those two modes of construction:—

Did, Tinf, Save, Dod.

As Dod, meaning to owe, is also conjugated with ea; e. g. li ta dod moïn yon ktynt, he owes me some money, Fr. il me doit de l'argent.

t In the Syntax of Verbs the reader will see in what cases these words are connected with cr.

BSA 1882

li < o h

ur, 71 ri t S Du -A901

nF FILE UOCLDOL.

une Cît o qbi II. Pour d<II (t (II, I sert . le] !. i(" Je I:rr.
icww. àvl: lie:

&pi• i, .i. me . 111, I, nr-

ve m1J1S "111ttms y

l' l ogl (de amre pic ii(: la-s, l(MON, mi un :II)t., Mé.

la . ; iii i, l t t; est fille 4.5. le tl, ~c-trllr

Schuchardt ~cui, li' . on 1-11li, Ji-l p, j

bussent l'archipel de
à la raison.

Ct l In ;i; %'iii c'i t t t c, ; tce: lca qu'il rrttentit t
lctmHgcr', devient i;ltt'J't+ellr't. et me u(200, un frisson tel:
balllrur. si n fut ;t; t' qu'en vLugnq, 1J1o, aLoir+l'é a 1!ldre
archipel (Islam et diir;s, gnt-p'ls m opus 'm. Un point
li ma_ d i' cil(l, r. n, a l' étoiles d. 11. ^ pntitt.: aor.stei.
lation 111(1) ii 11op!!! tit' harnic A 111 il n!mlne111. Y 1.1; 11a
p xtalt PAL un 1, . e . 11 lit . l, dl. pouce, plein . i lr?'(ta_ .
11!;-C. pltrv1r(iie, l)IC'ul7li-; je scu(sus \$lh)n(1611us et penln,
iilp1, _ant+1', 1Jord le +llru_ et lluc'acede tesfiers
trl~;s ° ch;cic, llcoriu.. c:llll:~?r/, lit loin (le la
une limurissité des

invs que lions parcourons aujourd'hui avec tant dz sûre-
té et (le vitesse, grâce il ces nobles devanciers..

Je leur devais bien ce souvenir posthume, quand il s'a-
gît d'une l ngue qui se parle et s'écrit dans le lieu même
qu'ils ont révélé au monde. Pour notre patois in=alaire,
on lie petit le nommer aussi salis nommer en même temps
l'homme qui ri le plus fait pour le mettre en lumière, Al.
Lottis-l',rnile Iléry, qui en a tiré ^{un} excellent parti dans
„es écrits, en prive et en vus ; (pet en a saisi le vrai ca-
ractères résumé dans le quatrain suivant

Le créop nhl et len.lre,
llns votre bouche est chanteur.
i, rsqu'• vous le prnt z, tpli ne voudrait l'entendre,
llion n'est plus doux, c'est la langue du cccur.

Iléry, if: Impuque oie il écrivait ces lignes charman-
tes, faites en tiès bons vers fraisais, était jeune. Il dé-
cliait es premiers essais aux darnes créoles de l'île Bour-
laon. Elles sont plies attrayantes qu'aMenrs. Ses fables de
début nie belnh'ent les meilleures par l'inspiration. Il a
tonlpris le côté l mlttétidue de ce patois enchanteur. Un
long temps s'écoule ; rien ne s'entend plus. Puis; hi-
llépy revient il ces études comme on revient à ses premiè-
res amours, alitas les avoir longtemps caressées et long-
temps délaissées.

Mais cette fois, ce d'est plus aux dames, c'est à un vieil
M. Crivelli, président de lit Société des Sciences et
Arts de l'ire de la Réunion, et ses membres, qu'il dédie
son œuvre. M. Iléry a vieilli ; il est devenu savant. Un
s'en nper;oit d'ailleurs.) la manière plus facile et plus net-



te dont il se sera du patois aréole ; it l'art avec lequel il le condense et le groupe ; (le telle sorte qu'on se demande, si ces derniii, res fables à leur tour ne sont point les plus parfaites pour l'exécution, après avoir loué les premières pour l'inspiration. La matière est si délicate (lue ces jagement:, que ;'expose r, r, s timilencnt ne sont point sans appel, et ce)l'est nullement reprendre d'trnc main ce que j'ai pli laisser éclapper de l'autre, (lue m'exprimer ainsi. C'est faire ar'te Lie sngesse. (.'est dire, tout au contraire, qu'en compléi ar-t l'(ruvre de Il. Itéry par sors tenure, ses premières esquisses africaines par ses nouvelles esquisses africaines, oïl arriv2 ahrsi « former un **tout** (lui peut censtit)rs pour le nom de l'auteur un monument impé-iissabl(r, t.-l.-c rÂlz(;, (fans li nier hdes, on parlera le *créole de Vile ttouri,ull.*

Je vais donner la lettre du docteur Iluão Schuchardt, professeur à l'1a1-ivF;si<<- d(; Gra. (Autriche), ainsi que les réponses qtaej «i dUI taire.

.l'ai cru qu'il hait (le hor-r7e conrluite, avant de satisfaire ?a la dr,matr(e (les écrit~î hui~li+~:î, d',rhl,eler d'abord l'attention de l'appréciateur oir dn critique sur les origines *dn patois de l'île ttourtu,n*, Ceci est fondamental et sérieux. *C'est ce (lut fart s|rêcsén.er?t l'*)b,] et de,, nies deux, lettre::.*

Si maintenant, je ne crains pas de mettre sous les yeux du public de Bourbon ces documents échangés privé. tnerat, ce n'est point pour paraître. C'est afin de faire voir tout l'intérêt, qui, même h l'étranger, s'attache à notre petite patrie créole ; qu'on ne la perde pas de vue ; qu'on l'111 r?rl l'e ltd;e, ~"lmr)e Je tache de le faire, ---moi

sans grand succès, -- (la preuve trop éclatante m'en a été donnée dernièrement) ; et, ce qui est consolant, surtout pour les petits, c'est que la valeur intellectuelle d'un **peuple lie se mesure pas toujours à l'exigüité de son territoire.**

AU DOCTEUR AUGUSTE VINSON,

A Vile de la Réunion

Graz (Autriche) 40 mai 4882.

Monsieur,

Je vous demande bien pardon de l'importunité que je vais me permettre.

. Occupé d'une étude sur les patois créoles, je cherche à réunir tous les matériaux nécessaires. Je n'ai i,as été assez heureux jusqu'à présent pour me procurer les deux petits volumes de M. Iléry, qui du reste seront réédités dans peu de temps. (t)

• Il. Francis Garnier, à Shangai, et M. Cerisier, à Paris, m'ont dit que vous aussi avez écrit des fables, (et peut-être autre chose) en créole de la Réunion. Est-ce que vous auriez un exemplaire à la disposition d'un étranger qui s'intéresse vivement à la littérature créole?

u J'ose encore vous prier, Monsieur, de me donner ton-

(1) J'ai eu le plaisir d'envoyer au docteur Schuchardt la 2me partie des l'abiee de 61. Iléry.



tris (H) iili:.;lt.IOt:S J)ii)lJr, lP, L-k. IICD, pt)titl'.C:S Stii |e Pittt)3
le l"le , l. t'Cltdir)rl. l~.t()B |e , ntl,4 notlies clll;[;es Oltj; letli'
pour moi.

r Je (YQJl S, Pn?i i(i tic)iiilellt Grl) VOLs avil'
ir?)Et) de It'at(lal" (iat)s mes etü'.le, !,t illes rt~cilerclleS.

u ~`e?lillcz a;~rc(r, lTon~ieur, l'assilrallice ile nies senti-

OCIFUCÜAI:UT s

PHIL'PI LE,

!,IsÈRE LETTUTrj

li'l"J)ç;;

SCIU(HIAPDT

+fi, l w~:tlr,

Z' (?lis lil-Fi~i*7, flllt. : ltc!!i)(?l f' {lc l~.l-r-r)rl3 Il est Col1S'e-
lii~)l; ti i'!)J', l?Ciiil'

ii l' tr7lejCX-1)~C?S (:, l11C1;P,r)C'üt G? m' + -> gl+~ell t-ll-
ii s | 1.331, 'it =

ivti'c Mtl j' aime i:is4,l, lll) (lli, (.F perdant
l t ilési:~) ÇilavsÀ r'itrl -e3 cr:1141'2) l~rc~l(rit. 'll, eID t;(litirs in-
`Cat';f (l rtt'1)j(;ll', 11421) D±?t,+rt,l1lt ù? 110tai? ~Toltali'e, --- pel'-
i!lftt(<-;1)ti, iit-!!! lfn lJ'(~(t;)Jlcr oil en i lointain pays,
patois créole et d(, lilol-û)îrllle,

je l) ,ti l-lllilil. rlt'iliSe f linible pc.tlitt~ fable ii'
t.' IslnhijC.

r _(':(~.lt~ii.C' iil' trhi 'iUilrC'r <ll lxt)ga C Créole le noirs
aC' rililit~ (ild rie J'ETI' d l'c. l'PI'UT qu'ille farf)l) -CO-S-3lt~rc

et rude de langage. La langue créole de cette ile, r- coin-
parée au patois de Pile Maurice et à celui des Antilles, -
est la plus douce, la plus enchanteresse, la plus musicale
de toutes ces langues hybrides et, celle qui peint le mieux
la nature. Le créole, comme on appelle ici cet idiome, a
été formé par la rencontre des, français et (les naturels (le
Madagascar. En se réfugiant à l'ile 'Bourbon au dix-septiè-
me siècle, après le massacre du Fort-Dauphin, les Fran-
çais, sauvés par des femmes du pays, les emmenèrent avec
eux. Français et malgaches se marièrent, comme la langue,
un peu en dehors des lois. Mais certaines -alliances, poussées
par la nature, donnent parfois des résultats exquis, et le pa-
tois qui prit naissance, à Pile Bourbon, du français 'et du
malgache, eut cette saveur un peu étrange d'un fruit natu-
rel remarquable .

t Quoi de plus naïves que les chansons créoles qui du-
rent commencer la littérature mal ébauchée de ce. § premiè-
res créations et que le temps a emportées, au fur et à me-
sure qu'elles se produisaient, comme les hirondelles fugi-
tives passant sur les cités avec le cycle des saisons, ou les
feuilles tombant des arbres pour faire place à de nou-
velles.

n Dans certains noms, le figuré, comme à Madagascar,
dù commander l'expression. Je ne vous en citerai qu'un
exemple, pris dans la nature. Ainsi pour caractériser et
nommer une espèce de morilles (champignons comestibles)
qui pullulent à la fois sur une même couche rétrécie, où
elles se pressent, s'embarrassent, se gênent en se poussant,
on les appelle en idiome créole Sigtdsez ma ser ! c Ce qui,
dans la bouche de l'une à l'autre, veut dire à sa compagne



~2,a4i. litA t~;ll oq `III?al;; ~?i ti : ~a(<=ii?;û1111j ~lj ACU!LIOJ I.O:Z
-irit~ ajl,l ; al.t;d as al0çla~ aj `ut~lii,sitiolooi;s sindaQ u

•aallal utu ~ sauaoq
stlp siop ar ;a 'aritrtaoo sel anod saielnquooA un inol Zlnip
-nrl ~ 'saxtlallçatil sale l~, assrtl Ua,f saolaeto saa aQ »

'~u1;maopua sal tia sanu3ua
>• srtj s:atlliotssa.lidi1,11 tu ; < t;atiisuaân o soi anod U05al SICK
;L=,~:zWG-i-a L;~xil~iai ill osa,,l °Zurtuxuilo asa clau inoZ »

'ancAllus Zugo al JHOA 1110
jio.~r,p ratiop surs ... (1 albq alp ~v,(enb l ilv) *mq mil
yr : juvsip ua laquai as h'aansua al tnl op saad
~n11 Jllmhuu,i4 'aa~ui us ap aotiosaad rq ~t iio.i.ltvtu 1vj u
iin it~;~c oxl ~;nad . 'an a tti na u jil •Zuril2r,,s ua alltaA
-aa as jt `amuitu saaA 'la : a.tojma,y !l lassul `uij ul y

snd
u ln atl c~;~i;nilÉ âc>~0 ai II- j;a t;ti iis `a autrtian » l;[op
s~;lc~ aj stlassap xtid ~utij?.z11°r3a - JainUui `l.lanno 'uo5auz
i i3c(ttp .II(1ti j?0~ j'iiiLin al a~on algtuas aut !l saoly »

(~.t,9Sueiu
n.t~tu:sa af~nana~s ;mfa "1 nv ~ ;un/rc9 uoua 'ioj-s.copu~)

r 'snoa v zuvw va uo.uvul ln.j
rstnl luntara,Z uout s.w(f »

ulj III s1aA XIOA ut 11ad un atiqua
tir? Ta ;t;iaaltisx tia 4ualpoLulrsd sar~a;tlh Za slai:alta~Eaa1 saq
ila .ltuixOpaa ,1110d '(iuvfua,f) saimoq) sau
~(t)t:2t3 SL?1? ~.fill11111dod ulTt3ja.1 a0 a0~10 t: 2.10:)Ua E Â II »

('la;r,uw,ul x719.l al puvnb
i J/ns ; tu a~ea~p ur.r~ ~7tas un 'a;!9 art'p; utesiq /nit tv,u 9f)

Zucnltp ua aatp Inaà inb aa

< l put.mod zaatv,l ,bvjvJ 9td ;;;,Cr *

-luiq»Aosd

nufp ' snjaaep uolotp ea asuodga uo ouuop tnl ~a STAB
aaa op sud gsa,u all!Eo ut siulli -asinAnem uostus ut anod
e1S uoq un 'si2oi un sunmmoa siw3 \$ atlljq op 'sdmuga
sap OUSidmoo ms e asodoad elle !0amulosaoa aouGUadsa,p la
owapu aaammoa us -assallt~ua,9 op elliaeam aun Isa inb
'shd np elluo elllad et 'auistoe us ia,&noi; uA ettul ut —
'sue2Eano sap no SOUOIOXO sap enbodg,l jsuiv elladdv uo
--- 'agoo,tddu,s inb a°nuaaniq,l op uosius il op aatp-y-asa,o
'a rdfi ?uoyatuc » np eouesgad uZ -Uao np elquj eon sulp
goqnd no apuagal aun suup quuualutem çltoA snoN »

-.tnapnd

esnolef suld et zasselq suis la Inas 4no; autAOP es .Elsa
9poA snid op 'gwilgp snld op 'ilof snid op tonb »

.....

'Jar via 'uatq ltt)utÀ0~•1-non Onb vj n

;latutôatA r1

(t alatallu oun,p naee lao op ?~a-smgo et alno~ elhan~aa af
tanpaad uosut;ga alltatA aun,p sesaudg saatna sal suvq »

a •anms Bm no aa-g, Etu • anud
alaumttgo uotsujaoa aun oaeeliteao,l y auuos • .par mu »
no n ajgyo mu » 'asnaninapu ts enSuul oillao suep 'snid
aq 'tioistauoa ut saup at2aana 01190 allloJ 'aan\$y et aal
-no 'zaaanb.iicuaa snOA 'sdinal mom ua a 'palot nu 0avld
ma \$?Ioa aultuoa '8PUt)UIPp aC y'anws utu ' Iota-zasnaxg »

Peut-être même est-il né avec elle, sur les plages (le iVla-dagasear, lors (le l'occupation de cette grande île par les Français, dans leurs rapports avec les naturels. On parlait donc, mais on n'écrivait pas le créole. Le premier qui en eut l'idée, celle (le la mettre en vers et en prose, est assurément 11 i. Louis-Emile Héry, professeur (le lettres au Lycée de Bourbon, né à l'Ceelon, breton aux yeux biens, h la franchise entière, vrai fils de l'Armorique, vif, alerte, il s= trépide, inspiré et d'une bonté suprême.

C'était un homme d'esprit, d'honneur, (le foi et de lumières, qui appréciait les beautés (le cette île qu'il aimait passionnément, qui a laissé de ses sites agrestes des peintures originales et vivement senties; et de son langage indigène, des écrits dont la réputation est arrivée jusqu'à l'Université de Graz pour y exciter l'intérêt et la curiosité.

u En écrivant en vers créoles, M. Héry a, du premier coup, atteint à l'apogée de ce langage indigène par le bon-
lieur et la réussite de ses essais.

o *Les aventures de Phaéon* » : *La chute d'Icare* » racontées par lui en vers créoles, sont des petits chefs-d'œuvre d'invention et de forme. Il a pris, pour le traduire, ou plutôt pour les transformer en créole, quelques fables de Lafontaine : • *Le meunier, son fils et l'âne*, u *La tortue et les deux canards*, D u *Le loup et la cigogne* A (*Le chien et l'aigrette, nous* ne connaissons ni loup, ni cigogne), • *Le rat de ville et le rat des champs* » etc., etc. et, chaque fois l'imitateur semble avoir dépassé l'original. Même ce sont les fables les plus médiocres de Lafontaine qui paraissent avoir le plus gagné à sortir des mains du renia-

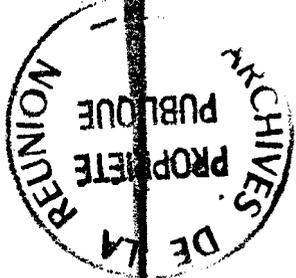
nieir pour prendre le
velle parure. Tel est le ~ntürient ;, l'le, r l:c
récit en prose créole d'un itlge,mcirt (le 31. i ttxe'sr est nn<, narration naïve et charnante d'une afaire, u,li(i~;iir~; ; agi la simplicité créole est révé>>e d'une fwçon itnigile. C'est un trait de morurs.

Les couvres de M. Héry sous le nova d'Esquisses af~l-cairles ne se trouvent plus à l'île Bourbon que; par hasard, tant l'édition, tirée en un petit nombre; non mise en vente, a été vite épuisée et ilicme éxllartce. TIn succès très mérité a Alué cette prepilèrc ptiibli~.atü!); Cet encouragement noirs a valu, lo l_u-tem f-s a f)rt~s, de Aoa-vt; lles *Esquisses du même auteur*.

• M. Héry a été Sobre dans l'«Cil--zsiolt fi; .es o:uvrt!s.. Les amateurs (et ils Joule±is:ont 13 plus ea plues ünillli'C;u:}) auraient souhaité aussi des arodü ^dOr; pin;,- ~iaril}rei; es et peuvent le regrettur. t:e que l'auteur fait su~it à sre mémoire, car l'œuvrc :. été coin let p'ac lra perf;ctioïi qu'elle a réalisée. La qualité a reniplac0' le lotilbrü.

Vii. Cazamian, censeur au Lycée, de Plie de la léu-nion, a publié cette année même un article dans notre trio-niteur sur les rapprochements de certaines locutions du patois de l'île Bourbon et (le l'île, ~-aa-iricc; ; patois qui diffluent l'un de l'autre. Al ilicm ,vi^ 10 p<itoLs (le l'Î Bourbon est Aal'et ieeüire, R cv^m>>N, l'i4 Si ~:û ~ t; celui de Maurice est pr tei?Lif;l:l.'â et froid, pi2r là, 15L15 énergétique. J'aime infiniment Liicu.4 le-a Mauriciens, leur caractère bienveillant et synipatliigra, hospitalier et tout, français, que leur langue indigène tliit' lt-ïoii rie potina j;aw





Kmt~litr •ana ai,l ai; saa;pTn(~lil gl op'assuq alatrIacTaan,p
 ajtmil rf v 'aAmlay',l ap saaQt;uola sap ;%motos nu 'aapua;
 -naiq àna(TrA a<mop aan stsrp uoztaag,l r algoad as inb 92
 ~"II?A nm,lI atlOi;-aliTta mou al gsa 'lalaq evnop aatp ;naA tlth
 ~~nblrrtun.ttto~ ~aoaouoa(T) vGttvuiv.tvto ; (sa~nlte alliai
 "ap all?~ II an,t.taruntn, t,vit(1) flont.tvuvuv,(aa (att.4ttu~
 ilouOLlo.T(?) vum~ iu; : arosr°rpvt~ op alrl;tdto DJJIA ri op
 la aotlteOad ti rai-) clou ol atlb xnaipolgat stild op tilla sNOA
 'Jrial la
 ;uolai,(l Cl s taa(TUaa(TcTn,l sit l s;ugtrx; sou anb istITV -loi
 npur,ha snld .lPOA stTd -)il op aa atOA t Sud aa op a;DJQaa Dr
 alib ~a aA1?rurtir,T, r. aaTi)n;a nd TL;F anb 'atssaaa;LTi :Toj
 aaTi;uuQt;atp un ,tunj ;uo ua saattunoisstm s;q anb!snui
 aar, aTloiT° liiai .an ~itt,l a;;a7 aloa,TO s?o;r(I nu s;olu sas
 srd LTOTI a(alla?d^r auTO=rq clos oM.ioj us anb ?iaad
 r | | l -ni) atlOt:8lt~al anj"tli,,l tll dT) G1om ,Dnblanb suosi(j

*Za,it)L7tI,T)Cl,i' canr)l ~,l) sali?; <<r-T-ad sal ;HITO(i a3 .Ins aa;t~,
 tla)icl oao.,±~ ~uatr:a:ulod tntl,hanofnr,le salua. ~a `p~tatt;at,t
 Silttll) ya1Ai:(S .liA.lIS tla,S eh si'd qlIalLC1°irp?p ati S?Ojaa;
 •-iltl:p saTr;p) ~,al 'a Lenr.l aa dl) alrloos aout:pgo,~p t'i gâ(um
 Issn~; ixsls,.T.Ti jlt,a;;r mi awaoj rp surp;a luloads;aga
 ~ro Mi IUCUITaqla1l Iill ila "ll (i;l;ad a;t;OU aP sio;i.,d al i?oj
 tla ,brioo" s')it lll iliol sild tr.,l
 ~t' 'pop `~lctaraï?t: ~.°ut-t;tuI ,J ,)tstir,) rnh a,)zop snrlr uj
 j a a(lI;I)S Si7(d vI ~1Tl~t~ltil'qn'iirl Tl al) ;a. 'ajmom np autt)s
 srpri, rp l+ ~l~.r-ma srp! rI ,mita I o,p lIraOl;tttt 011.0ntll lll op
 it~i a's) ~i llf)'a.T(2A II,IT-U' ?IT OiliioaC) ll(11:~i.ista 113 0,111151110>
 110 pu1,iti) lI.t~illt?al(lanS sr'd glol) ou ,10'1.10 sio;Ld np ataatgo
 a,l 'OTTli;1â~(-1.I- al) ant) i10T.1 2l,tl --- S2La~tUl-sall~' Sataup
 FIT t•T(jatll)lF)111) ;a --- (T.°~ aunaf llll a;uaiastloaut tlol;oaip;

auao onb.sioà af snld - o3nos X,f snld '~aama;utgyQ .
 'algtxatj alooua oaq at 'sas
 -oa spaid sal plu np saog ;nns autmd op ;soa tub nuasto
 aunaf an ommoa ;sa ;13a va 'sio;ud Oâ .iailnvtatut.rd ;lp
 ipa sirlaquli unjt;lutta(T 'atinaf | nottrmao3 o4uao;t.i
 ap zsa It alla amiaoa 'anb ooard lutsstuu ua auuaçpgld
 aSaulug(T aunaf a;ao ;namasir, oimilopuo Ij •ohauj il
 ;nttuamlo ;sa I?,nb aoard quamaïsnf;sa,o;a auTzt;ua'hnp
 -as 'aatp-r-;s.,a 'aumboav 'apa va loloaaa aZ •gnuj II lai
 -tuoa SMI;sa,lI ao 'salus nod un suluui sal .ITOAt,P ;ttgoa(j
 -oa anal uo ?s atuuiioo;sa,g •stv3uvjf al aaZiIO;)u r ;uapua;
 slt,ub aoard ' 2Tp al T(t atuiiioo ' .tiare ,tal.ivd at oattQlnA
 a£9vünul al aalar(l ap e); toos vl op siurjua xnr ostiapp ;!uj
 un Tai • srn,l •at(Iro arin,P aatioardd,t l ' a;tns us I Illuanu
 ant;rr~tut,j 'sana;r~lmt sal ?°t,'anoaap - sioaa af lu l!,itb al
 -oala siojud ua susse sas suup Issn;)a uaiq ts u ~aaIT •7Q

.OC aüCd
 (uoq.inog) uotuna-l D1 op alz,l .tns saïortt sas surp riaall 'a -I
 •IV op ;uamalCq ,lard r, p.irllirjIT slno-l •j, -salooaaa s;t.rop
 sap ana;nu,l ans s;llautait8lasua.c salt;ti,p t X II no 'èrpjj
 'q 'Z •Iç op atgduaûoiq nuit ` nissnoi,j •V .Nl au(î agqnd
 i uoiuna2j ni op ol?,l op tt(ngiV,l suup patiop q;atTOA 'j-T .

ItsuoOa aïoanap ~ auid a3andvuog op a.in°g ut rfgp
 ;IC)üt8 ap r.s na,p a;urssitu olop.int,l snos'aato;oaatQ aa;ou
 op salgilxojout sap arlbsolanq uot;trllmi alin ;luatp uo 'a
 sal sno; ptlour,ilo.t a ttoj tto Isall!;av sap stg5unaj sio;ud
 nu ;uunt) •sÇud iii) la aouuas ni op sauim salltua;aa snu
 aagau);u;sa 'uoganou q atutuoo 'stit5unaj up opu anuuul tt
 nlosgu ;a laualos ;sa Ualt at onb~toi jsa,-) 'lampa, stem

ira est le nom d'un Sinaï chaque jour foudroyé par l'orage. Ce nom imite un coup de tonnerre ; Ran'manai veut dire eau douce. Tout est sur ce ton, le plus souvent mélodieux ; et chaque mot est une peinture.

Revenons aux œuvres créoles. Le fils de M. Héry à file de la Réunion s'est entendu à Paris, pour que les œuvres de son père soient rééditées bientôt. Ce sera une action bonne et juste. Le goût public et étranger prise mieux aujourd'hui de tels travaux. Leur importance est mieux sentie et le moment pour sine publication de ce genre ne peut être plus favorable. Il y a là toute une étude du plus haut intérêt. La philologie aujourd'hui rte j)é^ glige rien J'apprécie beaucoup le créole : pour moi, il se confond avec l'amour du sol natal. Je n'écris le créole que comme un exercice intime et ne publie rien dans cet idiome. J'ai quelques fables inédites que je garde. Parler et composer des vers en créole me semble chose assez facile, mais je vous confesse que j'éprouve une sérieuse difficulté à l'écrire. Pourquoi ? Parce qu& l'orthographe, objet de conventions dans toutes lu langues, n'est pas, à mon avis, bien établie pour ce patois. Le genre n'y existe pas, on y dira e mon sommer » tout aussi bien que « mon comper » **mon maman, mon maison, mon femme ; » mon marque une prise de possession déterminée, invariable. Le pronom suit le même sort ; le verbe n'a pas de nombre, il est toujours au singulier « z'aut'y vient , pour « ils viennent ici », enfin mille imperfections semblables, qui doivent nécessairemeum exister pour une langue, qui n'a pas encore de grammaire qui en règle los conditions , si vous aimer mieux, les conventions.**

n Je ne Swvai& l)~9 il ue le seQret di, in es ctndc* is;
langage naturel de ûGa paya dtdt tra:'erw=
suis à peu près lo seul ic Bourbon nui ait fiseë
traditions de if. iléry, clans l'oanbro , il faut avouor rtl:c
c'est clans la mesure que ôrir~ile » assignée ès>ic>ic! les p;~
d'Ascagne et ceux d'Euée, noya passih,us ccquis.

< Néanmoins, pour vos recherches et va>3 i'cuseir nc
ments, je tue tiens à votre entière ûsposition et r-
(evrez par ce courrier une partie des é(ÿlits i;iltrit~:és que
vous me den:<inlez.

. ~reuiliez croire, M'onsieur, ii nues
dévoués,.

D' AUGUSTE VINSON.

IDEUXIÈME LETTM

A M. LE Dr HUGO SIAUCIAÏ-DT, A CR,lz' HE)

Mvllsieur,

.l'e'tiils titi peu, Vaut rE' illois, iorsipw je Vtiti-
Viti tit' le courrier dTiiope. Ji, viii; ;:ti,tut
chie j'ai iuis;é iiiiueliévé.

.l'al dit que, at?ti wil duiiU; ; le urE.?-11? tIE: f'f'IE'.
était né de la renc.ji~trt d'une coloiife de l'an<fiii8 rivets l;,,
naturels de Madag iscar dane le l'Z° siècle; ; due , ii ille:-
sens et avec la résolution d'un jugement impartial, ou était
conduit il placer ce doux lwn-aga, en têt; de tol;i le• n,-



tois créoles de la mer des Indes et (le celle (l'es Antille4 ,
comme le mieux' réussi, le purs agréable it l'oreille.

Il me reste maintenant à déterminer la part proportionnelle du Français et du Malgache, dans la contribution respective des éléments, (lui ont servi à former le patois de l'île Bourbon. Je vais essayer de vous transmettre mes idées à cet égard.

Lorsque l'on considère la géographie (le l'île Bourbon) oit mieux, son aspect, ce qui frappe tout d'abord, c'est son point culminant, le massif central du Piton (les Neige.3 uni au Gros-Morne par une dentelure bleue, les Salazes. Cet ensemble domine tout le reste. En désignant aux nouveaux venus ces pointes montagneuses, acérées, éliées, perdues au-dessus des nues, les Malgaches devaient en créer le nom: aussi Salazes est un mot malgache qui indique ce qu'eu créole nous appelons *touques*, c'est-à-dire les pierres qui supportent un vase posé au-dessus du feu., De là à un trépied la conduite est facile et la comparaison naturelle. Les Salazes représentent, en effet, un trépied renversé, un trident ou des supports de pierre, prêts à soutenir la masse des nuages, ou du ciel comme Encelade.

Les Malgaches ont été également les parrains de nos principales montagnes du centre: de Bénoun (le grand sein, le beau sein), à cause de ses contours gracieux, enfilés et arrondis; d'Aimhaine (1), Anchainy (2), ou Anchiny (3); de Cimandef, deux montagnes désignées par les

(1) Selon Aaôuste Lacanssac.

(2) Selon 11. Iléry.

(3) Selon Itaanr.

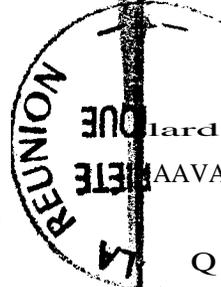
noms des chefs Malgaches qui les)rit it,t)ilée> et par leur finiour do la liltrrt.tl et lit vie sauvage C solitaire qu'ils y ont menée; puis dans les bas fonds de Cilaos, source thermale et minérale, (lo Alafat, autre source tlrer. male et sulfureuse, dont l'eau se décèle par son odeur et sa saveur dés:terribles. Or, rliafat vent (lire pourri et a pour racine mat qui vent dire mort. Ces preitiiars rateurs ont-ils à désigner à l'intérieur de l'île; île une plaine longue, excavée, qui sert de réservoir; z la toute (les nuages qu'attirent les sommets; ils la nomment Vu'-Loicve, qui veut dire grande coupe.

Puis viennent la série des lieux qui cocir:iaent par bé, Bé-inassoun, Bé-cabo, lies trtdto, et-; et neus, pour les imiter, nous créons dans cE> lieux élevés, an village K+ cent, que l'on, iromro~, l3~~buurl, ir~ta,,e de l'riirion t>rinii tive des deux larlgües, l'iûimnc -PaiCO*r11!lgCil'~10.

Avant (le quitter ces m,~rita~;nes qui plaisaient mieux à l'instinct sauvage des :ti.algaclics et, qu'ils t)onirèrent, (lisons qu'ils ne ferrent pas les seuls à être frappés de certaines ressemblances à propos du)rand s'avançant dans la plaine d'l:•drelor~, dit ül. Gabriel Cliarrues (voyage en Syrie), ou aperifoit tout à coup le m,~ait Thabor: l'antiquité le couiparait à un sein, et nulle (0111- paraison ne donne une idée talus exacte de l'extr;rie otiplesse de ses contours arrondis. A t'ri•orr pas it l'île (te France a Les Trois illamelles » dont parle Bornaardia (le Saint-Pierre clans Paul et t'irgime?

telle est, cri résumé, la part de l'action Ud g.tclie clairs la nomenclature (le li, ~~~utCrarlalti~~ la rietitiv~; ;z l'île. Il~~ir





satlar=I';ti <<! c,il~tic u r;| ard ~llthsrfl na s~,r~{t. 1110: as
 111b slt~u)iajl écu -,)Il aSf?dutoo .lr)ttlo lao~ atibso.l d jsa uoq
 ~,l('lv(l .mj . ;~3a1t): s2a)l~at)j> la stlollaaoxa sa')
 r `issny -Uoipli.ij:fm p jwj u~ . jilliutid aldnad PO ap
 ?;on'~.~f?l r _t~t~t~.+.+.s1 st=>.;il);a ,t s<,l ai)b snaan :~nt;annou SPP
 aJi1)a7 f;U i: Sll'ti il2U? 1114)6 °4111a tio fitialr-.t3 arosrül:prja ap
 *çta.IT?~t:ti sã.7 °a1~1',l yt:~7Jh 7a aoZllniJsaa'~ zsa alogao sloarcJ
 | slli;l~ ~goe'pm. <jotu saj) llo laslwult a;Jao `amulos u;j
 a1a `aasuê~aClrc
 ' a,~ã~.w~c ' .l);Jt:~s~s-t ' .taj;a;cuc `l aclltu wa.torsst;mi `aaaru
 • lit {f,i?mi:ir(G 'a.11:;(?!~ 't;l;11Ji11 'P,ilj?71t 'va~\$n(ttc `aplgã07LL
 ~.1~lal i `2.l):sis.ta ~.lot~c 'l,~aci :~a :s7~ssljau slow ap. aja03
 1tri s1t,S;tt;il rta 3:>talnetlo;> lr;)llltia uc,l atiJ) sanbartuad fl osa
 silrp liolinotulli) atltl 110 ailla supv 11011
 -tta ;lr, atltl Jcltibirui 7mi : satlbijuapl %nopild sal
 -t2lrptt.t S11;aldal xnap ~sal quo` (s.y)!vtrlÀvm ~lrj il tio alo;ar)
 :::(fi ci ilc~p) gini;-l:) -v-:mi `(2puliclu) ,tv, cvu4 (irl d)
 112FG 6 (aris)?l, znotwft- `(ta.tnod~ iviciit `(;dow~ jnla Sai19ita
 -ltltz; s-tim sol strriil -;t,l,t,jrül a1!p Tna& Inb `i.nxntu ap ayor5i
 -lcui mou a1 t7oàrd 111 al.lotl `ln=)iuaop 1a allgotuult
 slir,l r Inb `aailna en ri `saa~tA1,1 sou al) flossiod alTad Un
 •8aalt'anaLililr. Satlat'.T. cal) ananas soifs ja xtianbu anb
 -1mu °lilnoJllrtn!) jl~aarpe autalo:) `mb `jr,;u op l sodsip nad
 `~ll~.tatta stltt5 ~a ~)arJti) ;rpu1~114,1 9~illatcti) inb `ynolvtn ap
 aj~cie)~latf)tt,'l atlttrai.l;)n afin `),tllsZ;tt,~ al) agoUSlum mou aJ
 - aTFIG+a't(~ a~. s (~).I;~tit it? ~r1 LJ~:i ;=asna.f;iarl) Sa0113aSaa011j3
 t<)<~ .it:J yll?~.ll',~i?l~ a; ttill `<.);liltl,;~ lüi?)i;tdaal~ Sal) .iaa~Isap
 .11ti'vf `W.SwrGx:it' ojl ~6~iiltjllr") Xui~ iUf.t1Á)ttã-i; °R.SaltJI~111ül SaëllYtl
 11) a ttt)AOad uopdwos(10â ap a;.lcfi ' acitylulvl)p : satl~tta
 -li:11 s oal aal 'Sio;ed al slmp SUOAL' snob? asogo aut

Y -otrt tal ~~~ v plas `scfed nr, salvm.)tll1 Saijwlrn sal anoa
 •sicoura,jj aj anod
 a1lotC°lré np callaarlllti aso~o l~tt:uàA ~aamau~lasua,l iaj
 •aga -osa (srr
 n,~rcar.tvasvbvpvw v;ndam) alla'
 :(an.l •tuvvyfla/d oywhv,j) aol~Llladdil,l surp ;)Aaasuoa r anb
 -luu;oq iq anb (auuoq `vans allnaj III MU) 7)VS uaaDU np
 aapplaos)sail sap allttatt3 mi op aIq!ISamoo jina3 Jljad (a;aj3)
 6(viviound vitload) 2duva ap uUua ` (.latotr •fvssv,67.cv~ti) ounlo
 -taie ^{Pli} apuae f1 op aalleotâ1s0 `(sn.c1p) afossv,6uvn ap'• aola
 -neK la uoq.itlocJ •lvosr,~cpejl ap sali xnr, aanmmoo aij-au
 ap oo7dsa (°9 •(I `stlnpa vi.r+ntiuvai) aniftevava ep mou el
 isnic : ~ualuaa c anal no nillin anal ard piogr,p iuaa~)sod
 -mi,s inb ja.sitaadoing sap snuaouui `saa;nu no saaignaj
 saigac •xnedlotliad sa'I -on£url w4ou surp ailor1lrtu wou
 a1 wawaitussaoau aap,ld op lna.) `nail iii) tr auawouigd
 awntu al ~.lr+osc°ollrl~ op sauaacpot xntq~2gA saj anoa
 -jiuuajacddu in jeun
 up jistllaxa alodoam.u al l opuota tip ~naulanJCAno.~ al saup
 %inraapuoda.t.d aloa titi saourXO.ao canal ua slo}aa~na gtmor
 inb strru ` a.r0n\$ snld quoloao ou uul,pinorcti,p sailae2lsyy
 r'al larlbnn `atgrlp a1 °GtcvtN oaAu muuc il 'slo}ud aa4ou saep
 agauûluw tuou un a~.rod (snsotas snamuIÀJ) buvi"oa.rpuviaj
 (rrra;rpu su~jlaawem sap ~ltt;p slanos-saengca sil) senoal
 %le flo,nb #Àlsa:atai a.lclmmlem.lnas el'xnumlno Pal tused
 •saalaaap sao ep a)si,loanr qa awiglzal' uot~àaeaa3
 -ulj ap aa3ls •un acamoo mot ao ii,nbsnr sa;sa.l quos smou
 sao la `stlou~udcuao xnca,&nuo satial ap aapua.tdtd3' tr~nb
 VIDMAtc,ti sil •rl JIOA r. uatl 4uaICAC,u SlbUl,IX gal -110(1

Là où le Malgache a fourni réellement et puissamment, sa **quote part d'éléments sérieux**, c'est dans la forme de la phrase, dans la construction et ses incorrections innées. A nos mots, ils ont appliqué leur phraséologie élémentaire, leurs imperfections grammaticales. Nos mots altérés une fois donnés, la phrase a été copiée textuellement, comme sur un patron, sur la phrase malgache elle-même, sur le génie de leur langue. Ils ont parlé malgache avec du français corrompu, et ont ainsi composé le patois de l'île Bourbon. Lui la part de l'élément malgache a été absolue. Il n'en pouvait être autrement de la part de gens naïfs et primitifs, écoutant pour la première fois une langue étrangère et transportant naturellement nos mots dans la matrice et le mode de leurs locutions. En altérant nos mots, ils ont, comme dans beaucoup de mots chez eux, multiplié les *i*. « *Li vavini* » (il viendra.) Le *a li va mort* » (il mourra); « *li mort* » (il est mort) etc.; « *zaut'mort* » (ils sont morts). Le verbe reste au singulier et demeure invariable. *a I i n* le singulier est échappé par « *zaut* », *ua* pronom à la troisième personne du pluriel, etc. etc. Dans la langue malgache on trouve assez fréquemment cette terminaison etc *i*, si usitée dans le patois créole: ainsi *nossi* (île), *raW'foutsy* (cala *blanche*), *ran'marny* (Pau douce), *silcidi* (sorciers), etc. etc.

Le mot « *S ilam* » (salut, *adieu*), est d'origine arabe dans notre patois: c'est une exception.

Ainsi, Monsieur, pour me résumer, deux langues ont présidé et concouru à la naissance de notre patois dans des proportions diverses, le français et le malgache. Le français pour presque tous les mots; le malgache pour

l'altération (de ces mots, la forme de la phrase, l'application (lit mode et l'ignorance des règles grammaticales. La langue française devait, dans le partage du mot, peser ainsi de toute sa supériorité, (le, sit prétotal-dérivée enfin. C'était logique.

J'ai cru devoir vous donner les informations qui précèdent sur les origines du patois de l'île Bourbon; dont vous voulez étudier les œuvres littéraires encore si restreintes. Ce préambule m'a paru nécessaire pour vous mettre (le procéder à cette étude, en sûreté de connaissance, par l'apprentissage (de la manière de ce patois s'est formé. J'ai tâché (le le faire aussi brièvement que possible et d'une façon conforme au bon sens et à la vérité. Puissé-je avoir réussi!

Avant de clore cette courte dissertation, je vais émettre un de ces arguments philologiques (lui rehaussent les moindres choses. L'étude minutieuse de cette philologie créole est riche d'enseignement. Il est permis d'en induire certains faits d'une très grande valeur, soit pour les sciences, soit pour l'histoire (lu patois. Je n'en veux invoquer (un seul.

L'esclavage, abominable en soi, n'est pas éternel, poils Vile; "Bourbon" moins, ni l'île (lui (luic+as l'on un; croit l'a tradition de certains mots (lui lui survivent encore « *tzara café, mort noir* », demeurés dans le patois créole comme un terme d'affection et de tendresse! Il y a certainement une ironie charmante à voir la petite Indienne noire (lire aujourd'hui à l'enfant blanc qu'elle soigne de tout son cœur - où nous (i-i, moi! (est-elle (est-elle Pelil Pro-



ĩ.~:gé ı oti, comme en France :: il viens- ici, man amour
 et une lettre patlt~ tique entre deux :† mrt,reiix blancs se
 terminer par ces mots : a-ton co/>c clulri 1 » c'est-à-dire ::
 la propriété, celui qui t'appartient de corps et d'âme , ton,
 esclave enfin f mass en mcme temps aussi :: « celui qui nié-
 rite les égar(b e4 tessoins l l, Quelle énergie dans ce sçiiil
 mot: . tai fafrcl'u C'est âros de caresses. Ce-mot, eût dit
 Molière, a en dit phis ch'il n'est gros.

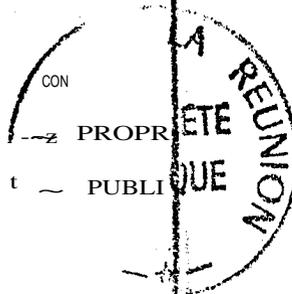
C'est dut , durant l'esclavage, un sujet, si précieux qu'un
 nègre, un noir, un cafre , une telle propriété , était , bien
 plus souvent qu'on lie le pense,. l'objet de soins attentifs ,
 que l'intére?t ou l'lttt manité ou plus souvent les deux en-
 semble, en aient été les mobiles. Je ne justifè pas l'es-
 clavane; je constate des faits, parce qu'ils sont ii l'lou-
 netir du pays et qvc lu philologie tradilionnelle lesta cwi-
 sdcrés.

Permettez-moi de terminer cette lettre pur la, cointnu-
 nication d'une de nies fables inédites , dont le sujet local
 est d'invention créole. .1e réclame tolite votre indulgett -
 ce en fureur de cette indisclr,te, qui s'échappe pour vous..
 de sa prison

La Truie et la Cvilda~

PAIIGL

Ein tour, (ça l'été Ullimazine),
 Coté quurtié français, proclt'madam' Oesrabine,
 I;in trui' a'enva rud' son zami,
 Li 1)'tit caill' bourbon, ça joli.



C'esti fue cca, V~Pcy _ Foc : le'd'~r:,2ts-e(t, t' Y.

c M'Chart temps t'a l'ilè:r' wa. viili,
 « Grand di l'eau, li vent, lfr0s lit
 a Allons fait-' ein m:~' , bon h;,,,a~.an.
 « Bien fer a colltr' t3 l°Cay ir:nd Ji'7it.
 En?ienlb' tous If~ C;) Voh5 v't t;),tto
 ti L a poil' veciver, boa de gauleup,
 « Zzlrllondr', avec piquets barabwl ;
 'a r-i0U3 n'Fut'a l', si'Clails 1)rlt lt ñQU.
 « Et quand di i'el:u tl-~3-6 i:~.tcf:e
 a Nous sera bien, fais ñt -l lil,f5t.èrL',
 Aide à lYioi viS mord' vot')1.-:l1 X11 ;
 Acout' ü iritji bi°n. liw^ zeaf:nt. . .
 --a Ah 1 bon diè l » la répond p,Liz
 A (lu' fair' 1.101 ch?IC!Gfi vr09 la j7tlit'~ ;
 a is013Cec11 y'aillCSm'e D,>f:1 f&Clji 1 . . .
 a P'tit pié'fatac pûur cloi ; . . .
 Là d'Sis mainan trui' l'a r;:ranrie
 --- K Fais ça ((' v4-us*yMYS, liion Y16 |
 ivii felit tout ef.l pour tnvn
 Li frui y batit bon la Caze ;
 Li ferin' n'la'a, z'habits i)ieil 0.2cs,
 Avec bon fourninîpnt colulr-d'si'ca.
 Tin soir, li ciel l'a vin |
 ~~,+nnf,f•lClat', na~!rti ti' 9'3laUir; ;
 Grand z'arbr y c-asso ove;; li v~nt ;
 jblie~i6 Bridet li lzl sa rpnu!l' cc, .a
 La plui tombé, rivic;,' y coule,
 Y entend partout l9, teer' Ubo.ile.
 Mon trul' tiC?i\$ r- ll 'F;:E: it:.'ll:filâ
 Alore, l'a l;:C dort

- A. G. de Fresuay: Patois Normand, en usage dans le Pays de Caux. Rouen 1885.
 Henri Moisy: Dictionnaire de Patois Normand. Caen 1885.(1)
 A. J. Verrier et R. Onillon : Glossaire Etymologique et Historique des Parlers et des Patois de l'Anjou. Angers 1908.(1)
 L. Fâvre: Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis. Niort 1868.
 Baudot: Oeuvres Créoles. Basse-Terre 1923.
 Frédéric Doret: Pour amuser nos tout-petits. Port-au-Prince 1924.-La Petite Revue. Port-au-Prince. Revue Mensuelle.
 Justin Lhérisson: La Famille des Pitite Caille.
 Georges Sylvain: Cric? Crac.l
 Edm. Chenet: Proverbes Créoles.
 Vocabulaire caraïbe par Mgr. Noël de Saino-Domingo (Cuidad-Trujillo) publié par la revue «Le Temps» de Port-au-Prince.
 Dictionaire. Caraïbe-François par le Rd. P. Raymond, Auxerre 1675.
 Dictionaire François-Caraïbe, du même auteur. Auxerre 1666.
 Petit Catéchisme ou Sommaire des Trois Première.s Parties de la Doctrine Chrétienne, du même. auteur, Auxerre 1664.

J. Faine

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE I

ORIGINES DIT CREOLE

Haïti a des caractéristiques propres qui, d'éléments hétéroclites` en apparence, forment un tout compact, homogène. Les mœurs' douces hospitalières de l'haïtien, son exquise urbanité, innée chez le plus humble, son allure de distinction un peu «Vieille France», ajoutent à l'origirialité, au charme particulier de ce joli pays. Le visiteur, venant par exemple des régions de l'Amérique Espagnole, se sent dans un milieu totalement étranger, aussi étranger que s'il avait voyagé dans quelque lointain continent. Pourtant, il n'est pas sorti de cette ambiance essentiellement latine qui est sienne. Dans les républiques avoisinantes, l'hispano-américain n'est. jamais tout à fait dépaysé; il y retrouve cet air` dé' famille que n'a pu effacer la ligne frontière, et, par-dessus tout, la commune langue, le lien invisible; qui unit toutes ces nationalités.

Sur le sol haïtien, c'est le «oui» français qui résonne., Ainsi, de tous les pays hors de France, Haïti est l'unique qui ait pour langue officielle le français; l'haïtien adore le parler, et le parle avec une pureté, une élégance qui frisent la coquetterie. Mais, parallèlement au français,. existe une autre langue, la vraie langue du pays, usitée, celle-ci; dans toutes les couches sociales, parlée par trois millions et demi d'haïtiens: c'est le créole.-.

Il a été et est sans doute encore le fait le plus important de la nationalité haïtienne. A l'aube de l'Indépendance, ce fut le ciment qui; congloméra toute cette humanité diffuse, glorieux résidu de ce que fut l'ancienne colonie française de Saint-Domingue. De nos jours, il est une barrière à l'absorption étrangère, d'où qu'elle vienne.

De récentes investigations dans le domaine de la linguistique ont révélé la vraie physionomie du langage créole d'Haïti, qui n'est nullement la barbare corruption du français, ainsi qu'on l'a cru jusqu'ici.

Il est formé, des trois-quarts, pour le moins, du dialecte normand des seizième et dix-septième siècles qu'il a conservé très pur et auquel. sont venus s'ajouter des patois d'autres régions de France: Picardie, Anjou, Poitou, Isle-de France etc.. Il s'est donc produit, hors de l'ancienne métropole, sur ce coin de terre que fut Hispaniola, une fusion de ces vieux dialectes, encore vivaces dans leur terroir respectif; à une époque OU la langue française, à peine unifiée, ne les avait pas encore supplantés.; De cet amalgame, est sorti l'élément dit français du créole.

(1) J'ai puisé libéralement dans le Dictionnaire de Patois Normand et dans le Glossaire des Parlers; et des Patois de l'Anjou, magnifiques monuments d'érudition. La plupart des citations en anciens dialectes, particulièrement en angevin et normand, ont été extraites de "tes" ou Vtiges. Biles n'auraient, évidemment, pu être compilées directement des textes originaux; car ces vieux livres; n'existent pas dans les bibliothèques haïtiennes.

Le fond français, formé de ces divers-es strates, est bien resté la base du créole. Néanmoins, les apports de l'indien-caraïbe, de l'anglais, de l'espagnol et de l'africain, y ont laissé suffisamment de vestiges pour lui créer une nouvelle personnalité bien distincte; ils ont concouru à faire du créole ce qu'il est aujourd'hui: langue autonome possédant, à côté d'un riche vocabulaire, tous ses instruments grammaticaux, ses règles rigoureusement énoncées, enfin son génie propre, dont le principe absolu de l'invariabilité, l'usage si gracieux, si expressif, du redoublement dans toutes les parties du discours, la recherche de la simplicité et de la concision, sont les traits principaux.

Le créole s'est approprié un vocabulaire caraïbe assez considérable, relatif non seulement à la faune et à la flore du pays, mais aussi à nombre d'autres objets d'un usage journalier, de mets créoles et d'articles d'alimentation. Des mots, comme: atoutou (1) agouti, caïman, coucouille, (2) lambi (3), igouane, mabouya (4) etc., sont caraïbes, de même: avocat (aouicate) bayahonde (5) calebasse, campèche, corosol, gouyave, gname, (6) moussa, maby, tom-tour, (7) cassave, et, d'autre part, barbaco, canot, hamac, gouane, (8) ouragan etc.. Mais, ce qu'il faut surtout retenir, c'est que le caraïbe l'a imprégné d'un caractère agglutinant qu'est venu amplifier le phénomène excessivement fréquent dans le normand, des élisions et des lettres mortes, tournures transmises naturellement au créole. Dans le même ordre d'idée, la suppression très usitée des verbes de liaison et de la préposition entre nom et complément déterminatif, tient sans doute aussi de l'atavisme indien. Mais, c'est surtout dans le mécanisme de la conjugaison du verbe que cette influence s'est davantage affirmée. En effet, le créole effectue la conjugaison en plaçant la «désinence» agglutinée avec le pronom avant le terme verbal qui reste toujours invariable. Sur ce point, la langue s'est nettement affranchie des antécédents indo-européens, elle a pris une voie divergente et acquis ainsi certaine allure d'exotisme, rappelant plutôt une langue dite orientale comme l'arabe.

L'anglais, d'autre part, n'a pas exercé une moindre action sur le créole dont la syntaxe, s'écartant visiblement de la tournure française, lui est presque identique. Il n'y a là rien qui doive étonner quand on considère que le normand, vrai père du créole, fut durant plus de quatre siècles la langue officielle de l'Angleterre et que celui parlé dans les îles caraïbes

(1) Mets à base (le maïs.

(2) Vert luisant.

(3) Genre de mol.csq e ou coe: .c.

(4) Petit lézard

(5) Arbre à b is très dt.r.

(6) Espagnol naine, tubercule comestible.

(7) Espèce (le purée de bananes, caraïbe tutuma.

(8) Palmier, épis de maïs réunis en manière de grosse grappe suspendue à un palmier.

à l'époque des conquistadors, n'était pas bien éloigné du vieil anglais. Il faut aussi se rappeler que le patois normand contient «plus de cinq mille mots aujourd'hui bannis du français, et qui sont communs au dialecte normand et à l'anglais». (Glossaire comparatif Anglo-Normand par Henry Moisy). Le créole a adopté, soit par l'entremise du normand, soit par la voie directe, une partie appréciable du vocabulaire anglais.

L'apport de l'espagnol ne s'est pas circonscrit au copieux vocabulaire ju'il a légué au nouvel idiome, il a encore contribué à la création de beaucoup de ses organes essentiels, adjectifs, pronoms, verbes auxiliaires, demi-auxiliaires etc.. Par ailleurs, l'étude du créole ne fait qu'exposer les nombreux espagnolismes qu'il recèle dans toutes ses parties.

Eu égard à la formation ethnique d'Haïti, c'est l'influence des langues africaines qui aurait dû être prépondérante dans la morphologie du créole. Pourtant, il n'en est rien. C'est d'abord que l'élément noir introduit en droite ligne d'Afrique arriva tardivement par rapport à l'époque de la création du créole; et qu'ensuite, ces individus, recrutés sur de vastes régions d'Afrique, dispersés dans tous les sens à, leur arrivée en Amérique et parlant une multitude de dialectes divers, étaient le plus souvent incapables de se comprendre entre eux. Les colons blancs mettaient en outre le plus grand soin à éloigner les uns des autres ceux de même groupe linguistique que le hasard avait pu réunir sur la terre d'exil.

Bien plus, transplantés dans un monde tout autre, dont ils furent forcés de subir l'ambiance, ils ne pouvaient d'aucune façon adapter leur vocabulaire à des objets nouveaux n'ayant pour la plupart aucune analogie avec ceux qui leur étaient familiers dans l'ancienne patrie. Le phénomène n'est pas particulier à Haïti. Nulle part en Amérique, ni dans le papiamento, ni dans le dialecte des paysans jamaïcains, ni dans les autres dialectes antiléens, ni dans le jargon des noirs des Etats du Sud de l'U. S. A., on n'a pu observer une influence quelconque des langues africaines, en dehors de quelques rares vocables et de certaines communes déficiences dans la prononciation, comme par exemple celle de la lettre R, qui donne à ces parlers ce ton «lâche» bien connu. Perdue fut pour l'africain sa langüé, du jour où s'évanouirent à sa vue les rivages du vieux continent.

Toutefois, les termes du culte du vaudou et de tous les objets y relatifs nous sont venus d'Afrique. L'animisme africain était plus ou moins répandu chez toutes ces peuplades. Il est plausible, dans ces conditions, que les dénominations culturelles aient été, dans une certaine mesure, généralisées parmi elles et aient subsisté par la suite à Saint-Domingue. Bien qu'on ait rarement l'occasion d'employer ces mots qui tendent d'ailleurs à disparaître; il convient d'en faire mention, ne serait-ce qu'à titre documentaire. Ce sont de rares vocables désignant, pour la plupart, des génies tutélaires, des danses, tambours et autres instruments de musique.

Il ne faudrait pas en conclure que la part de l'Afrique fut absolument nulle. Les centaines de dialectes de la côte occidentale de ce continent, dont est originaire la presque totalité de noirs importés en Amérique, sont tous agglutinants. Ces antécédents n'ont pu que raffermir ce sens conglutinatif du créole, et, partant, son mode de conjugaison à rebours dont il vient d'être question. L'influence de l'africain fut plutôt occulte et d'ordre psychologique. Forcé d'apprendre la langue imposée par ses maîtres, il y eut cependant du sien, en y apportant son accent propre, cette douceur, ce rythme harmonieux, cette musicalité qui en sont la plus belle parure. De lui vient également ce «ton significatif», point de départ des onomatopées si finement observées du créole, et peut-être aussi, de son système de redoublement, usité par exemple dans le «mandingue» et dont nous n'avons pu trouver de trace dans aucune des autres langues composantes. Cependant, il y a bien quelques exemples dans le normand, imités indubitablement de l'italien. Comme le dialecte africain susmentionné, le créole forme le superlatif de ses adjectifs par la répétition du mot, ainsi: «ioun *bel, bel* femme: une femme extrêmement jolie»; «ioun *pitit, pitit tir* bête: un animalcule infiniment petit»; et de ses adverbes: «*Li té bien bien* malade: il était très gravement malade; et de ses verbes: «*Li marcher, l'marcher, l'marcher*, jusque li river su tête ioun gros morne: il a tant fait de marcher qu'il est arrivé sur le sommet d'une haute montagne»; «*Aïnmtn, Aïnmtn pus* non, femmel: «Ne cesse pas d'aimer, mamie, moque-toi (lu qu'en (lira-t-on!)»; et de ses pronoms: «*li-minme, minme*: c'est bien lui-même». Enfin, ce redoublement, qui lui donne une allure très gracieuse, des nuances d'une délicatesse extrême, se reproduit du reste à toutes les parties du discours.

Une autre des originalités du créole, pareillement d'origine africaine, c'est cette mine inépuisable de proverbes qu'il possède. On peut dire ici tout ce qu'on veut en proverbes, ce qui augmente ce «ton significatif» que nous avons signalé. Il existe un recueil contenant dans les quinze cents; et dire que la collection est loin d'être complète. On peut estimer leur nombre à un minimum de deux mille; en voici quelques spécimens:

Fer couper fer: «Il faut du fer pour couper le fer»; c'est-à-dire: Aux grands maux, les grands remèdes.

Tit cochon, tit sang: «A chacun selon ses moyens».

Attention, pas capon: «Prudence n'est pas lâcheté».

l'ititt qui pas crier, pers besoin térer: «Cherche tu trouveras; demain, il te sera donné, etc.»

Zandolite (1) baille femme li sel selon mesure main lit «L'anolis (1) donne à sa femme le sel selon la mesure (la capacité) de sa main»; c'est-à-dire: à chacun selon ses moyens.

f₁ Anolis, genre de petits lézards inoffensifs comprenant plusieurs espèces.

Sel pas besoin vanter tête lit «le sel n'a pas besoin de se vanter»; c'est-à-dire: le vrai mérite n'a cure de vaines louanges, etc.

On rencontre nombre de ces proverbes dans les patois antillais, jamaïcain, guadeloupéen, guyanais. Il y en a qui font mention d'éléphants, de tigres et de certains singes, animaux qui n'existent pas dans les îles. C'est la preuve de leur filiation africaine, en partie pour le moins.

Maintenant que nous savons le rôle et l'importance de chacune des langues mères dans la formation de l'idiome, il serait sans doute intéressant de connaître par suite de quelles circonstances furent jetés dans le même creuset ces matériaux divers, pour former cet alliage, non encore poli, certes, mais du grain le plus fin qu'est le créole. Son histoire est intimement liée et, de fait, se confond avec celle des Flibustiers et Boucaniers.

Entre les années 1555 et 1567, (1) sous les auspices du fameux amiral Gaspard de Coligny, des protestants français firent plusieurs tentatives pour s'établir sur les côtes du Brésil, ensuite de la Floride, mais sans succès, trois expéditions successives ayant piteusement échoué.

Séduits par les rumeurs de trésors fabuleux que tiraient les espagnols de leurs nouvelles possessions d'Amérique, des corsaires anglais, flamands et autres, partis des rives septentrionales de l'Europe, mais particulièrement les rudes marins des côtes françaises de la Manche et de Bretagne attaquèrent sans merci les convois d'Amérique, en croisant sur la route des galions espagnols chargés d'or, d'aromates et d'autres matières précieuses. Ils poussèrent peu à peu leurs opérations jusque dans les Antilles. On n'a pu préciser la date de leurs premières irruptions; mais de toute évidence, ce fut peu après la découverte, car «Hakluyt(2) toutefois mentionne un certain Thomas Hyson, qui alla en 1526 aux Indes Occidentales... En 1529 le Gouverneur et le Conseil National de Saint-Domingue élaborèrent un plan pour la protection et la sécurité de leurs navires contre les dangers croissants du fait des pirates dans les Indes Occidentales» etc. (3) Ce n'est que vers le premier quart du 17^e siècle, exactement en 1625, qu'ils y prirent définitivement pied en groupement compact et organisé: «*Mr. d'Esnambuc, un gentilhomme normand, entreprit le premier de conduire une colonie dans l'île de Saint-Christophe où il se rendit en 1625*». (4)

La même année, de connivence avec les normands, un groupement anglais vint se fixer dans la même île(5). En 1629 ils en furent tous

R. P. Lepers. La Tragique Histoire des Flibustiers. Paris p. 2 et 4.
~2~ Richard Hakluyt, géographe anglais, né à Eyton en 1533, mort en 1616, auteur de: «Divers voyages touching clic Discovery of America» et un: Discours relatif aux Découvertes Occidentales (1584).

(3) In: James Burney, History of the Buccaneers of America. London, p. 30.

(4) Général de la Villestreux. Les Flibustiers Aux Antilles, Paris p. 24.

(5) R. P. Lepers.

chassés par les espagnols. mais la réoccupèrent, néanmoins, peu de temps après, en 1630. C'est à partir de cette époque que ces infortunés, errant, se répandirent en grand nombre sur les côtes d'Hispaniola. «[! est à re-rarquer, dit le Rd. Père Lepers, qu'ils étaient presque, tous Normands, dignes successeurs de gens qui firent jadis trembler toute l'Europe, comme ceux-ci furent la terreur de l'Amérique, où, après avoir porté l'effroi et la désolation sur l'une et l'autre mer, ils sont à la fin demeurés en possession de la meilleure partie de l'une des plus grandes, des plus belles et des plus riches îles (lit monde, à laquelle on aurait pu donner le nom de Nouvelle-Normandie, si l'usage qui est le plus injuste des tyrans ne l'eût emporté sur la raison, en lui faisant prendre celui de Saint-Dominique, du nom de la ville capitale, et c'est ainsi que nous l'appellerons désormais, quoique les espagnols aient continué à l'appeler Espanola, ou Hispaniola.»,

Un autre événement d'importance capitale pour la fondation de la future colonie française de Saint-Domingue eut lieu en cette année 1630; ce fut la prise sur les espagnols de l'île de La Tortue par les aventuriers français et anglais opérant conjointement. Après avoir, dans la suite, plusieurs fois changé de main, elle finit par rester acquise aux français. Ce fut désormais le point d'appui, le quartier général des habitants de la côte, boucaniers ou flibustiers. L'arrivée des fuyards de Saint-Christophe ne rit en réalité que grossir leur nombre; car, James Burney, dans son «history of the Buccaneers of America», dit à ce sujet: «L'époque où ils fondèrent leurs premiers établissements ou campements, pour chasser le bétail pour les peaux et en saurer la viande, dont ils faisaient un commerce, n'est pas certaine; mais, on peut conclure que les premiers à s'adonner à ces occupations furent des marins en mutinerie»... «L'appellation de boucanier ne fut inventée ou pour le moins appliquée à ces aventuriers que longtemps après leur première descente en Haïti. (1). A l'époque de l'expédition d'Oxnam à travers l'Isthme d'Amérique vers la Mer du Sud. en 1575, elle ne parut pas être connue». L'auteur affirme ainsi implicitement qu'ils existaient à cette époque, mais sans le nom. Cet historien ajoute que ce furent encore des marins déserteurs, qui ne surent résister à l'attraction d'une vie de liberté et d'aventures. Ces faits prouvent à quelle date reculée remonte l'histoire des origines du créole.

Certains auteurs ont fait une différence entre boluaniers et flibustiers, mais pour Burney, et c'est apparemment la version juste, c'étaient en général les mêmes hommes; ils étaient simplement tantôt marins, tantôt

(1) Je ne partage pas l'avis de l'auteur; car la langue haïtienne qui a fourni le mot (boucacouï) n'a pas pu survivre bien longtemps aux malheureux aborigènes qui la parlaient. Ces pauvres victimes de la cupidité espagnole disparurent pratiquement en moins d'une vingtaine d'années après la découverte.

chasseurs; leurs occupations étaient, comme il dit: «One of amphibious character». En d'autres termes, ils étaient tour à tour chasseurs ou boucaniers, pirates ou flibustiers, selon les circonstances.

Ainsi donc, ces hommes, obligés de s'adapter à de nouvelles conditions d'existence très précaires, imitèrent en partie les mœurs primitives des indiens caraïbes dont ils apprirent notamment la manière de conserver par la fumée la chair des boeufs sauvages qui abondaient dans l'île. Ils se firent chasseurs. Comme les Indiens, ils appelèrent leurs établissements des boucans, dérivé de boucacouï, mot caraïbe. Ils s'appelèrent eux-mêmes des boucaniers, leur long fusil, boucanière, leur cabane ouverte de tous les côtés jupa ou ajupa, caraïbe ajupa. Isolés sur les vastes étendues des côtes d'Hispaniola, ils finirent par perdre en partie l'usage de leurs langues maternelles, de ces anciens dialectes qui variaient d'ailleurs suivant les provinces de la patrie d'origine. Dans son livre, «Les Flibustiers aux Antilles» (Paris 1930 p. 24), le Général de la Villestreux affirme: «Des débris de leurs anciennes langues ils composèrent un jargon bizarre. A leurs noms de famille se substituèrent des noms de guerre qu'ils transmirent à leurs descendants». Ce jargon bizarre, c'était du créole en herbe.

Ces immigrants s'accrurent peu à peu d'autres aventuriers venus de France, toujours normands et picards de Dieppe, Rouen, Cherbourg, Saint-Malo etc., mais aussi en second lieu, des angevins et poitevins de la région des bouches de la Loire, de Nantes, Croisic, Sables d'Olonne, La Rochelle, Aunis, Rochefort, ainsi que des bretons. Plus tard furent introduits les engagés, vrais esclaves, ainsi dénommés, parce qu'ils s'engageaient par contrat avant leur départ de France, à travailler un certain nombre d'années pour leurs nouveaux maîtres d'outre-mer. Mais, c'est toujours l'élément normand qui, de l'avis de tous les historiens, domina.

Aussi, après la paix de Ryswick (1697), qui reconnut à la France la partie occidentale de l'île, la forte émigration française qui s'ensuivit au cours du 18^e. siècle, provenant de toutes les contrées de la France et comprenant l'es couches plus cultivées de la nation, ne put-elle désormais rien changer, ou si peu que rien, à la première empreinte reçue, et, s'entend, à la langue qu'elle est venue trouver formée sous l'emprise du normand. Le créole aurait pu se franciser quelque peu sous cette nouvelle poussée française, si toutefois elle avait apporté avec elle l'enseignement public, mais il ne pouvait guère y avoir à Saint-Domingue d'écoles publiques (1). Nous en avons la preuve dans les nombreux récits de voyage, parvenus jusqu'à nous, de personnes d'une certaine culture qui avaient visité la colonie entre le milieu et le dernier quart du

(1) Pierre de Vaissière. Saint-Domingue, Paris 1909.

I Sème siècle (1). *Elles se scandalisaient d'entendre* parler le créole dans les *meilleures* familles de colons et même par des jeunets filles portant les plus grands noms de France! Elles se servaient à l'accoutumée, dirent ces voyageurs, dans leur ignorance des antécédents du créole, de ce grossier jargon inventé à l'usage des nègres! A vrai dire, le français n'a jamais été *réellement* la langue de *Saint-Domingue*: Comme de nos jours en Haïti, il fut la langue des très cultivés, la langue des salons, la langue des grands jours. Quoi donc de plus naturel que des gens issus du pays normand ou angevin aient continué, par tradition, à parler le vieux patois provincial si légèrement modifié dans le créole, surtout à cette époque-là où ce dernier était plus proche qu'aujourd'hui du dialecte originel! C'est ainsi que le *créole*, malgré plus de deux siècles près de domitiction française, est *jusqu'à cette heure* de conformation foncièrement *normande*.

Le contact avec le caraïbe fut le premier élément qui altéra la langue originelle. Il a bien fallu se faire comprendre de part et d'autre. Je me répète en disant qu'il est difficile de préciser l'époque exacte où les premiers européens, (autres que les espagnols), surtout français, entrèrent en relation avec les aborigènes. Qu'il nous suffise de savoir que, dès le règne de François 1, des aventuriers français arrivèrent en Amérique. (2) Lucien de Rosny cite dans son livre «Les Antilles» quelques courtes phrases mi-françaises, mi-espagnoles des caraïbes (3) reproduites de C. de Rochefort:

«C'est *Pour communiquer avec les* européens qu'ils avàient composé eux-mêmes une sorte de langue *dans laquelle* il se trouvait de l'espagnol, de l'*anglais* et du flamand. Ils disaient souvent à un français par exemple «Ah' si toi bon pour caraïbe, moi bon pour froncé», ou encore «froncé mouche(4) bon pour caraïbe»; Maboya(5) mouche *fâché* contre caraïbe; il était âgé: «moi mouche lunes» (6). Faisant allusion à l'absence de vêtements chez les caraïbes: Non ça *bon* pour froncé, ça bon pour caraïbe. Encore: Compère, toi trompé caraïbe. Tous indistinctement se traitaient de «ibaouanale» répondant à celui de compère(7) qu'ils donnaient aux français, en leur parlant. Rendant le btas comme pour mesurer, ils disaient: «froncé bonne comme esté.» (8) Quel dommage que l'auteur n'ait pas aussi cité de ces phrases avec mélange d'anglais!

(1) Voyages d'un Suisse dans différentes Colonies d'Amérique. Neuchâtel 1785. Lettre XXII p. 241.

(2) Considérations géométriques sur l'Amérique du Brésil citées par Léon Vignols, *Flibuste et Boucane* Paris 1928 in Général de Villemarec, Les Flibustiers aux Antilles p. I.

(3) Lucien de Rosny Les Antilles Paris 1880. p. 251

(4) *tiouch*: altération de l'espagnol *mucho*.

(5) *le mauvais génie des caraïbes*.

(6) Ils le *trouvaient*.

(7) Origine du *compère* créole. En cr. **rien ne se dit sans ce mot**.

(8) *alster* espagnol, *prou*, démonstr pour: ceci.

Ce sont apparemment les plus anciens textes créoles qui nous soient parvenus, les premiers balbutiements de notre idiome. Dès le début, le caraïbe y a donc apporté sa contribution qui aura été, peut-être, l'unique survivance de cette langue morte avec la race qui l'avait, au dire des historiens de cette ère, portée à un haut degré de perfection, «grâce à la richesse, la fluidité de ses radicaux, la simplicité de l'artificiel de ses racines, et le facile mécanisme de ses dérivations... La douceur et la cadence de ses constructions la rendaient aussi idoine à la poésie qu'elle le fut par la variété des conjugaisons de ses verbes et par la facilité avec laquelle se déclinaient ses noms.» (1)

Il résulte de ce qui précède que l'indien *carai* parlait le créole. S'il fallait d'autres témoignages, on pourrait encore citer ce passage du Rd. Père Labat (Nouveau Voyage aux Isles d'Amérique. 1694-1705. Paris 1931 p. 131-132) relatif aux moeurs de ces aborigènes: «/', savent presque tous, particulièrement ceux de la Dominique, assez de mauvais français, pour *se faire entendre et pour comprendre* ce qu'on leur dit. Il y en avait un dans cette troupe qui parlait français fort correctement. Cela m'étonna et me donna lieu d'entrer en conversation avec lui. C'était un homme de plus de cinquante ans; je sus qu'il avait été élevé par Mr. Château Dubois, il avait été baptisé et très bien instruit, il savait lire et écrire. Mais il avait quitté la religion chrétienne, dès qu'on l'avait ramené à la Dominique qui était son pays, où on espérait qu'il aiderait aux Missionnaires que nous y avions alors, à convertir ses compatriotes» etc.... Il n'y a pas de *doute* que «le mauvais français» que mentionne le Père *Labat* était cette «sorte de langue composée par eux-même:» que signale C. de *Rochefort* ci-dessus et qui ne fut autre chose que du créole dans un stade plus ou moins avancé de développement.

Ce mélange de langues, imaginé dès la première heure par l'indigène pour pouvoir trafiquer avec les européens de tous les groupes et plus particulièrement les français, (les plus nombreux après les espagnols) fut, vraisemblablement aussi, par ricochet, le trait d'union qui oignit ensemble les aventuriers de toutes nationalités contre l'ennemi commun, l'espagnol, lequel avait la prétention de monopoliser **l'exploitation** exclusive de tout le nouveau monde. Dans leurs communes entreprises contre le féroce conquistador, ils procédèrent avec une violence inouïe, une haine implacable; contre lui, toutes les armes, **tous les** moyens d'action, pillage, incendie, rapt, massacre, furent de bonne guerre. Quoi qu'il en soit, il est évident que cette espèce de langue internationale improvisée ne pouvait contenir que les mots les plus usuels de chacun de ces idiomes, mots qui sont sans doute restés dans le créole. Mais, la relation si intime de l'anglais et de l'espagnol, respectivement, avec celui-ci tient à des causes autrement profondes.

(1) José Gabriel de Garcia, *Historia de Santo-Domingo*.

A propos de l'apport anglais, nous avons déjà relaté qu'à partir de l'année 1625, normands et anglais vécurent côte à côte dans la petite île de Saint Christophe (176 kms carrés) , dont ils se partageaient la possession. Cette commune occupation, scellée par un traité de perpétuelle amitié, ne fut rompue pour la première et la dernière fois qu'en 1688, par l'attaque des normands-français contre la partie anglaise de l'île, dont ils furent finalement expulsés pour toujours l'année suivante. (1) *Mais la longue cohabitation fraternelle de ces deux éléments, la mutuelle interpénétration qui s'ensuivit durant ces soixante-quatre ans, fit pratiquement de flibustiers anglais et de boucaniers français, qui s'appelaient ir-cfifléremmer~r «les frères de la côte» une seule et même communauté.* En quelque lieu qu'ils fussent établis, ils n'admettaient entre eux de distinction que lorsque leurs nations respectives se faisaient la guerre. Et encore, leur indépendance était si complète qu'ils n'ea tenaient compte que selon leurs intérêts particuliers ou leur bon plaisir. Les flibustiers français mc,ntaient fréquemment les corsaires anglais, et vice-versa, d,ns leurs incessantes incursions dans les «terres espagnoles». Les deux parties eurent donc réciproquement l'occasion d'apprendre pour le moins des bribes d(l'une: ou de l'autre de ces langues.

es d0,Mccs hi,storiques suffiraient à elles seules à expliquer la forte empreinte de l'rtnglai, sur, le créole. Mais il y eut d'autres voies d'infiltration, l es fréquentes expéditions des normands-français contre les colonies anglaises vinrent à certain moment renforcer cet élément, en introduisant à Saint-Domingue les noirs des pays voisins. Ceci est d'intérêt fondamental.

Avec l'aide des flibustiers français, les anglais firent en 1655 la conquête de la Jamaïque sur les espagnols. Ils la peuplèrent d'esclaves, ainsi que leurs autres possessions dans les Antilles. Madiou (2) rapporte: «Cependant en 1562, John Hawkins vient mouiller, avec une flottille sous pavillon arlgiais. le long des côtes de la Guinée, y exerça des activités, enleva beaucoup de noirs et les transporta en Amérique. Il en vendit 300 à l-lispagniola. Dès fort la traite prit un développement qui n'eut plus de bornes». Ceci établit que les anglais s'y livrèrent peu après les espagnols, mais un siècle et demi avant les français. «Il y eut à la Jamaïque en 1690 quarante mille esclaves. De cette année jusqu'en 1820, il en fut importé huit cent mille.» (Encycl. Britann.)

Nos flibustiers, ainsi que l'affirme le Rd. P. Lepers, (3) se pourvov,aint abonclammnt à la Jamaïque, dont les noirs parlaient naturel- l,,ll ent l'anglais, mais prol>ablcment aussi un anglais plus ou moins teinté d'espagnol, puisque, pas bien longtemps auparavant, l'île avait

appartenu à l'Espagne. De nombreux noirs espagnols, lors de la conquête anglaise, se réfugièrent dans des lieux inaccessibles des mornes et furent appelés «maroons» (marrons) , nom par lequel, jusque de nos jours, on désigne leurs descendants.

Le Rd. Père Lepers, dans sa «Tragique Histoire des Flibustiers et des Boucaniers» rapporte (p. 204-208) : *Les descentes que les flibustiers faisaient à la Jamaïque pour y enlever des nègres étaient surtout si fréquentes qu'on n'appelait plus cette île à Saint-Domingue que la «Petite Guinée»...* (1) «Pillant ou détruisant tout ce qu'ils rencontraient, attentifs autant à enlever le plus de nègres qu'ils pourraient comme étant le plus riche butin qu'ils pourraient faire... embarquèrent dans leurs vaisseaux ce qu'ils y trouvèrent de plus précieux et enlevèrent plus de deux mille esclaves, lesquels, par l'affection qu'ils ont naturellement pour les Français, dont ils savent qu'ils sont traités avec douceur, venaient eux-mêmes se jeter entre leurs mains»... Relatant une autre expédition de la même époque, il continue: «Après quoi ils (les français) revinrent au Petit-Goâve avec un butin de deux à trois mille esclaves».

Petit-Goâve et l'Ire à Vache, à part La Tortue et Poit-de-Paix, furent des repaires des Flibustiers, et, à cause de leur proximité de la Jamaïque, les principales bases d'opération contre cette île.

Voilà qui expliquerait le fait que le créole du Sud et de l'Ouest est plus mêlé d'anglais que celui du Nord. Ainsi donc, les tragiques faits de guerre des boucaniers et flibustiers, les vrais conquérants et fondateurs de Saint-Domingue, furent un important facteur de la formation du créole.

Les expéditions militaires ultérieures des anglais contre notre pays, du temps de la révolution française et de nos guerres de l'Indépendance, ont indubitablement laissé quelques vestiges dans le créole, mais certes pas au-delà du vocabulaire, ainsi que nous le constatons de nos jours à la suite de l'occupation américaine. En effet, ces armées, guerroyant sans cesse, n'ont pas pu établir de contact suivi avec la population au point que leur influence eût pénétré la contexture, la syntaxe, la moelle même du créole comme cela se manifeste en réalité. En ce temps-là, (fin du 18e, commencement du 19e siècle) la langue était d'ailleurs complètement formée.

Quant à l'espagnol, il n'avait certes pas eu besoin de l'intervention du caraïbe pour imposer son association au créole. La presque totalité d'Hispaniola, excepté une mince bande côtière occupée par les boucaniers dont les ajoupas étaient clairsemés sur la vaste extension du littoral, fut espagnole. Bien que la partie occidentale fût moins peuplée que l'orientale, les espagnols y avaient, à certaine époque, également des

(1) James Butney, p. 272.

(2) Histoire d'Haïti.

(1) Un quartier du Cap-Haïtien s'appelle encore Petite-Guinée

établissements qui voisinaient avec ceux des français. Il y eut donc contact permanent entre les deux groupes; et les luttes acharnées qu'ils se livraient, les fréquentes incursions, enlèvements d'esclaves, vraies razzias qui s'effectuèrent de part et d'autre, rendaient encore plus forte la mutuelle attirance linguistique. La population de Saint-Domingue s'augmentait ainsi d'éléments espagnols sédentaires, noirs, caraïbes, et autres qui sont demeurés sur le territoire, nonobstant que la ligne frontière reculait graduellement. Les nombreux noms de lieux de ces régions, tels que: Cerca Carvaial, Tomassique, (1) Vandévère (2), Bel ladère (3), etc., rappellent encore aujourd'hui cette occupation. Il en est de même du langage de la population, lequel renferme des mots espagnols en proportion plus forte que dans le reste du pays.

Mais, outre ces acquisitions, la plupart des noirs obtenus des espagnols hors de l'Ile, le furent également par les moyens violents, les expéditions lointaines des flibustiers vers les autres Antilles et la côte ferme de l'Amérique. «Les côtes que les flibustiers français fréquentaient le plus étaient de Caraque (4) de Carthagène, de Portobello (5), de l'embouchure de la rivière de Chargres(6) ainsi que les côtes de la Nouvelle Espagne et l'Ile de Cuba». (Histoire des Flibustiers, Rd. P. Lepers, p. 69)

Plus loin, le même auteur ajoute (p. 123:) «L'on ne parlait que des prises que les flibustiers faisaient tous les jours, de vaisseaux espagnols et de leurs descentes sur les côtes de cette nation, où ils pillaient non seulement des villes, mais encore des provinces entières et en emportaient un butin incroyable en or, argent et esclaves».

Encore plus loin (p. 135:) «il n'y avait en ce temps-là qu'assez peu de noirs dans la colonie, et ceux qui y étaient, avaient la plupart été enlevés aux espagnols dans les descentes que les flibustiers faisaient souvent sur leurs côtes».

Parlant de la célèbre expédition de Vera-Cruz et du sac de cette ville, le R. Père Lepers raconte (p. 137)

«Ce fut donc une nécessité aux flibustiers de partir(7) et ils, le firent emmenant avec eux, à défaut de la rançon qui leur manquait, tous les esclaves de la ville avec toutes les femmes et filles noires ou mulâtres quoique de condition libre, lequel nombre de prisonniers était environ de 1500 personnes,.. enfin ils arrivèrent au Cul-de-Sac à la côte Ouest». (8)

«La plupart de ces mulâtres et même des négresses eurent le bonheur de se marier assez bien dans la colonie, alors qu'il y avait encore peu de

femmes blanches et pas beaucoup de noires. Elles y ont presque toutes laissé postérité et c'est d'elles que descendent en meilleure partie ce que nous y voyons aujourd'hui de mulâtres ou gens de sang mêlé...» (Le mot «aujourd'hui» du R. Père Lepers se rapporte à l'époque où il écrivait son histoire, vers 1715, mais, les faits relatés se passèrent vers 1670). L'élément «espagnol», par ces incessantes prises, fut donc largement représenté au sein de la colonie et devait laisser des traces indélébiles dans la formation de la langue.

Par ailleurs, la possession légitime par l'Espagne de toute l'Ile, qui dura deux siècles jusqu'au traité de Ryswick (1), ainsi que les guerres ultérieures entre la France et l'Espagne, et plus tard, la longue occupation de la «Partie de l'Est» par Haïti(2), n'ont pas manqué de laisser des traces profondes dans le créole.

Concernant l'histoire de l'apport africain, nous avons déjà vu que l'immigration noire des débuts provenait des pays voisins, espagnols et anglais; il consistait donc en individus qui connaissaient déjà ces langues, ayant préalablement séjourné dans ces colonies. Nous avons dit aussi que l'élément noir, introduit en droite ligne d'Afrique, arriva tardivement par rapport à l'époque de la création du créole, nous ajouterons, pour préciser l'époque de l'arrivée des noirs directement d'Afrique, la citation suivante:

«Dès le commencement du 16ème siècle, il y eut des esclaves dans les établissements espagnols aux Antilles (Georges Scelle, Histoire de la traite négrière, Tome pr. 122, 125-26, 131. In Pierre de Vaissière, Saint-Domingue) et dès le début de notre colonisation aux Iles, nos colons y possédèrent des noirs. Mais c'étaient des esclaves empruntés aux colonies voisines, et une correspondance régulière entre nos Antilles et la côte d'Afrique ne s'était point encore établie. Pigeonneau trouve dans les lettres patentes du 24 Juin 1633, accordant aux sieurs Rosée, Robin et leurs associés, marchands de Rouen et de Dieppe, la permission de trafiquer seuls pendant dix ans à Sénégal, Cap-Vert et Gambie, l'origine de la traite française... Ce n'est qu'en 1664 avec la fondation de la Compagnie des Indes Occidentales, qu'on commence à voir naître une importation directe des nègres d'Afrique». Selon le même auteur, les forts contingents de noirs d'Afrique ne commencèrent à arriver que vers le premier quart du 18ème siècle. (p. 164).

En résumé, les premiers arrivants d'Europe, après les espagnols, s'isolant sur les côtes de l'Ile, n'eurent de rapports qu'avec les aborigènes qui, pour se faire comprendre, composèrent, par la combinaison de mots caraïbes, normands-français, anglais, espagnols et même flamands, une sorte de langue cosmopolite. Dans cette mixture, le normand, par suite

(1) Tomasio.

(2) Juan-de-Veva.

(3) Vcladcro.

(4) Nom de Caracas francisé à l'époque.

(5) Une vingtaine de milles de la ville actuelle de Colon.

(6) A ~ ou ~ milles de Colon.

(7) Le Vera-Cruz, après le pillage.

(8) L'actuel le Port-au-Prince actuel.

(1) En 1697.

(2) L'actuelle République Dominicaine. 1822-1844.

de la très grande supériorité numérique de ses immigrants, *avait naturellement la part prépondérante et ne tarda pas à dominer tout l'idiome.*

En même temps, le facteur anglais n'eut pas & peine à s'introduire dans le créole, grâce à l'arrivée de Saint-Christophe des flibustiers normands qui y avaient sans doute appris cette langue. *Leur parler, en raison de la promiscuité dans laquelle vivaient, sur cette petite île, les deux éléments «frères de la côte», a dû être de fait un normand fort mitigé d'anglais.* L'apport anglais fut *augmenté dans la suite des contingents de noirs enlevés des colonies voisines* par les flibustiers.

L'espagnol, de son côté, *eut de multiples voies d'accès dans le créole:* voisinage immédiat sur la grande terre, où manquait toute ligne frontière, contact journalier du fait de constantes hostilités réciproques, enlèvements de femmes et autres attentats, évasions d'esclaves qui recouvraient ainsi automatiquement leur liberté, sans compter l'introduction, par les raptés des flibustiers, d'immigrants de toutes catégories, noirs et autres.

En ce qui concerne *l'africain, tard venu*, il ne put qu'ajouter à cette curieuse [houillabais.sc](#) *l'assaisonnement (le son goût, en lui insuffiant certains traits de son génie propre, traits qui rehaussent de manière si originale la forte personnalité du créole.*

Les dialectes créoles parlés dans les autres Antilles ont été formés plus ou moins par les mêmes éléments, la différence entre eux consistant principalement dans le dosage de ces divers apports. Le papiamentu, dont les composants principaux sont l'espagnol et le hollandais, contient également des mots anglais, français et caraïbes, ces deux derniers dans une proportion insignifiante, il est vrai. Le dialecte des Antilles Françaises, sorti de la poussée de l'instruction populaire en français, s'est notablement éloigné du créole haïtien; *il s'est sensiblement francisé.* Il n'a, d'ailleurs, jamais été aussi fortement mêlé d'anglais et d'espagnol que le nôtre. On y rencontre encore des vestiges du normand, tant dans le vocabulaire que, dans les instruments grammaticaux, dont de typiques, comme *çu, chu, sré (pour s'rais), à celle fin, annous, tant seulement, si tellement,* etc.

La langue haïtienne, depuis l'Indépendance, n'a pu non plus se dérober tout à fait à l'influence du français, consécutivement à la diffusion de l'enseignement public; mais, dans une mesure moindre que dans les colonies françaises où l'éducation nationale est plus répandue. En Haïti, dans les villes, dans les milieux plus cultivés, *on parle, pour ainsi dire, un autre créole que dans les campagnes.* La population rurale, à peine touchée par les écoles, a conservé l'ancienne langue inchangée, dans toute sa pureté. C'est *là surtout* que s'est préservé le créole issu du normand.

Cependant, comme c'est le cas pour toutes les langues parlées, qui, livrées à elles-mêmes, obéissent «à cette loi de simplification caractéristique des langues jadis écrites qui se trouvent réduites à la pure tradition

orale entre ignorants», (1) le créole a tendance à s'abrégé constamment; il y a lieu de craindre qu'il ne finisse, les agglutinations s'accroissant de plus en plus, par devenir presque entièrement monosyllabique. Pourtant, ce n'est pas l'emploi qui manquerait pour le créole écrit, le clergé catholique est si bien imbu de la nécessité de se faire entendre par la masse paysanne ne parlant que créole, qu'il a publié un catéchisme créole et que le prêtre, en chaire, s'adresse à l'occasion en créole à ses ouailles de la campagne. Certaine dénomination cultuelle protestante a traduit une partie du nouveau testament, et les pasteurs prêchent couramment en créole. S. E. Sténio Vincent, Président de la République, lui-même, a cru devoir, au cours de ses tournées, s'adresser souvent à la paysannerie en un savoureux créole.

Sans doute, ces exemples seront imités par toutes les organisations désireuses de divulguer dans la plèbe rurale des messages de caractère utilitaire, instructif, éducatif, humanitaire, etc.; par exemple, la gendarmerie en relation avec le code rural et autres réglementations, les services de propagande agricole, d'hygiène publique, etc.

L'usage du créole écrit a été évidemment handicapé par l'absence d'une orthographe uniforme, ce qui rend difficile la lecture de la langue. Il manque aussi une grammaire du créole. Des études étymologiques récentes permettent d'espérer que ces lacunes seront bientôt comblées. Il existe néanmoins quelques rares ouvrages écrits dans le créole, dont:

Ducurujolly, Nianuel des Habitants de Saint-Domingue (18ème. siècle) contenant un petit lexique et manuel de conversation. (2)

Auteur inconnu: La chanson de Lisette, (poésie de l'époque coloniale) reproduite dans plusieurs ouvrages de ce temps-là, et plus récemment par Pierre de Vaissière.

Auteur inconnu: Le Poème d'Evahim et Aza, reproduit par Dzscourtiz.

Georges Sylvain: Cric? Crac!, Les Fables de La Fontaine traduites en vers créoles.

Frédéric Dorer: Les Fables de La Fontaine, en prose; série de contes publiés dans «La Petite Revue» à Paris.

Mgr, Kersuzan: Catéchisme en créole.

Oswald Durand: Choucounne, fameuse poésie créole écrite pour une méringue (rumba).

Du créole des Antilles Françaises, on peut citer:

Baudot: Oeuvres créoles, Poésies, Fables, Théâtre, Contes.

Il y a encore beaucoup d'autres œuvres haïtiennes connues qui mériteraient d'être éditées:

De Pradines (dit Candiote) : Chansons créoles.

Th. Salnave: Chansons créoles.

Pollux Paul: Diverses comédies, dont «Les Hommes Nouveaux» etc.

Jehan Ryko (Alphonse Henriquez) Chansons créoles.

James Burney, (p. 293-294) en manière d'épilogue à sa remarquable «Histoire des Boucaniers d'Amérique» dit: «Il est fort heureux pour les Espagnols et, peut-être, pour les autres nations maritimes de l'Europe,

(1) Les Ponts Romains. Du latin à l'anglais P. Crouzet. Toulouse 1929. p. 18.

(2) Vol. 2. Paris 1802. p. 283 à 291.

que les Boucaniers n'aient point tant visé à la conquête et à la colonisation qu'au pillage qui fut leur unique objectif, et qu'ils ne fissent rien pour se rendre indépendants, alors que c'était en leur pouvoir de le faire. Parmi leurs *chefs*, il y en eut de fort capables, mais deux d'entre eux seulement, Mansvelt et Morgan, paraissent avoir envisagé quelque projet d'établissement, indépendant des Gouvernements étrangers; mais le moment propice avait passé. Avant que La Tortue fut prise pour la Couronne de France, un tel projet eût pu être réalisé avec de grands avantages. Les boucaniers anglais et français étaient unis à cette époque, l'Angleterre était aux prises avec une guerre civile; et la jalousie que portaient les Espagnols aux empiètements des Français dans les Antilles, éliminèrent toute probabilité d'action commune en vue de supprimer les Boucaniers. S'ils avaient profité de ce moment pour créer à leur profit un mode quelconque de gouvernement régulier, il *n'est pas improbable qu'ils eussent pu devenir un puissant état indépendant.*»

Dans une pareille entreprise, l'aide des indigènes dont ils ont toujours respecté la liberté et qui furent la plupart du temps leurs alliés contre les espagnols, leur eût été certainement acquise.

Ainsi, le créole, ou, si ce n'est exactement le créole haïtien, un idiome composé des mêmes éléments et qui lui ressemblerait fort, a perdu l'occasion de devenir la langue d'une bonne partie de l'hémisphère, peut-être. De toute façon, Haïti est le seul pays indépendant de l'Amérique à posséder une langue nouvelle, créée spontanément sur le continent américain. C'est aussi l'originalité exclusive du Pays.

Quel est l'avenir du créole? Ses origines, se perdant dans les brumes des premiers temps de la découverte du continent, nous ramènent à bien près de quatre siècles et demi en arrière, durant lesquels il s'est développé, recueillant sur son chemin, les apports de toutes les sources. De nos jours, il s'enrichit encore de nouveaux vocables espagnols introduits par les émigrés retour des pays voisins, de mots anglais :réalisés durant la récente occupation américaine. De même que le créole, aurait pu, par le courage des Boucaniers, dans le passé, devenir la langue d'un grand état, il sera clans l'avenir ce que l'aurent fait l'endurance, la vitalité, la vaillance du peuple haïtien auquel paraissent réservées les plus brillantes destinées.

CHAPITRE II

PHONETIQUE DU CREOLE

Les premiers essais que nous avons tentés pour fixer les bases de la phonétique du créole sont demeurés infructueux; car, nous nous sommes heurtés, en prenant comme base étymologique la langue française, même la vieille langue de l'époque, à des complexités irréductibles. Il a donc fallu chercher ailleurs.

De patientes études sur les origines du créole vinrent nous révéler le fait capital, au point de vue de la formation de la langue, que les premiers émigrés français dans les Antilles, ceux qui devaient constituer plus tard le noyau de la future colonie de Saint-Domingue, furent en majeure partie des normands et des picards. (Voir Origines du Créole).

C'est ainsi que nous fûmes amenés à intensifier nos recherches dans le dialecte normand des 16ème et 17ème siècles, à l'aide d'ouvrages sur ce patois et dont il nous est agréable de citer en particulier le «Dictionnaire de Patois Normand» de Henri Moisy. Sur ce nouveau **plan**, tout ce qui a trait à la prononciation et à la morphologie du créole se simplifie à souhait, s'explique aisément.

Sans doute, il est étonnant que cette dérivation, presque exclusivement normande du créole, ait toujours passé inaperçue. Pourtant, la distinction s'imposait, car, somme toute; il a existé une différence sensible entre les anciens dialectes français et normand. La chose serait encore concevable, s'il ne s'agissait que de commentaires de date récente; mais, il en a déjà été ainsi au 18ème siècle, c'est-à-dire à une époque beaucoup plus rapprochée que la nôtre, de la formation du créole.

On disait simplement, pour expliquer les variations entre français et créole; que celui-ci était une barbare corruption de la langue primitive. Témoins les nombreux récits de voyage parvenus jusqu'à nous, de personnes très cultivées qui avaient visité Saint-Domingue vers le milieu du 18ème siècle. (Voir Origines du Créole).

De fait, le rapport entre normand et créole, comme on le verra' au cours de cette étude, est si intime, qu'il *suffira d'analyser les variations phonétiques du normand comparativement au français, pour obtenir celles du créole*, compte tenu naturellement de **l'influence subséquente** du français et des autres langues composantes, influence d'ordre secondaire d'ailleurs.

Lucien AD

L + S · I-IO~.il~S

NÉGRO-ARYEN ET MALÉO-ARYEN

ESSAI D'HYBRIDOLOGIE LINGUISTIQUE

iNii il (D ii Cmli) Nx

Pendant un séjour (le trois amw~P.; (tte j'ai ild faire.-û- Cayenne, en qualité de magistrat, >.vais appris , parler·suffisamment le créole, mais JJe m'occupant,ppint alors de liligili'-tique, je m'en étais tenu pratique de l'idiome local, Vn ; lequel je ne voyais qu'un jargon sans inrl-oit,cilce.

Jetais demeuré sous l'empire de ce l-rLju~é, quand le hasard Vine lecture nie Ut tléaniviir, dans l'analyse sommaire de quelque, %Wws rte la Guinée par M. hricd. Müller, l'ùSplicatiF)t]

nette des formes verbales ll~r~lijaiSn'z~. ~ rè~. i?~étl'C asstu'é chie les i 'greti de nos.

]ntevÈroiseales sont originaires de cette partie ii locu-

alCnts dont j >>aJ besoin pour murer in protVII-

leur (le l'analogie grammaticale qui venait de me sauter aux yeux, Je trouvai, il la bibliothèque publique de Nancy, un volume des publications de l'Institut Smitlisonien renfermant, it la suite d'une : monographie soir les alplcs de l'Aluérique (lll Nord, la grammaire yoruba du Rév. T. J. (1). Mon

ami, Il, Leclcro, tue communiqua la grammaire de l'un des dialectes de la langue odschi par Il. Riis (1).

Enfin, je lite procurai deus ouvrages consacrés aux soi-disant patois créoles de la Guyane (3) et de l'île anglaise de la Trinidad (3).

J'aurais voulu pouvoir joindre iii ces documents tous ceux dugn(lique 31. Fried. i<lüller ('), mais en province, il bout savoir se passer des moyens d'information (lai surabondent dans les riches bibliothèques (le la capitale.

Quoi qu'il en soit, les documents sur lesquels j'ai travaillé m'ont fourni assez de faits probants pour que j'ose avancer, sans crainte d'are jamais couvaincu d'erreur totale, que les soi-disant patois créoles (le la Guyane et (le la, Trinidad constituent

(1) *Grammerr (mI L~riliort~:ctr~ of flic Yomba lau uagc, hy the Rev. T. J. PoNven. Washiugtou,*

(1) *l?Jemente el?> _II.rcctipim-Dica7eÉYs der* voix l. N. I

Sont puv (i44ra de Cyexrm pu Wort de i, cre<l?, par iupusta de :ü(t-llucntin. Paris, llsisücnctve, 187:')

(1) *l're /reory arrl rrccllce Of L reob° Jr(rImrau', Ly JA. Thomas, Port-oESpain, 1869.*

(1) *Ur2m,driss der SIm-ä Cll 'cisse)(srhct'l. T. 1, I). 83.*

des dildecres négro-aryens• <l'e!gund les llegre3 ^lllll°...;1115, il il:•IN)l'-(ü dans Cl'a COiüill:•, Ont pros illi l'zni,l!S :-(-? illri:;)ll?l> (-ll'a\luit servé, clans la inesure tilt et Leur gramulaiPi |natu... , ici vii ibis d':

(les idiomes siti de11a1is ilC. caractères propres à nos patois de Fl;b'Ps% l'Jlu OO formation est. coup 511? J 1'-11'nlc', ill~il9 v 1:it1171L'~ n'en constituent pas ltl+llli,ti üt33

i6 classer, nonobstant iii ll-,*llll'l' Cl (:•?!?lc_ 'lj" l:=un, vocabulaires, It la suite des langucs de la, Guâi,;d

En Europe, le parler est considéré coillir,e un jar_ol1 elif~,llliit. M.;,,, ,ii Crayanals, M. a11g de ttttC,-i~r~r:(ita, ' ii' itii vérité une intuition confuse. (

publions, dit-il, pré~•Lte, (lan; icur i nscni s, et dans leurs détails, les éléments ac. de Wg- , étrange il plus d'un point de vue. l cios, il y, i :rloill de deux siècles, ail niideu Put _roupi:

tULlellllit E;ilCG'G à111. barbarie, leur étalent rn!1011n(,s, MA cru Y'-.:..c,

illellt, (1'111:ti11u, poli, il n copulant invau immédiatmuent dtas fbnnoa aCips (a l'aire logique l'i~rc>urcltse. Le ctét)le d'alijotrct' illii r.st, itlt-lt-toue ll CC-ill.li ü ü' Gli 1sitz?..lll t(1h lit nil PLI du SACIC

°, r,rmi1111',s711~L2ttit~ u(.. i 1':

c!lltrre illtt~lte~'i:iiellu. ~l ce ,,... soni, il parait d~j;i tria l't-lltar(ill;t i ~ « i~'ii qui y découvrirait

iç1 'zi.11' 99
21U0).i210j .1 P

y yl ... y~ '1 1 4 ñ.ii)av u. 'tr', LIII,p
uUSaCi quo '111U-
r:iiti r;~ñC.?)P 76111:J yjJ U (11111 allbtuU~ ~LlaU
-f,t. l s-) i ~iit :c).ta s.iti(ilno çit~.tou),I aa ua s.1o1)
.i7ci tY,liir,rT;l tla'uT~ki,ti,ion.oar_l tki ah tiol~ra?~jti;l anb
V1111 1la51m i; jt,a,lç; jotjoll y1~Sa1tS51 ltUSSAUltit
s(1tt:i~tñ4 ~;3j ?i(?)i) ailllt fitli lltqui oo u SalLkOlrtr,
o j s;Iran.lrd qulod quos snou
att ilti) ~ict~t;cj soja sLIttp .l.1t10.tti ailR,ultzztr.t alloj 111101,
i."i ?itj "tt)iltj~(tti~, sol) o1LrLlri rl. ~~clUpr ~ilrt~li
`st11UUi lit quatu
a~f.;; .. :. : s;7 ,dkY-(i tis) ~iitUll r il US~ijrur,Il' asatl'l
;j is .iahiLITai171) OS r ppioj sud uo

%j. .tuf gLil'ilalullos sol `sanUauj SD.I.'lu
ait)jsi~alaj 11tT) sa((Lio~f,zl;tzr suol11,1ndod ap 110111ut
?lr tilr~iittl(?tut,<; 'suolloaaip sol~sainol sure ~aQtuz;~
op tILDII',Id 112 sa.11ru
l~i,isl stl("ti.l :~I 'a~; ;~t11D)T"ltil^S Si?II~Lir(sap aIISTl
t;j orant: ~t(.atlia,I~Tjt1A;nlsalstt.z~aoa lnb t1o1JUJOAafanb
il, m aP _ attfalauu
:(Ti?;a,l.2t; ~).i.Y.+attTj aa1Si)~IIU~ al7 a~rssrd.,llp aaltrd
~tt;,,~ ;;f 'tljos;),T o~~ a,loolTa ~ltod ~;u tnb alualq
-ojd lin `ooatoc; 'ttl surp `gsc) II -tliol snld luai,r
J,111t~tt~jUA III S0 U,1(k suoill'aûiui op sol1b
i.li (v. _a ~) 't?ItTl ll rc11(oTl:[a\$STA.13sSr,P `5ai?nbL1U0 ap
t ~ '(t! . T.St t:iaal~'UStJati

'3L81

2nuonnostrig 'siar,~i 'crnthV naT~nZ and `aq,In.~no anf:inl 91
stcnp samuiaf sap ,lal*2)-I iii) ja satuaaoy sap .ialauj 72(1

o1p?s r1 tt `(O ac~i.i~at:o al `auaopouz si2;I~ttllr1 lua.çau
-oajttuz la tla~i.lli-oaâ~li somolpl saj auilzoa `aal[z.t03
as nd quo sall'aill sap iialg`saubi.lo~sLL~act sdtual
sol suup lonb Liosir,l 'Cl .lrd 'ao}slstll do.t4 jiranus ou
uo allanbul ans olr;uolui:puoT ojla~A `saIrollrtuulua~
sopnlllluzis soli JULI la SanbilgUOIID saarpaououa
sap aud saul.iijuoo çra, sud quo,u sll,nb sduzaeuol
-issnu anbUlquovas anajuA oinoq op spntiap quos `alooa
ouuomuu'l ? s.lallo sjotu op s~uamatlooaddrä sol ân
li9iop np iatjono4 juoj slj aro `alquloplsuoo oourl
Laodutl oun'p quos sallalaolslq quaulalliald sliij sao
a.nrullura~ r1 ~a anbl~auotld rj
an-ouuj atlol iuatuallaaa glrnillsuoo jnb oo kno aaquoo
nua4ulum quo saAUIma sol 'SILOUIUA Sol laalrlugliooA
anal op el~ard uo 11104 asoduzl quo soMuM sol Is
'sanaitbuirA sol Is `smom nu siol sioaq ard clsut,

'siuliaanbtioa sap
anblvtuoljd III ans la aaluiutuuaa lij ans onbllauoilcl
JIIaj la aatumuluà anaj .1loIUAwd J1r3 quo lapuutu
-lou a1?xlbuoa ul saadu lmb sauuobus-ol°ul: suoilul
-ndod sap olloa ti "oaltsai oulujam oun suup sulout
tlli lalquaudiuoo aourgslsaa op a0.10J oun a~ojdpp
duo Sil: Islrsatla np allao l; aatrmua'o anal op
uotln4tisqus rj surp onb SLItoxu uou cuoilrpoulutoou
o~ ao suup `ja `allbiq?tiogd anal op moi xnu siubuvaj
é:z-ljngr00A al 9114 quo aozantiiq 011,1 op SDJQau sol

s3IC0101 s5il

causé aux désinences casuelles par les pré positions employées depuis un temps immémorial. a' Cousu vées par la société polie et dans la langue écrite les désinences devinrent incertaines et s'effacèrent peu à peu dans l'usage populaire. » Sans doute, mais art moment oie se produisit cet effacement; 10 *peuple* se composait en majorité de provinciaux; d'Italiens auxquels la phonétique romaine était insupportable et qui l'altéraient. Est-il certain que ces descendants des vaincus, plus ou moins assimilés par les vainqueurs, n'avaient point conservé, dans les provincialismes de leur méchant latin quelques traces ramniaticales des idiomes anaryens parlés par leurs ancêtres? Je n'ose aller au delà: de ces points d'interrogation, mais j'ai le pressentiment qu'un jour l'étude de l'hybridologie linguistique rendra à la science plus d'un service.

Lauey, 22 janvier 1533.

LUCIEN ADAM.

v.-s. — Ait moment de livrer ces liages' a l'ilti-pression, je trouve, dans un article écrit par M. Julien j'iiisoli (1), l'intuition de la nature véritable des patois créoles

Gu nos pïu-cisément par son caract~!rç' artificiel (lisez : Ilviiride); le patois

(1) *Istiu?e s?w le patois créole mauricien, par M. C. Baissae (lievite de t. 11V, p. 415).*

est un l'f?nâll~8 naturel t!itCri-ill',) Ittt'al `ë, vii dairé au langage_ littéraire; le créole, est l'uïla]r-taiioit; cite /français, da l'ani-dais, da l'c-spa~ttial, rrtc génie pour ainsa dire l'710~i"IT1Q71s i:i d'une race sont profondément altérés; la riraminaire Inernent simplifiée. Nulle part ucto adapt.tcPiii l'it bris un caractère PUIS uri"ilii!1 gIle tram les, cc~loiiies, où elle s'est faite p<tr et polir les esclares l;3-,hes d'Afrique, C'est-à-dire Principalement aux Antilles, à, la Rétinion et ' l'île de France. »

Dun sabre, bça viii avec moi, là mi sur moi, si orung contre **lé ciel, iino** ilè dans la maison, li enu sur la bouche, etc;
Il y a en odscli des prépositions et des postpositions.

LE VERBE.

Dans nos deus diatctes, comme dans les langues de la côte de Guinée, les thèmes verbaux, invariabl" à Vous les modes, à tous les temps et à toutes les personnes, se tonjuguent : i° à l'aoriste, à l'aide des pronoms personnels préposés; °° aux autres temps, à l'aide de particules invariables et des pronoms personnels préposés.

Il nie suffira, pour démontrer l'identité de la conjugaison créole et de la conjugaison guinéurie, de conjuguer successivement cil od clii, en yoruba, en créole guyanais et en créole de la Trilidat, les quatre verbes lao aller, ri voir, tvè Voir, mangé manger.

I. CO\,IL'f:1[SO\ L\ ODSCHL.

Infinitif.

6o aller.

Impératif.

KL, Or1 ieo /cu l'nd

Âo ou 11111 /io allez

tCn ICO

trlti /10

/tn

t'o /o

Ni GRO-r11iy0P(El' n1.1Lh0-D.I2'G~.

Présent absolu.

Sing.	<i>mi re-fco</i>	Pl.	<i>°ge rc-r-o</i>
	<i>wo rc-4o</i>		<i>Ivu rc-fco</i>
	<i>o re-k0</i>		<i>°j t)-1'0 1{ 0</i>

Futur.

Sing:	<i>mi bfi-ko</i>	fl.	<i>gc 6ci-L:o</i>
	<i>wo bfi-1Co.</i>		<i>Intb bai-~o</i>
	<i>o bai-lao</i>		<i>tao lrci-fco</i>

Passé.

Sing.	<i>m' a-ko</i>	fl.	<i>~' a-hn</i>
	<i>rv' a-lao</i>		<i>'ril' r-l,o</i>
	<i>v' a-ho -</i>		<i>v' a-ho</i>

II: COMUGAISON r tonul3A.

Infinitif.

Ri voir.

Impératif.

Ri ou itvo ri vois'

Aoriste (présent-pas: è).

Sin".	C1iii ri,	Pl.	ct.,a o'i
	i2G0 l'b		C1199712
	0111)'1'5		o1Ct:(rR~ r'G.

n: e;~clît-Ira1:~I'f~it.

S1111, ' Plitl rlr/-i'

n ii. r' l

jm.y luJ-ri

-1P11 :11;-}':

11,00111;-11ri-1'1

Futur.

<i>Sing.</i>	Gnii ô-ri	<i>Pl.</i>	aiva G-ri
	ilco tl-ri		cJigJi) -ri
	ong ô-ri		nlvong 6-ri -

Passé.

<i>Sin</i>	e)?i ti-ri	<i>Pl.</i>	alcca ii-ri
	ilvo ti-ri		crtgyin t-i-ri
	ong ii-ri)llt'O)g li-?i

III. CONJUGAISON EN CRÉOLE GI:YANMS.

Infinitif.

ivè voir.

Impératif.

<i>Sing.</i>	ici' vois !	<i>Pl.</i>	aaznts l'è voyons !
			Halite lcoè qu'ils voielit !

Aoriste (présent-passé).

<i>Sing.</i>	Trio 2cè	<i>Pl.</i>	nous tcè
	to l(r		raide 1Cè
	li'4cè		yé lce'

Présent absolu.

<i>Sin.</i>)ito ca-(cè	<i>Pl.</i>	iiozlc cri-uli;
	ao crt-zct;		~at(tc cri-TVè
	lrc cn-Tnr'		9(è ca-1cè

Futur.

<i>Sin.</i>	1110 1Ca-tl'c	<i>Pl.</i>	llrv(Y i(r7-T)t.
	lo tu(i-tcè		zafc' it'(t-tCC
	lt lc'a-tl'c		JG' l'Ca-TCè

Passé et imparfait.

<i>Sing.</i>	vio lé-wè	<i>Pl.</i>	w)«4
	to lé-wè		zat,ils t'-icù
	Li Gé-wè		2ià té-zt-r3

IV. CONJUGAISON EN CISI GLT: DE LA T'REMDAD.

Infinitif.

i%a7tgé TTI-Th(T.

Impératif.

Siri. Mangé mange! Laissé li 911aJtgé qu'il nian'c !

4p,-i 54.x:

<i>Sino.</i>	moè'ra ~JrtJaCré	<i>Pl.</i>	Jlous ~J?ctrJy:
	G2IS'Jriio7É;Jc		w...iC lrc (ity'(l
	li ~n.a?nes'		~ectt(x tt-.aligo

<i>Sing.</i>	nlocn ccc-'m%ot-ngé	<i>Pl.</i>)l(-?r., rct-rrt tJlgé
	07GS Ga-rr1ûJ'iyé		.. 't:IL ia_st.(z-r'v...
	li CCa-YJ?Cl7Jjé		ij'l'tl?(J' CCl-?7Z<)ie)!

utor,

<i>Sin.</i>)ilGèlb cCLIC' ar2Cll(j'G	<i>Pl.</i>	1:0121., iQ-llf+;?ri--j%
-------------	---------------------------	------------	--------------------------

ii üS-ûL'st;- NITTFûi±.

<i>Sin.</i>	7)IG(JI fG-riturl-é	<i>Pl.</i>	nous t' mange
	J		zauts t'-mange
	ll 1C-?h(Z91 Jll		ll'r(usp !r!-lû±!fijU